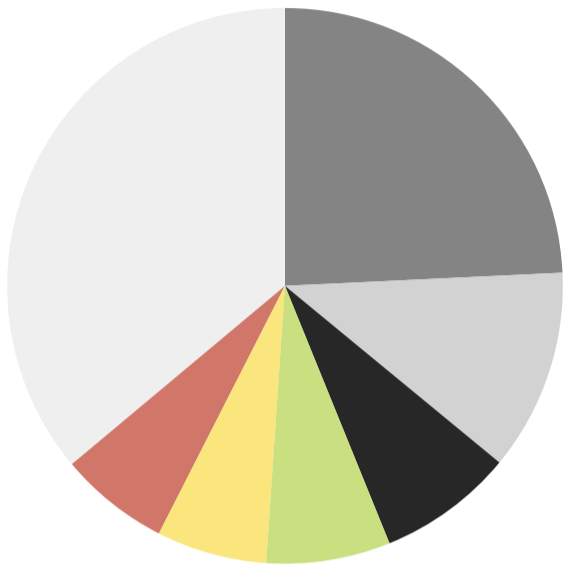


Principaux employeurs et secteurs d'activités
Répartition des établissements par type d'entreprise
Importance des indépendants
Les espaces de bureaux
D'autres secteurs d'intérêts

Quelle est l'économie de Molenbeek ?

Quelle est l'économie de Molenbeek ?

Principaux employeurs et secteurs d'activités



Le commerce de gros et de détail est le plus important à Molenbeek. Derrière, d'autres secteurs occupent aussi une place non négligeable le secteur de la santé humaine et action sociale, l'éducation, les transports, entreposages et postes.

Répartition des établissements selon le secteur d'activité (2017)

Commerce de gros et de détail	24.2%	Hébergement et restauration	6.4%
Santé humaine et action sociale	11.7%	Activités spécialisées, scient. et techn.	6.4%
Enseignement	7.9%	Autres	36.1%
Transport, entreposage et postes	7.2%		

Source : Actiris, Statbel, 2017

Par nombre d'employés, les grandes entités sont situées dans la même zone du bas Molenbeek et attirent principalement des salariés cols blancs provenant de l'extérieur de la commune.

Parmi les plus grands employeurs (pour lesquels les chiffres officiels de l'emploi sont disponibles) figurent, outre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, le KBC et la Fédération Française Wallonie-Bruxelles. Ces deux derniers sont toutefois des employeurs d'importance régionale (et même plus large) et ne s'adressent donc pas principalement à la main-d'œuvre disponible à Molenbeek. L'existence d'un service de « shuttle » en bus entre la Gare du Nord et la KBC soutient cette hypothèse. Ces grands employeurs de la commune sont principalement situés dans la même zone, autour de Saintelette - Ribaucourt - Comte de Flandre. Ils offrent majoritairement des emplois intellectuels de bureau et donc offre seulement une perspective à la partie la plus éduquée de la population. Depuis le déclin des activités industrielles, les opportunités d'emplois (formels) pour la classe ouvrière manquent. Un entretien de groupe avec de jeunes adultes nous a appris aussi que les jobs étudiants sont rares et que les emplois informels sont courants.

Localisation des sites des trois grands employeurs dans la commune de Molenbeek

- **KBC**
 - KBC Financement commercial KBC.1
 - KBC Group KBC.2
- **Commune Molenbeek-Saint-Jean**
 - Maison Communale M.1
 - Service Urbanisme M.2
 - Maison des Cultures M.3
 - Cellule de Coordination socio-économique M.4
 - C.P.A.S. M.5
 - Service Population M.6
 - Site rue de l'Intendant M.7
- **Communauté Française Wallonie-Bruxelles internationale**
 - C.F.1
 - C.F.2



Source : Hub, 2020 ; GoogleEarth



Quelle est l'économie de Molenbeek ?

Principaux employeurs et secteurs d'activités

Les employeurs de Molenbeek offrent une répartition de la main d'oeuvre manuelle vs. intellectuelle similaire à celle de la RBC.

La répartition des emplois selon qu'ils soient manuels ou intellectuels est assez proche de la moyenne régionale avec $\frac{3}{4}$ des emplois intellectuels. Cette part d'emploi intellectuel inclut les trois plus grands employeurs de la commune, et donc, un effectif qui provient largement de personnes qui se rendent à Molenbeek-Saint-Jean pour travailler.

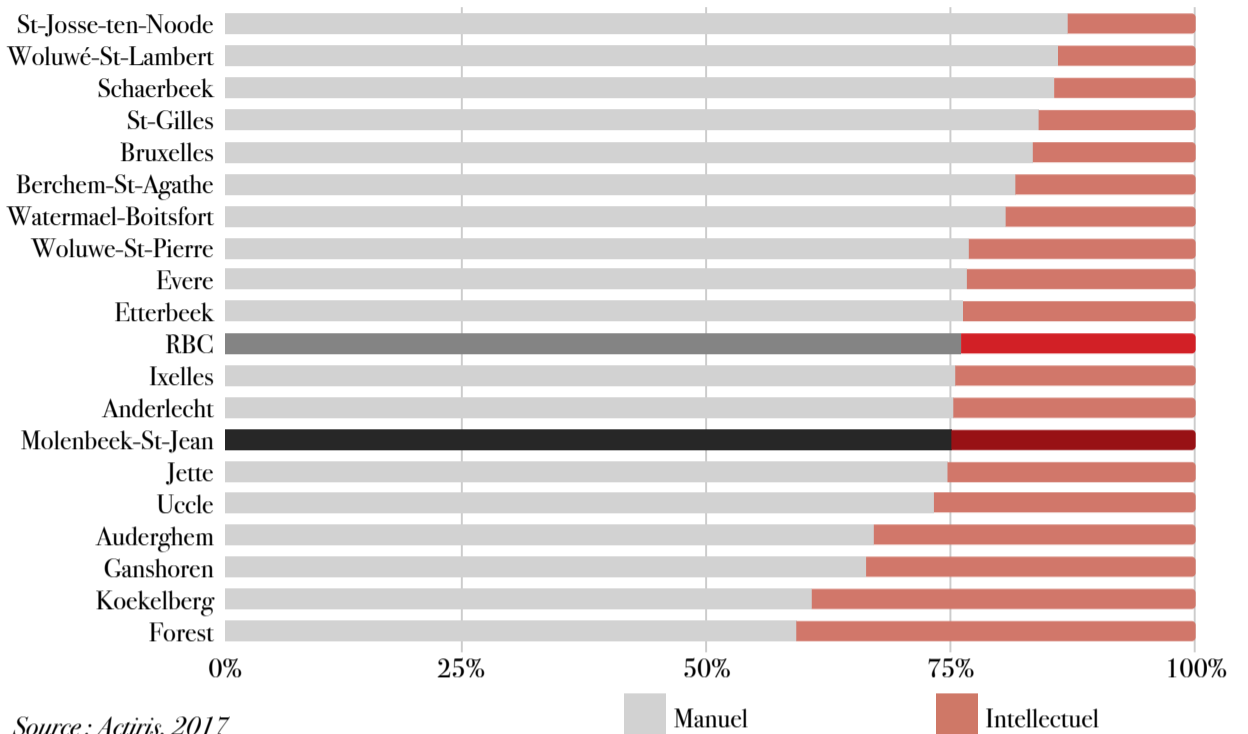
Le secteur public occupe une place conséquente à Molenbeek, influencée par de larges institutions belges.

Le classement des emplois en fonction des secteurs privé et public montre que le secteur public occupe une place plus importante à Molenbeek-Saint-Jean que dans la majorité des communes bruxelloises. La part importante des emplois publics souligne l'importance de la fédération Française Wallonie-Bruxelles comme employeur du secteur public à Molenbeek-Saint-Jean, avec une grande majorité d'emplois de bureau.

L'offre en emplois (indépendants et salariés) sur le territoire de la commune est faible par rapport à la RBC, plus particulièrement pour les emplois salariés.

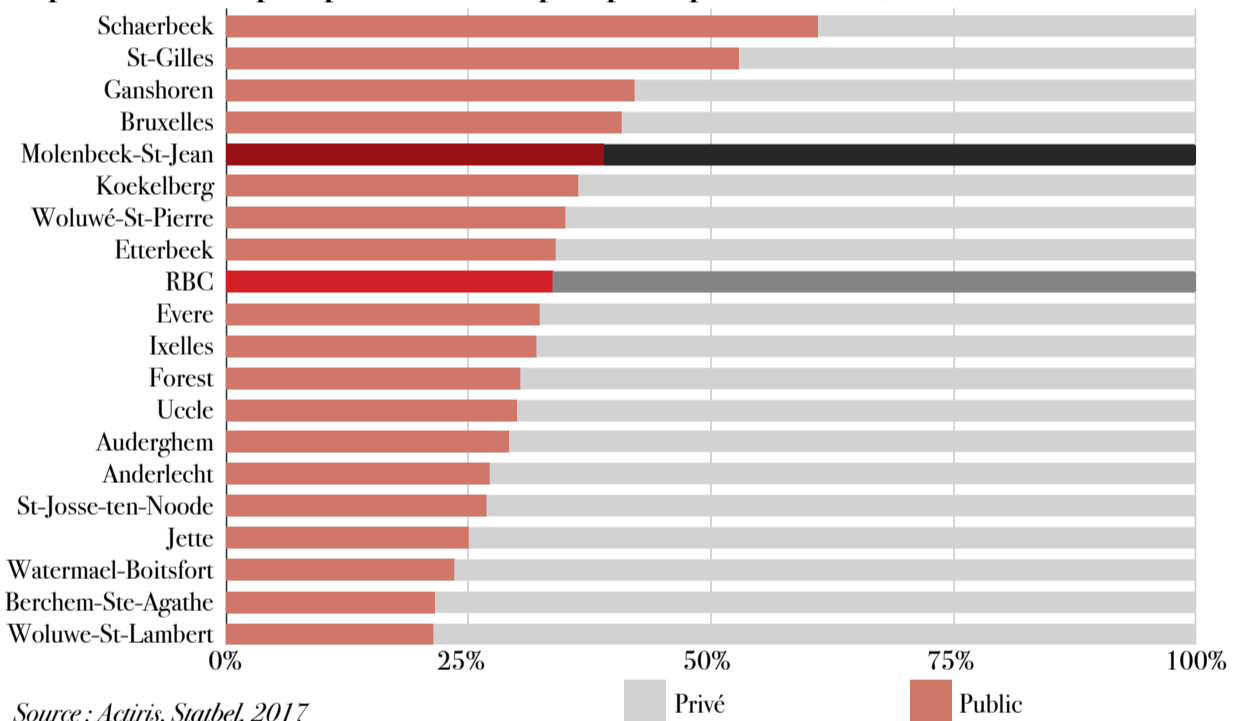
En comparant la répartition des salariés et des indépendants par commune, on remarque que la part des indépendants à Molenbeek est légèrement supérieure à la moyenne régionale. Toutefois, le nombre d'indépendants n'atteint que les $\frac{3}{4}$ de la moyenne de la RBC. Pour certains secteurs (industrie et artisanat, commerce, services) la différence est faible avec un nombre atteignant 80% de la moyenne régionale. En revanche, les professions libérales atteignent un tiers environ de la moyenne régionale. Enfin, les emplois salariés sont moins nombreux à Molenbeek qu'à l'échelle régionale.

Répartition des emplois salariés selon le statut (manuel ou intellectuel) par commune (2017)



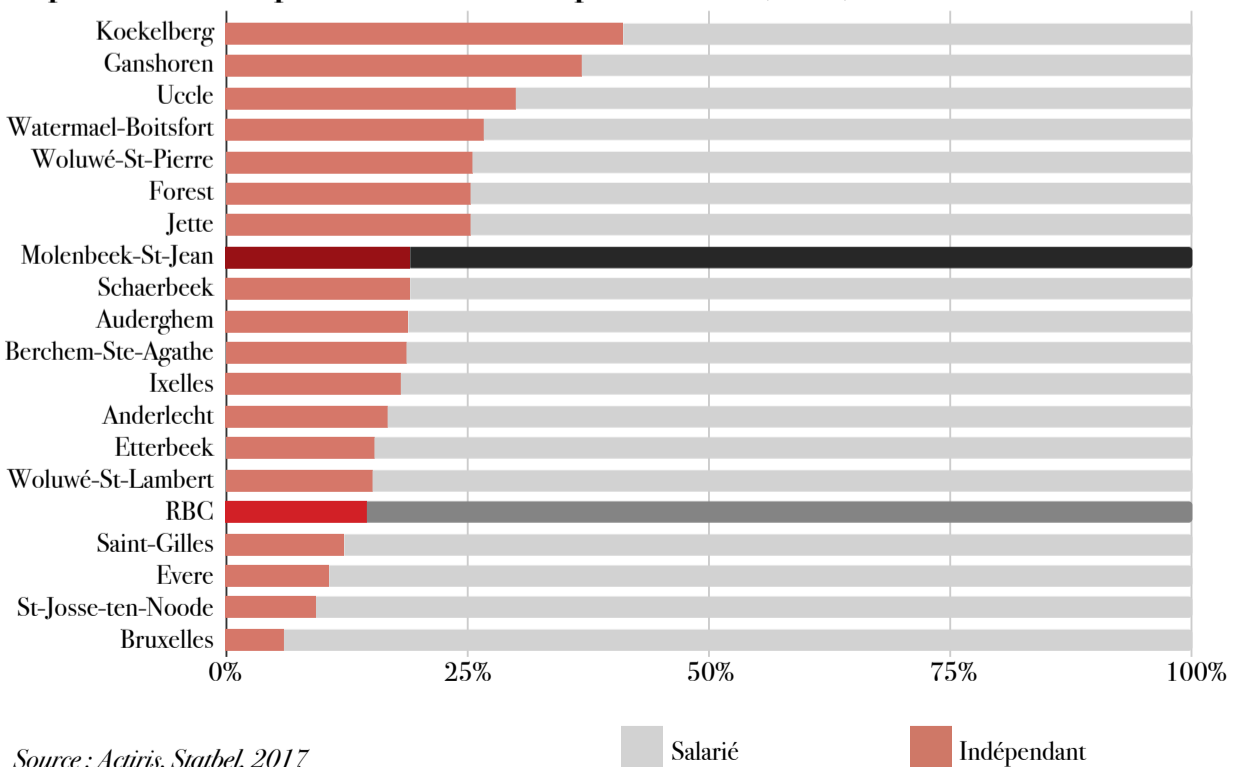
Source : Actiris, 2017

Répartition des emplois publics et des emplois privés par commune (2017)



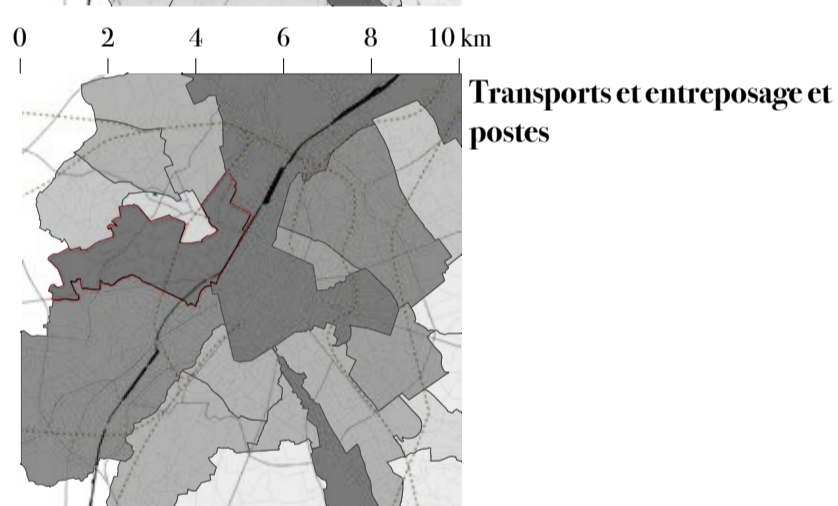
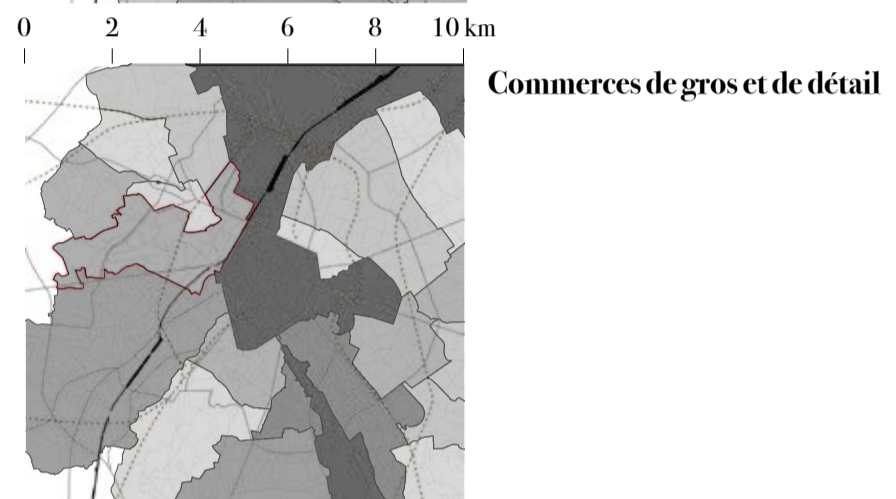
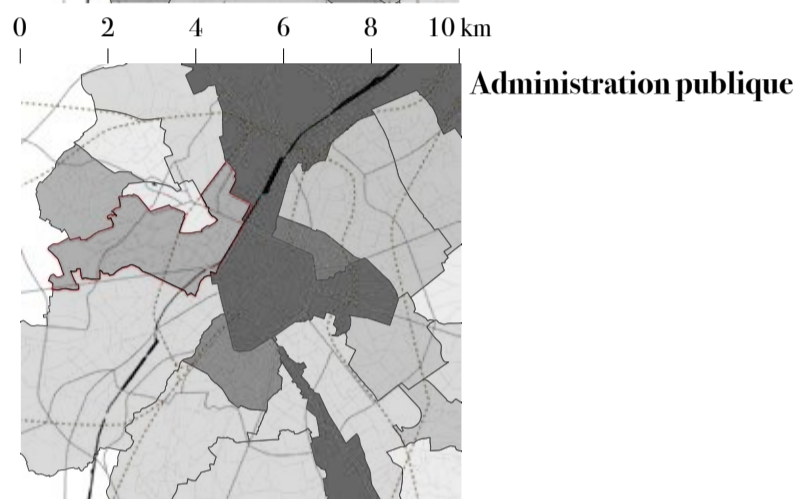
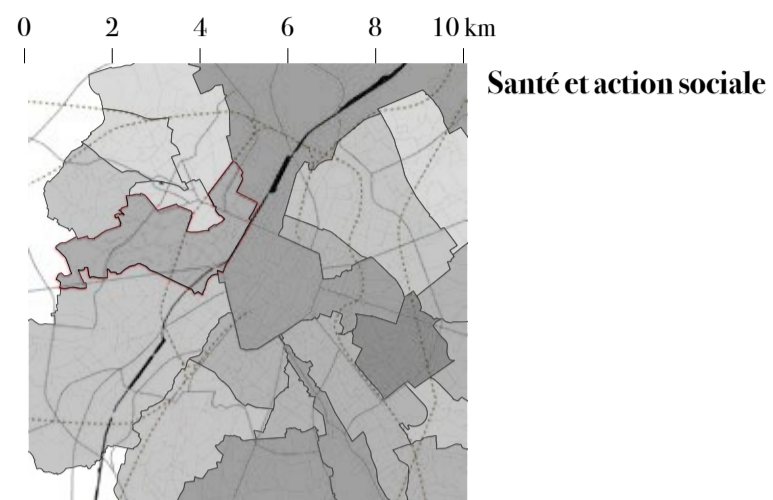
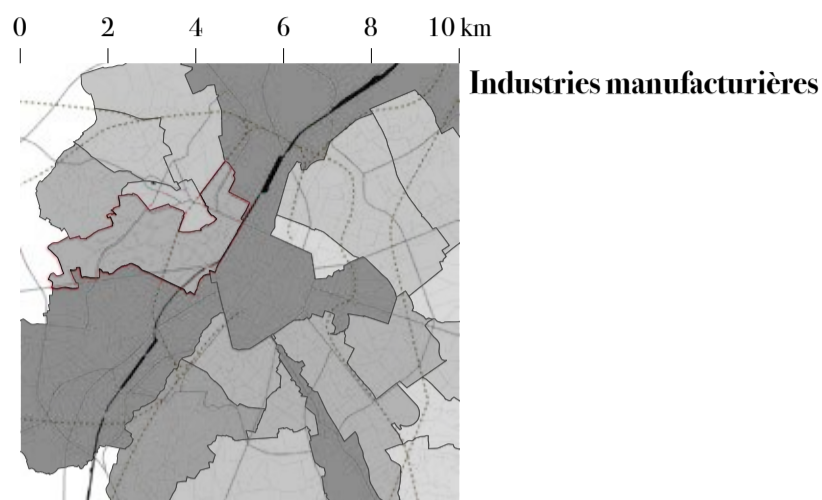
Source : Actiris, Statbel, 2017

Répartition des indépendants et des salariés par commune (2017)



Source : Actiris, Statbel, 2017

Quelle est l'économie de Molenbeek ? Principaux employeurs et secteurs d'activités



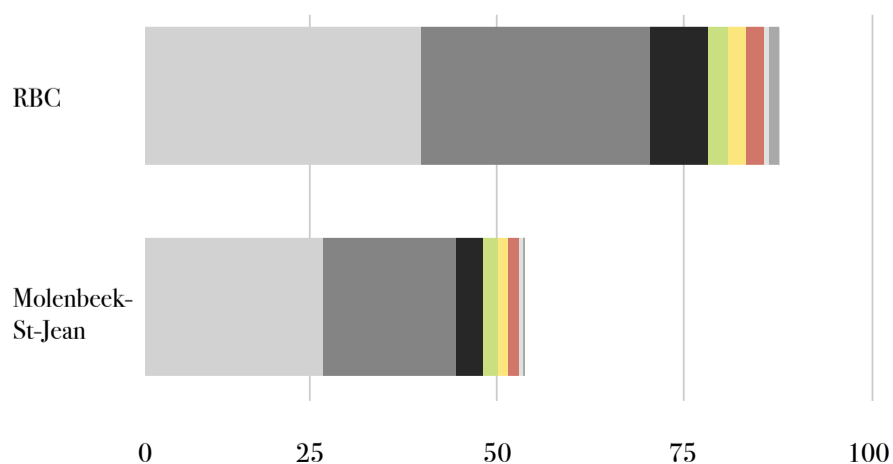
Importance de la présence des différents secteurs d'activités dans les différentes communes de la Région de Bruxelles Capitale



Source: Actiris, 2017 ; IBSA, 2018

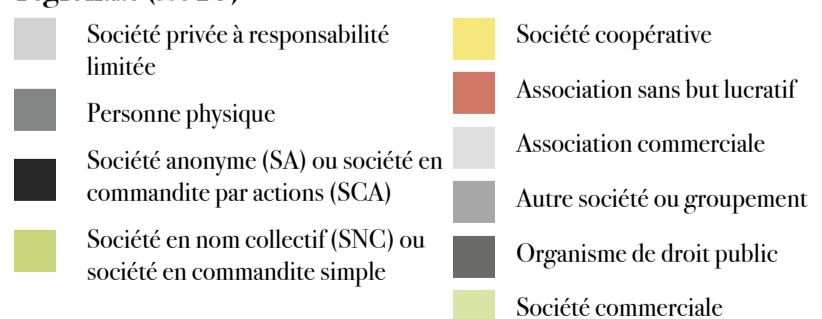


Les SPRL et les entreprises gérées par une personne physique sont les formes juridiques d'entreprises largement dominantes à Molenbeek-Saint-Jean.



Les Sociétés Privées à Responsabilité Limitée et les entreprises gérées par une personne physique (les indépendants) sont les formes juridiques d'entreprises les plus répandues à Molenbeek-Saint-Jean, mais leur nombre est toujours bien moins important qu'à l'échelle régionale.

Comparaison du nombre d'entreprises par 1.000 habitants et par forme juridique entre Molenbeek-Saint-Jean et la moyenne régionale (2018)



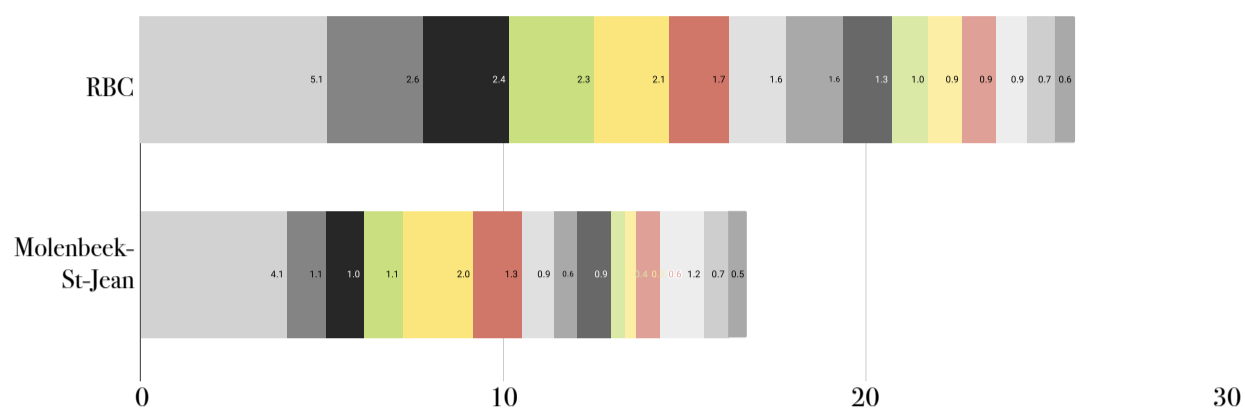
Source: IBSA, 2018

Quelle est l'économie de Molenbeek ?

Répartition des établissements par type d'entreprise

La répartition des types d'entreprises a des points communs avec la Région Bruxelles-Capitale, à ceci près que Molenbeek-Saint-Jean a un nombre d'établissements par 1.000 habitants nettement inférieur à la moyenne régionale.

De manière générale, le nombre d'établissements par 1.000 habitants est bien moins important à Molenbeek-Saint-Jean en comparaison avec la moyenne régionale. Le premier secteur - commerce de gros et de détail - est le même que pour la Région mais dans des proportions moindres. La santé humaine et l'action sociale ainsi que les transports, entreposages, et postes sont les deuxième et troisième secteurs de la commune, ce qui n'est pas le cas pour la Région Bruxelles-Capitale. Deux autres secteurs tiennent tête à la moyenne régionale, il s'agit des industries manufacturières, et de l'administration publique.



Comparaison du nombre d'établissements par 1000 habitants, selon les secteurs d'activités, entre Molenbeek et la moyenne régionale (2017)



Source: Actiris, 2017, Statbel, 2020

Commerce de gros et de détail

On trouve des établissements liés aux commerces de gros et de détail à foison sur le territoire molenbeekois, en grande partie ceux des secteurs de l'alimentation, de l'automobile et du textile. Les intermédiaires du commerce en tous genres sont également très présents. Les commerces de gros et de détail du secteur automobile sont localisés principalement dans le bas Molenbeek, et notamment dans le quartier Duchesse, ce qui concorde avec les observations précédentes sur l'importance du secteur automobile dans le bas Molenbeek.

Santé humaine et action sociale

Les établissements de santé humaine sont globalement équitablement répartis entre le haut et le bas Molenbeek. Cela n'est pas le cas pour les établissements d'action sociale qui sont, pour leur part, regroupés presque totalement dans le bas Molenbeek.

Transports, entreposages et postes

Les établissements dont les activités sont liées au transport et à la poste sont fortement répandus sur le territoire molenbeekois. Ils sont toutefois davantage concentrés dans le bas Molenbeek. Les établissements d'entreposage sont, quant à eux, peu nombreux et clairsemés sur le territoire.

Manufactures

Molenbeek-Saint-Jean regorge d'établissements liés aux activités industrielles, que ce soit dans le haut ou le bas Molenbeek. Ces activités sont principalement des activités de fabrication, d'extraction, de réparation et de transformation industrielles et ne comprennent pas les activités dites artisanales¹.

Administration publique

Les établissements de l'administration publique sont peu nombreux sur le territoire molenbeekois. Ils se concentrent principalement dans le bas Molenbeek, et plus particulièrement dans le quartier Molenbeek Historique, autour de la Place communale².

¹ Les données cartographiées excluent les entreprises sans libellé, les associations et les indépendants. Elles se basent sur un sous-cluster que nous avons créé à partir du cluster «Industries manufacturières» et peuvent donc dépeindre un ensemble d'entreprises quelque peu différent de celui choisi par Actiris pour le secteur «Industries manufacturières».

² Les données cartographiées excluent les entreprises sans libellé, les associations et les indépendants.

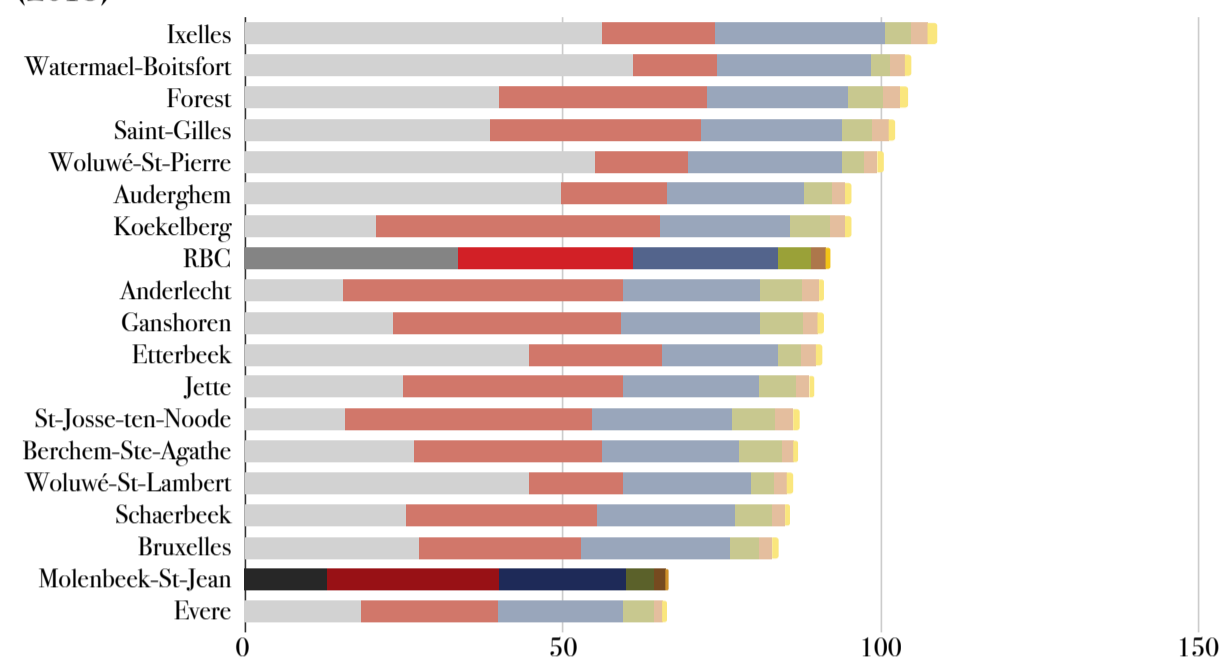
Quelle est l'économie de Molenbeek ?

Importance des indépendants

L'offre en emplois (indépendants) sur le territoire de la commune est faible par rapport à la RBC, plus particulièrement pour les emplois salariés. La part des indépendants à Molenbeek n'atteint que 72% par rapport à la moyenne de la Région. Pour certains secteurs (industrie et artisanat, commerce, services) la différence est faible avec un nombre atteignant 80% de la moyenne régionale. Lorsqu'on s'intéresse aux professions libérales par contre, on remarque qu'elles atteignent seulement 37% de la moyenne régionale.



Répartition des indépendants par secteur d'activité, par commune et par 1.000 habitants (2018)

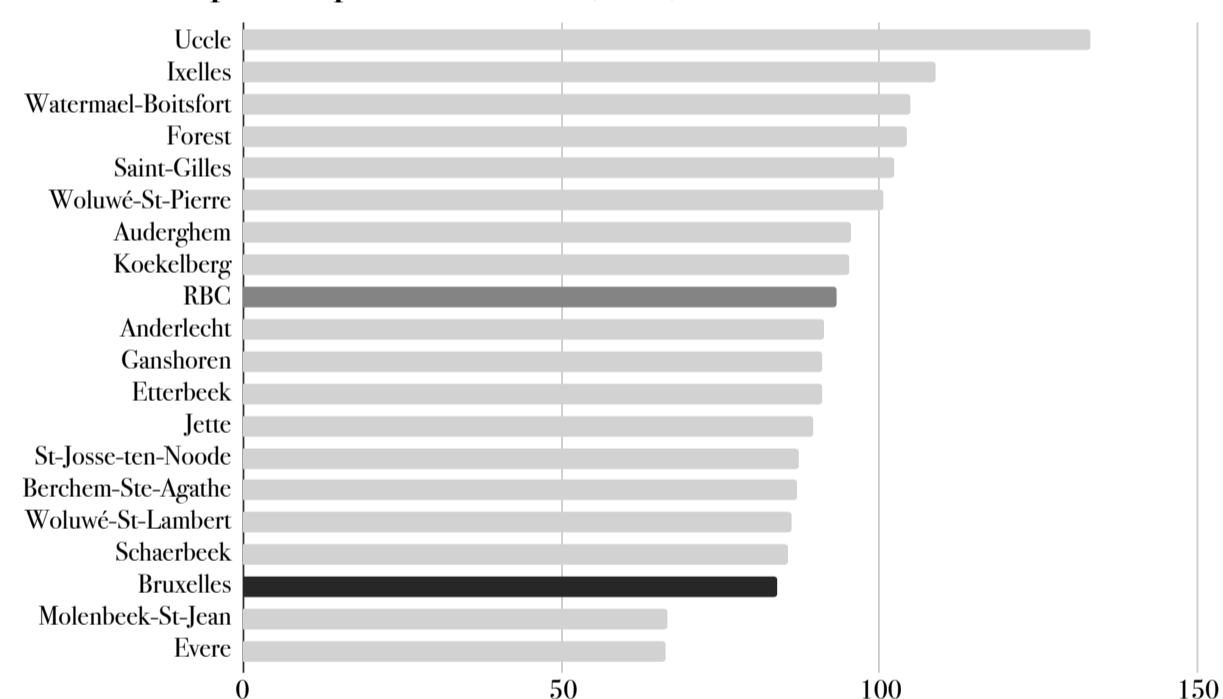


Source : Actiris, Statbel, 2018

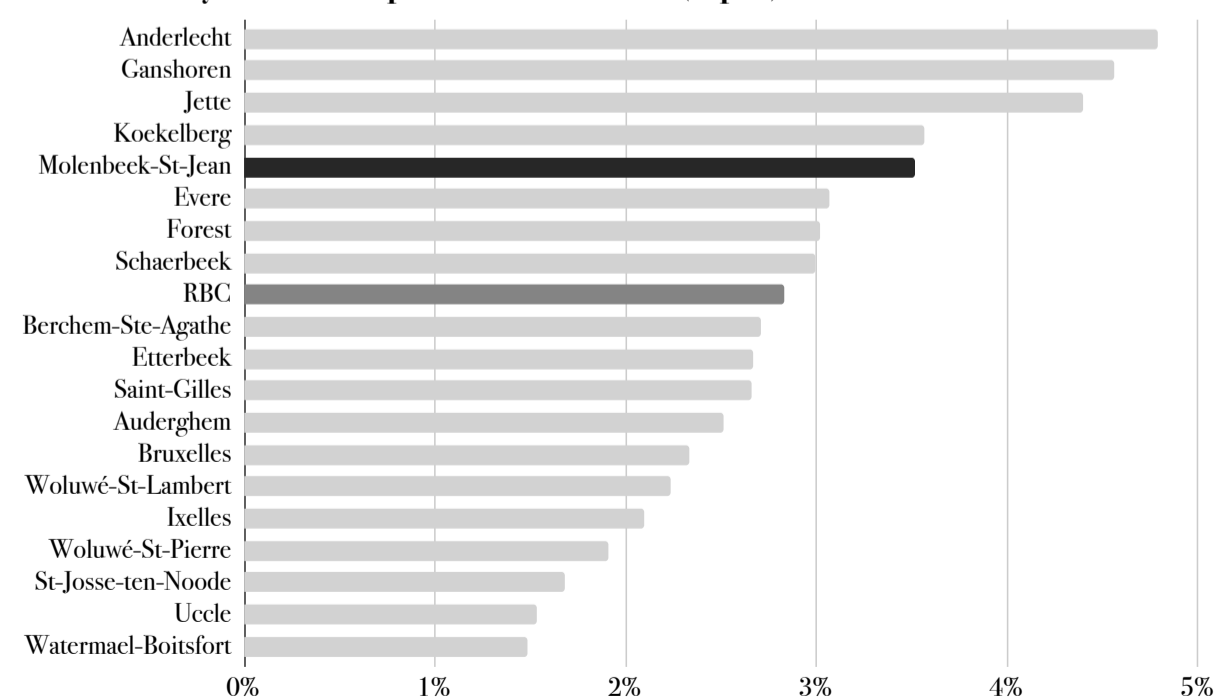
Le nombre d'indépendants à l'échelle communale est limité, mais leur croissance est importante et pourrait indiquer une tendance de long terme.

Le nombre d'indépendants calculé par 1.000 habitants pour Molenbeek-Saint-Jean est faible par rapport aux autres communes de la région. Cependant, la main-d'œuvre indépendante a connu une croissance supérieure à la moyenne au cours des dix dernières années (environ 25% plus forte que la moyenne de la Région Bruxelles-Capitale). Cela pourrait indiquer une tendance à atteindre, à long terme, le même niveau de main-d'œuvre indépendante que la région. Cependant, cette croissance peut aussi indiquer une augmentation des situations de type emploi précaire.

Nombre d'indépendants par 1000 habitants (2018)



Croissance moyenne des indépendants 2009 - 2018 (% p.a.)



Source : Actiris, 2018

Quelle est l'économie de Molenbeek ?

Répartition des établissements par type d'entreprise

Les très petites entreprises sont peu nombreuses à Molenbeek.

Les très petites entreprises (<10 employés) sont peu présentes à Molenbeek-Saint-Jean par rapport aux autres communes bruxelloises. Les très petites entreprises peuvent être formées par des indépendants voulant bénéficier d'un autre statut. Le manque de représentation de Molenbeek-Saint-Jean dans les deux catégories peut donc être en partie lié.

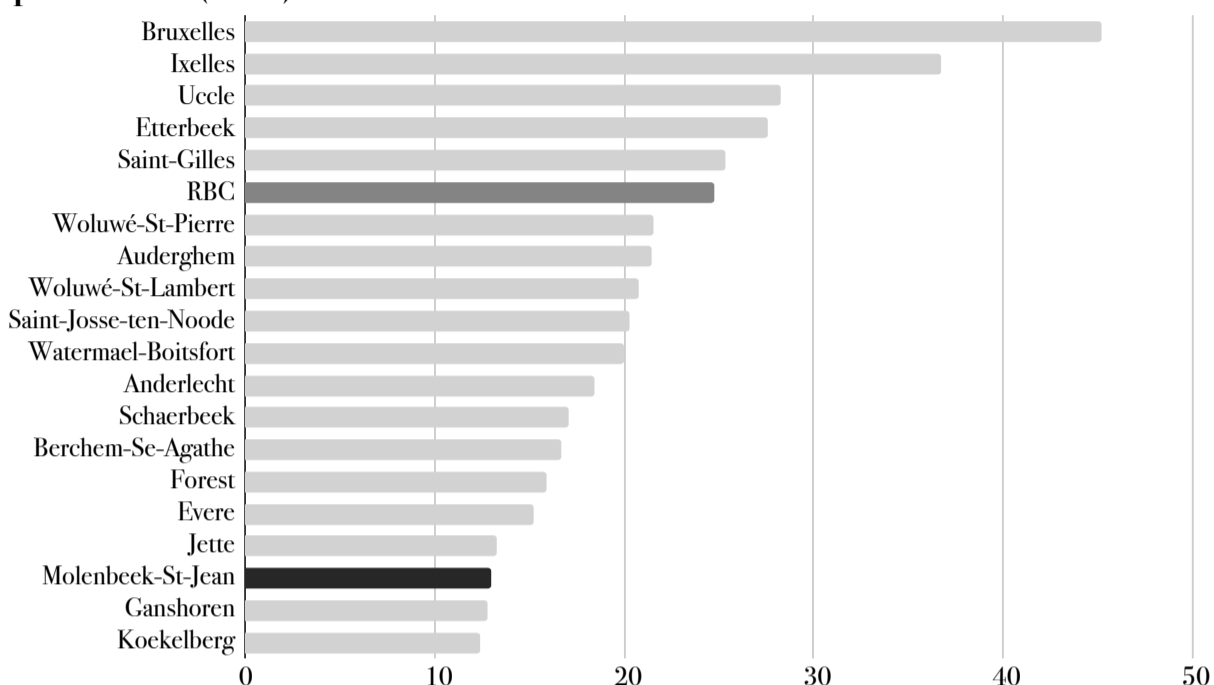
Les petites et moyennes entreprises sont également peu représentées à Molenbeek, en comparaison avec la moyenne régionale.

Le nombre d'unités d'établissements de type PME (entre 10 et 500 employés) par 1.000 habitants est bien en dessous de la moyenne régionale. La même tendance est observée que pour les très petites entreprises.

Les grandes entreprises sont peu représentées sur le territoire de Molenbeek comme c'est le cas dans la majorité des communes de la RBC.

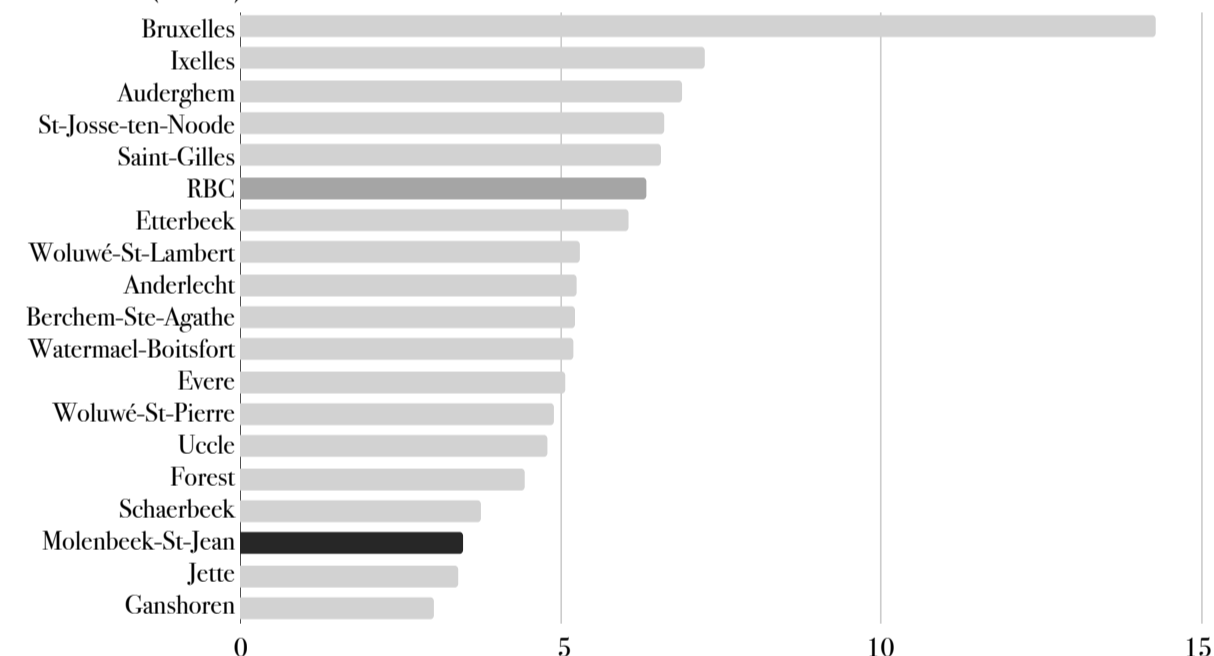
Les grandes entreprises de plus de 500 employés sont très peu présentes sur le territoire molenbeekois (9 unités locales d'établissements larges pour 100.000 habitants), en comparaison avec d'autres communes telles que Saint-Josse et Bruxelles. Toutefois, la moyenne régionale est assez basse (13 unités locales d'établissements larges pour 100.000 habitants) et est largement influencée par le nombre important d'unités locales d'établissements larges dans certaines communes.

Nombre d'unités locales d'établissements de type « tres petite entreprise » par 1.000 hab. et par commune (2018)



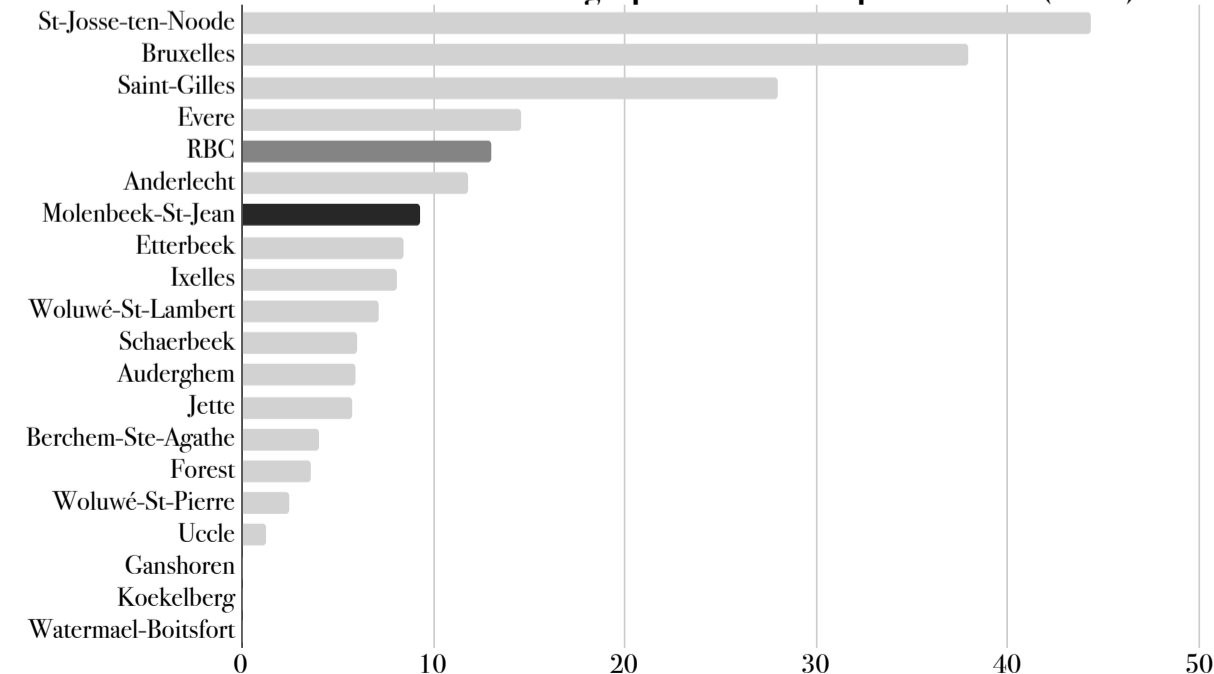
Source : IBSA, Statbel, 2018

Nombre d'unités locales d'établissements PME (10 - 500 employés) par 1.000 hab. et par commune (2018)



Source : IBSA, Statbel, 2018

Nombre d'unités locales d'établissements larges par 1.000 hab. et par commune (2018)



Source : IBSA, Statbel, 2018

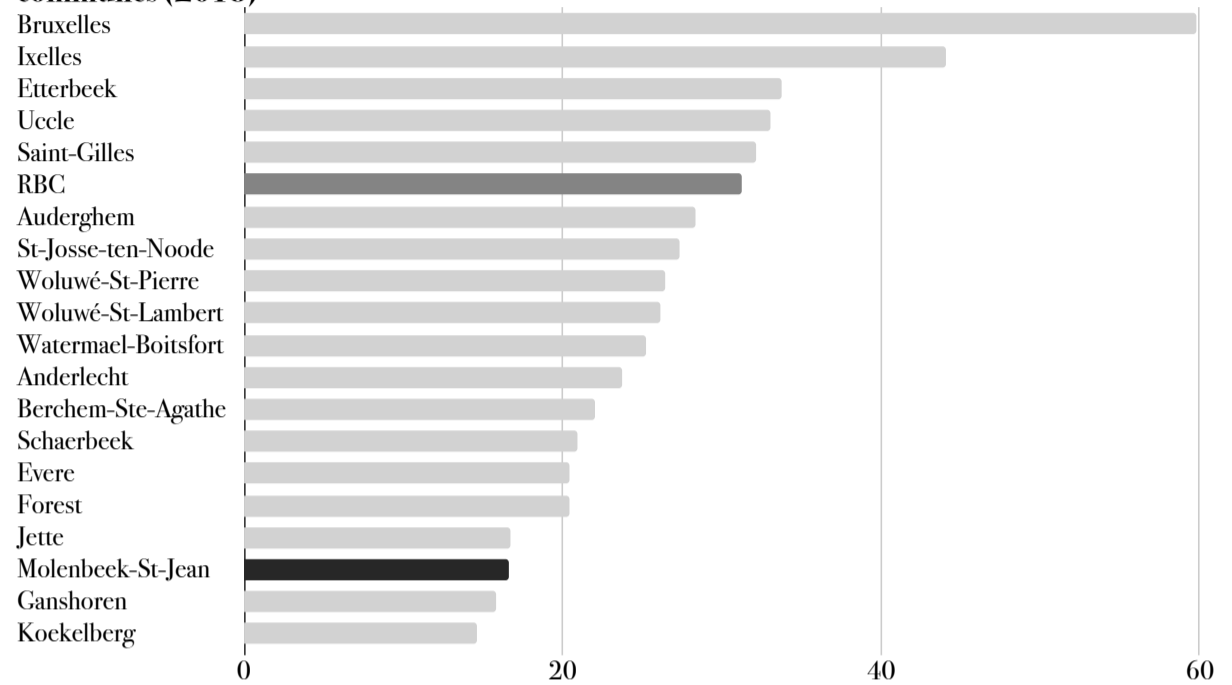
Quelle est l'économie de Molenbeek ?

Répartition des établissements par type d'entreprise

La densité des établissements à Molenbeek fait partie des plus faibles densités de la RBC.

La densité des unités locales d'établissements est assez faible à Molenbeek-Saint-Jean en comparaison avec les autres communes de la Région Bruxelles-Capitale. Bruxelles-Ville impacte fort la moyenne régionale mais d'autres communes se portent aussi très bien (Ixelles, Etterbeek, Uccle, Saint-Gilles, etc).

Comparaison du nombre d'unités locales d'établissement par 1.000 habitants selon les communes (2018)

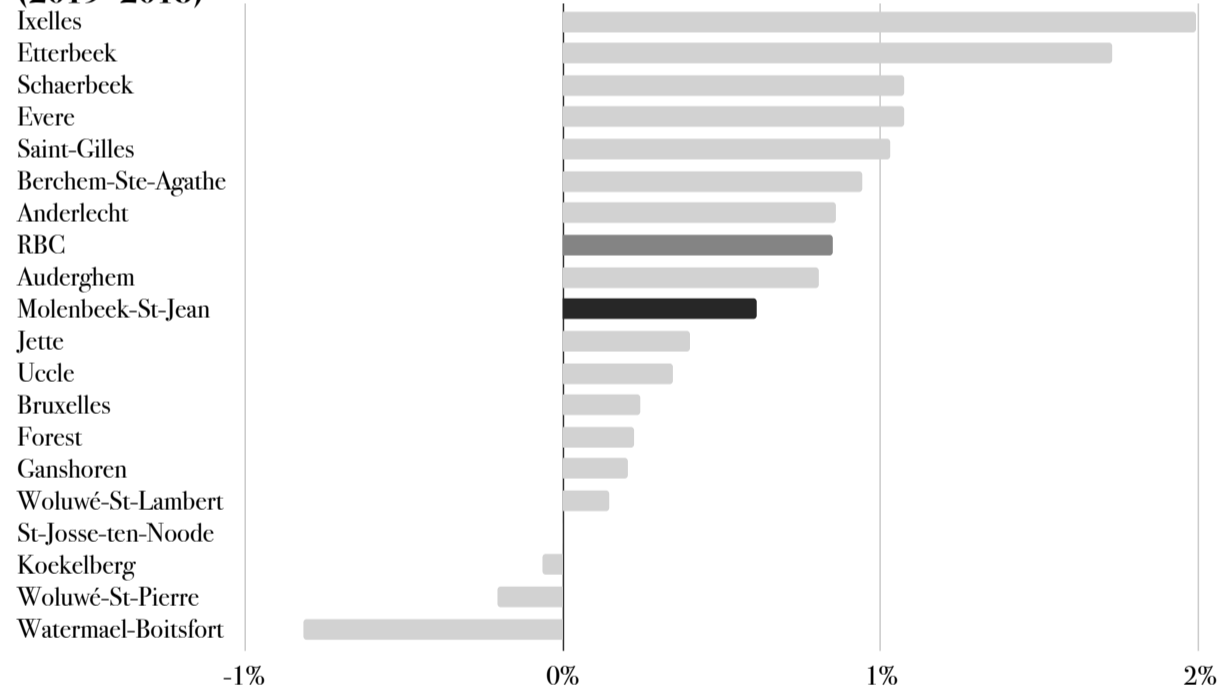


Source : IBSA, Statbel, 2018

La croissance de la densité des établissements à Molenbeek est positive mais assez faible.

La croissance de la densité des établissements est positive à Molenbeek-Saint-Jean mais elle reste faible par rapport à la moyenne de la RBC. Vu que la densité absolue d'établissements est aussi plus faible que la moyenne, un écart se creuse avec le temps.

Croissance moyenne par an d'unités locales d'établissement selon les communes (2019 - 2018)



Source : IBSA, Statbel, 2009 - 2018

Quelle est l'économie de Molenbeek ?

Les espaces de bureaux

La densité des bureaux est proche de la moyenne régionale, avec une offre croissante du haut vers le bas Molenbeek.

A l'échelle communale, la densité des bureaux à Molenbeek est respectable. La commune est juste en dessous de la moyenne régionale (fortement influencée par les chiffres de Saint-Josse-ten-Noode) et la différence est faible. A l'échelle des quartiers et des secteurs, le bas de Molenbeek propose une offre de bureaux conséquente, exemplifiée par plusieurs grandes compagnies implantées dans ces quartiers (exemple: KBC). Plus haut, l'offre se raréfie spécialement dans les quartiers de type résidentiel tels que Korenbeek.

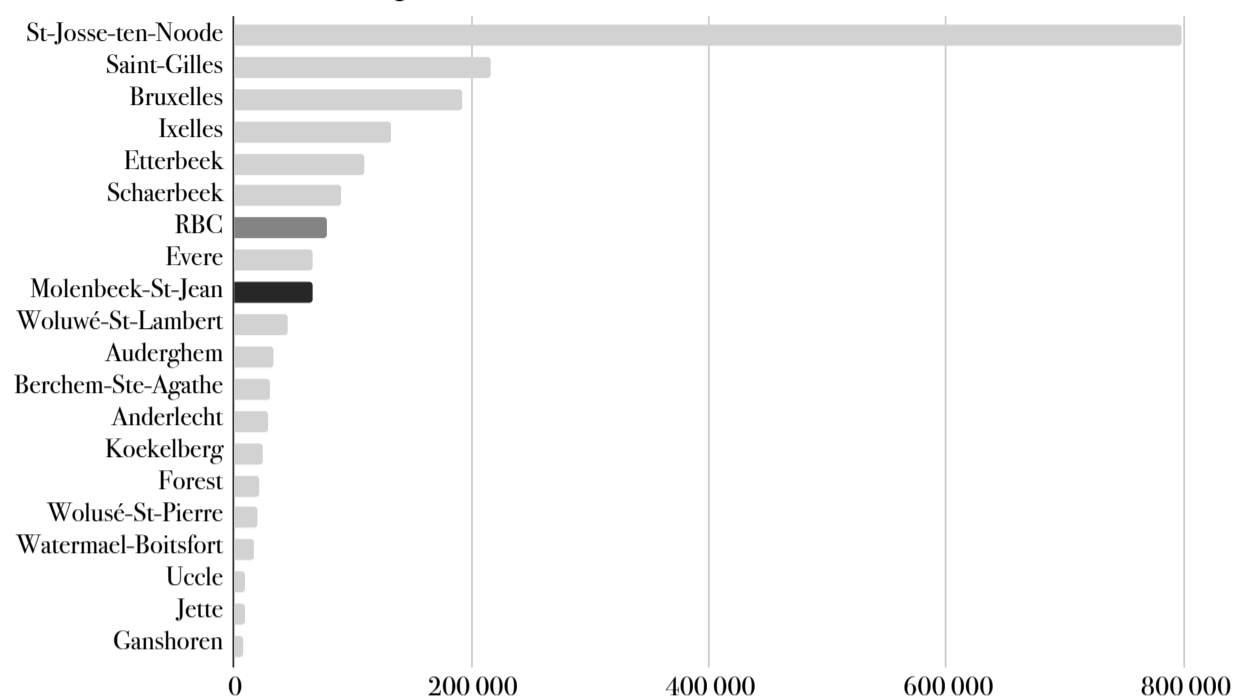
L'offre de bureaux disponibles est dispersée sur le territoire communal.

Le graphique montre l'offre instantanée datant de début octobre 2020. Les espaces de bureaux disponibles (à vendre et/ou à louer) se trouvent principalement dans les quartiers Duchesse, Karreveld et Molenbeek Historique. Il semblerait qu'aucun espace ne se trouve dans les quartiers Korenbeek et Cureghem Rosée (sauf si ces espaces sont compris dans « adresse inconnue »).

La coexistence entre espace résidentiel et de bureaux est correcte, spécialement dans le bas Molenbeek.

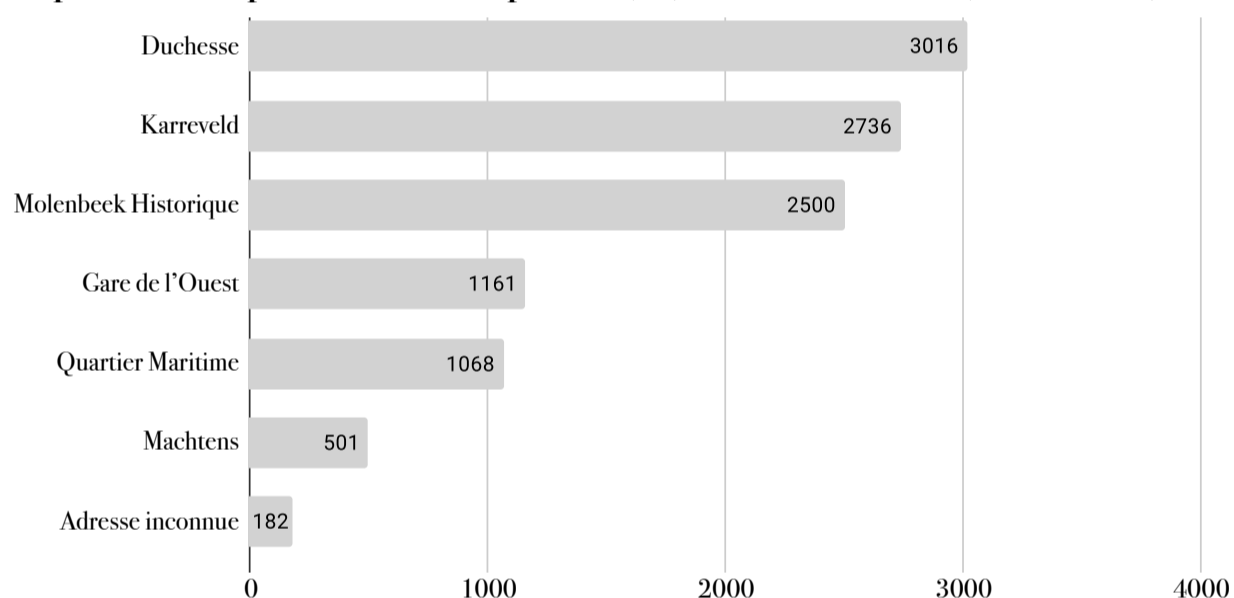
A l'échelle des communes, on remarque que la plupart d'elles sont proches d'un indice de coexistence de 0.35, ce qui correspond à un mix homogène entre ménages et bureaux (jusqu'à 5m² de bureaux par ménage). Celles avec un indice plus faible sont majoritairement résidentielles alors que Bruxelles-Ville, par exemple, se rapproche d'un quartier de bureaux (entre 5 et 50m² de bureaux par ménage). Molenbeek, avec un index de 0.33, se situe dans la moyenne et offre un mix entre bureaux et ménages sur son territoire. Lorsqu'on se penche sur les quartiers et secteurs, on remarque que le Quartier Maritime est un quartier de bureaux. Dans le haut Molenbeek par contre, l'indice est souvent très bas vu la faible offre en bureaux.

Densité des bureaux (m²/km²) par commune (2018)



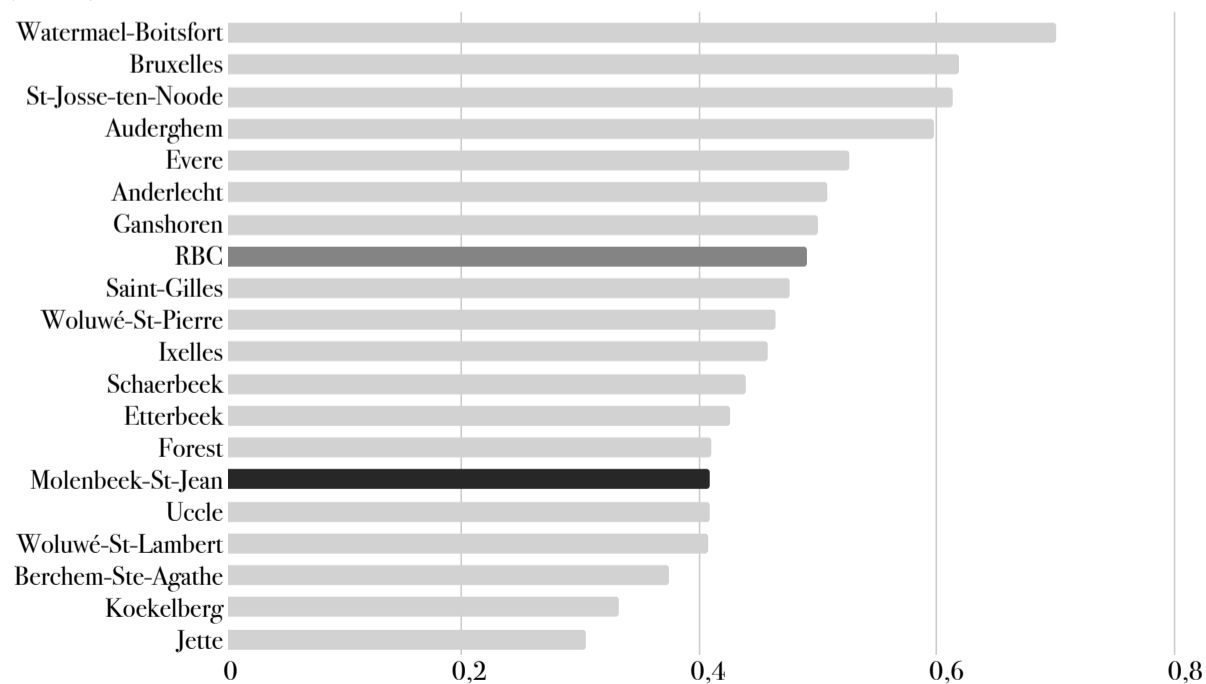
Source : IBSA, 2018

Répartition des espaces de bureaux disponibles (m²) à Molenbeek-St-Jean (octobre 2020)



Source : Immoweb, Immovlan, Citydev, octobre 2020

Indice de coexistence entre la densité résidentielle et la densité des bureaux par commune (2018)

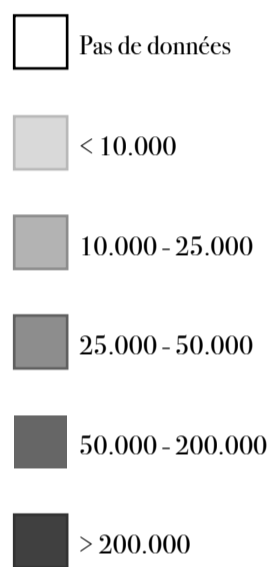


Source : IBSA, 2018

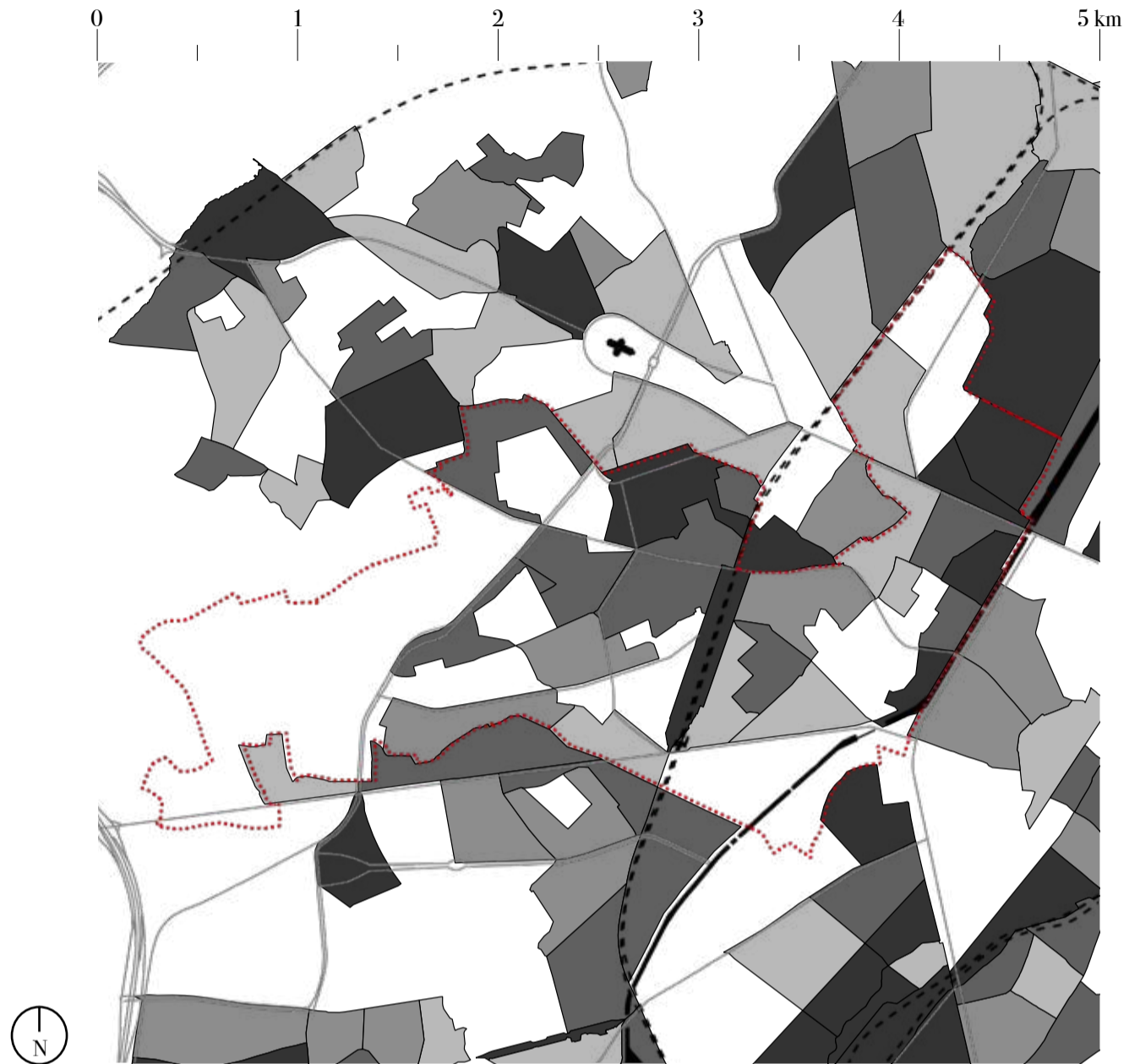
Quelle est l'économie de Molenbeek ?

Les espaces de bureaux

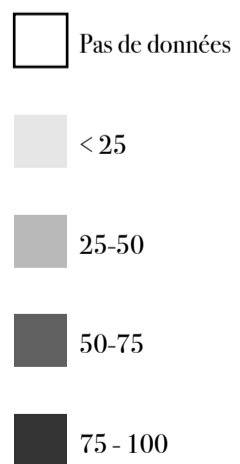
Densité des bureaux (m²/km²)
(secteurs statistiques)



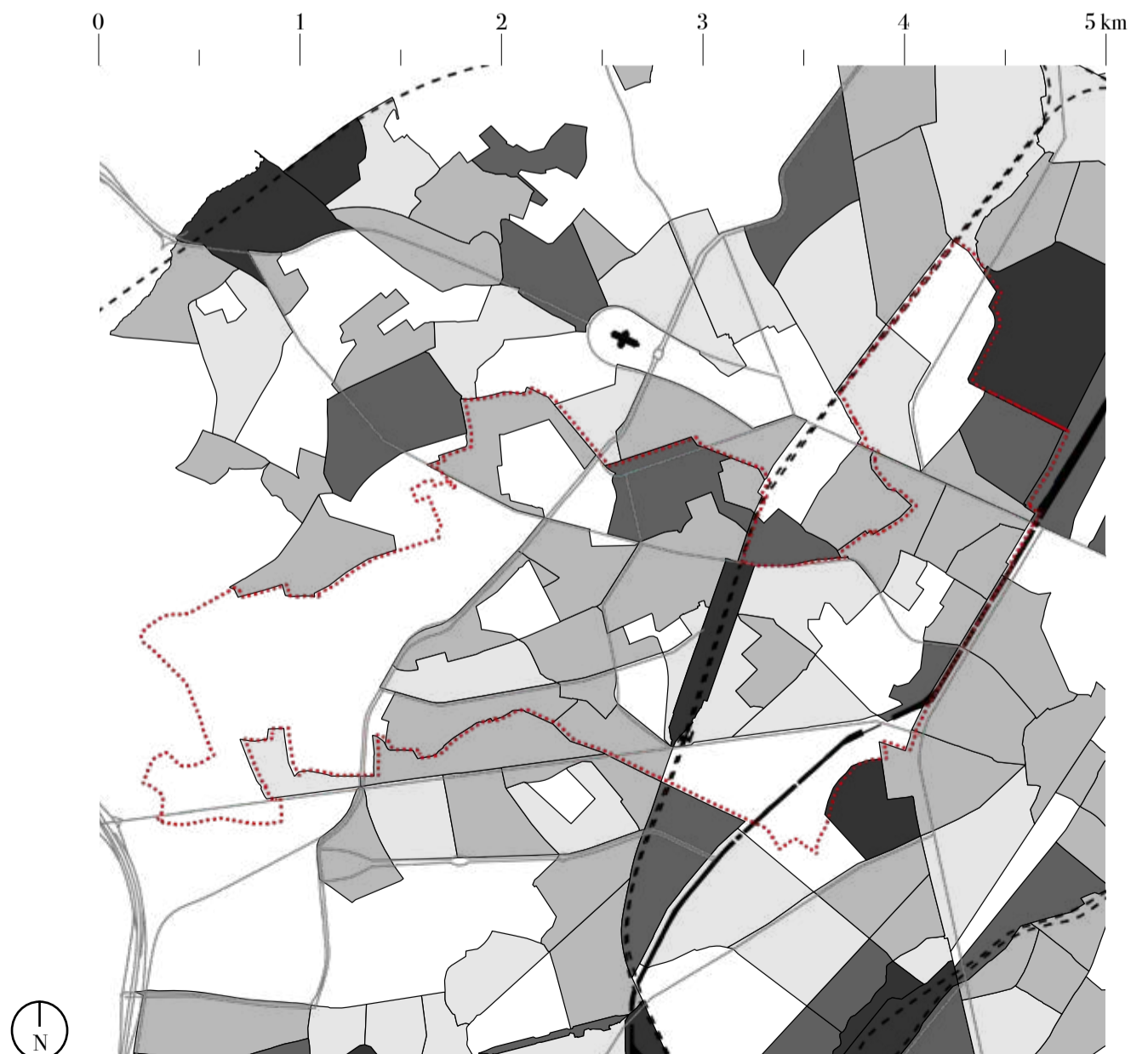
Source : IBSA, 2018



Indice de coexistence entre bureaux et ménages (secteurs statistiques)



Source : IBSA, 2018



Quelle est l'économie de Molenbeek ?

D'autres secteurs d'intérêt

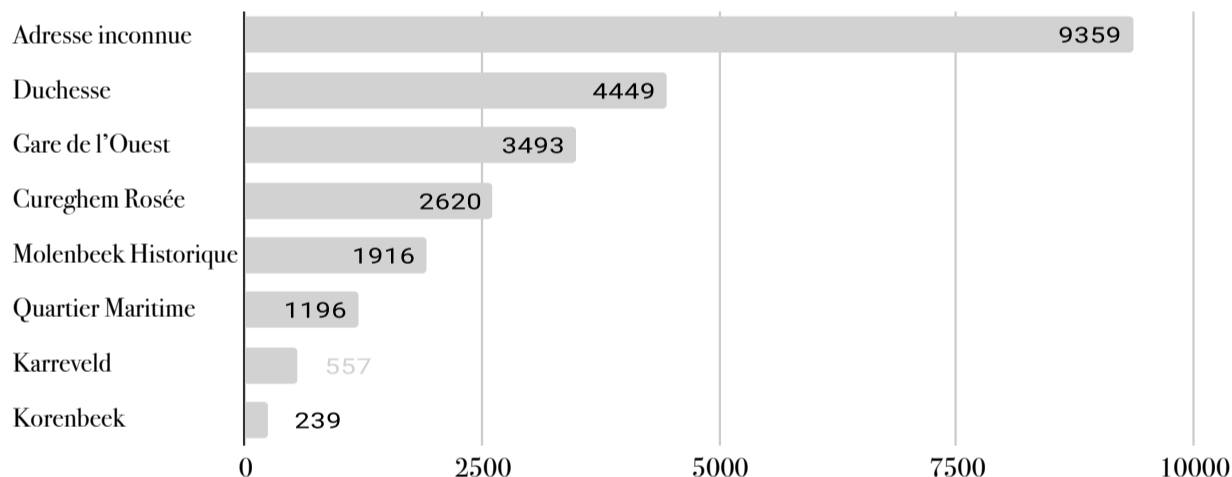
Les services professionnels

Les activités liées à l'architecture sont surtout concentrées dans le bas Molenbeek. On observe en effet très peu d'activités liées à l'architecture dans le haut Molenbeek, mais on y trouve un nombre tout de même conséquent de professions libérales du droit et de la comptabilité. Dans le bas Molenbeek, les professions libérales du droit et de la comptabilité sont surtout présentes dans le quartier Maritime.

Secteur de la créativité et de l'artisanat

La répartition entre activités artisanales et activités de créativité est assez équitable sur le territoire molenbeekois. Ces activités sont plus nombreuses dans le bas Molenbeek, et notamment dans le quartier Molenbeek Historique et le quartier Maritime. Le secteur créatif comprend notamment des activités liées à la photographie, à la publicité, à la production de films, au spectacle, ou encore à la production musicale.

D'importantes surfaces industrielles sont disponibles sur le marché, principalement dans le bas Molenbeek



Répartition des espaces industriels disponibles (en m²) à Molenbeek-St-Jean (Octobre 2020)

Source : Citydev, Immoweb, Immovlan, 2020

Le graphique montre l'offre instantanée datant de début octobre 2020. Les espaces industriels disponibles (à vendre et/ou à louer) sont principalement situés dans le bas Molenbeek. Les « adresses inconnues » sont souvent liées à des surfaces importantes avec un potentiel immobilier ou mixte dans un futur plus ou moins proche.

Quelle est l'économie de Molenbeek ?

D'autres secteurs d'intérêt



La densité des ateliers et entrepôts est élevée dans le bas Molenbeek, et plus particulièrement dans les quartiers Duchesse et Cureghem Rosée.

Fonction et localisation des ateliers et entrepôts

Atelier ancien	Entrepôt ancien	Serre
Atelier moderne	Entrepôt annexe	Entrepôt/Atelier vide
Bureau	Logement	
Bureau accessoire	Magasin	

Source : perspective.brussels, 2018



V

Identification des différents équipements

Les équipements culturels

Les équipements d'enseignement

Les équipements pour la petite enfance

Les équipements sportifs

Les équipements de santé

ASBL

Une vie sociale publique qui manque d'inspiration et de participation

Une participation inégale à la vie citadine

Des difficultés entre les personnes souvent liées à une mauvaise qualité du logement

Un problème d'éducation

Pôles commerciaux

Un réseau métropolitain

Des déplacements habituels

Une mobilité partagée

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Identification des différents équipements

Les termes équipements et services renvoient à des concepts génériques à spectre large qui couvrent diverses catégories. Perspective.brussels définit les équipements collectifs comme « *des infrastructures utiles à la collectivité. Ils ont pour objectif principal d'offrir un service d'intérêt général à un large public en répondant aux différents besoins des habitants: culture, médias, sport, santé, éducation, petite enfance, services publics, économie sociale, etc. La mission collective des équipements prime sur leur éventuelle rentabilité* ». C'est dire qu'il existe de nombreuses approches pour cerner leurs enjeux multiples. Les équipements et les services suscitent différents types de demandes qui s'articulent à diverses échelles en fonction de la variété des publics, des conditions de vie sociale et économique, des enjeux culturels et sociétaux, voire même des contextes événementiels. Les équipements et les services couvrent de surcroît une variété de domaines. (Si l'on se limite aux seuls services de proximité, on peut citer en exemple l'étude BRAT/BGI réalisée en 2010 pour l'ADT pour le compte du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale¹ qui a recensé, sans prétendre à la complétude, 60 catégories différentes, réparties en 13 thèmes : aide aux personnes², éducation et enseignement³, santé physique⁴, santé mentale⁵, handicap⁶, emploi et formation⁷, immigration⁸, justice⁹, enfance et jeunesse¹⁰, famille¹¹, seniors¹², sport et récréation¹³, Beaux-arts et audiovisuel¹⁴.)

La panoplie des équipements ne cible pas seulement les individus mais elle comprend aussi un soutien dynamique au maintien d'un climat social apaisé, au développement de l'économie locale et à l'amélioration de la qualité environnementale. Les équipements et les services sont en lien avec l'habitabilité de la ville et prennent ainsi part à l'urbanité, pour autant qu'ils dépassent le stade de la ville façade et contribuent à rendre la ville actrice de son propre développement. Bien vivre sa ville est tributaire de leur niveau de qualité et de leur répartition équitable et équilibrée sur l'ensemble du territoire. En résumé, les équipements et les services participent assurément de la lutte contre les ségrégations urbaines et contribuent à l'attractivité de la ville, tout en générant du lien social, voire même sociétal. Au-delà de la satisfaction des besoins, les équipements sont, au moins potentiellement, des lieux de rencontre et de renforcement de la cohésion sociale et des incubateurs de dynamique sociétale. Au-delà de la satisfaction des besoins, les équipements sont, au moins potentiellement, des lieux de rencontre, de renforcement de la cohésion sociale et des incubateurs de dynamique sociétale.

L'analyse territoriale des équipements depuis ce constat implique également qu'il convient de distinguer l'apport des équipements et des services en fonction d'échelles variables : la métropole, la ville, ses quartiers de proximité rapprochée, sans oublier les services à domicile, les divers équipements à incidence unique.

Les cartes des équipements telles que présentées dans le présent diagnostic rendent compte de la distribution géographique des différents types d'équipements dans le dessein de vérifier dans quelle mesure la population dispose équitablement des équipements nécessaires, notamment en fonction des zones de proximité autour de chaque implantation, zones qui sont définies en fonction des distances de référence idéales, selon le type d'équipements et des publics concernés afin d'éviter des déplacements jugés trop importants. Sont ainsi pris en considération : les différents équipements sportifs, culturels, d'enseignement, les crèches et les différents équipements autour de la petite enfance et certains équipements d'aide sociale.

L'évolution des besoins, liée aux changements technologiques et sociétaux, ou encore démographiques, modifie la demande et les besoins en matière de services, ce qui entraîne alors la nécessité de modifier les équipements. Cette relation dialogique de développement invite à interpréter les données du présent diagnostic avec la prudence nécessaire, car sa méthodologie ne peut refléter pleinement la dynamique systémique qui la sous-tend.

¹ <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/equipements-collectifs>, 16/10/2020

² BRAT/BGI – ADT, Inventaires des Équipements en Région de Bruxelles-Capitale – Inventaire analytique Novembre 2010

³ Aide aux personnes : aide sociale, médiation de dettes, aide spécifique aux sans-abris et aux démunis, hébergement (d'urgence, de transit, etc.), centres de rencontre et de convivialité, aide au logement, conseil et aide à la rénovation, volontariat (aide aux candidats volontaires).

⁴ Santé physique : soins médicaux, promotion de la Santé, qualité de vie et soutien aux familles et malades.

⁵ Santé mentale : hébergement, assuétudes, consultations psychologiques et psychiatriques, hôpitaux psychiatriques, services d'accompagnement.

⁶ Handicap : accueil de jour pour handicapés, revalidation, services résidentiels adaptés, emploi et insertion socio-professionnelle, services d'aide et d'accompagnement, activités sociales, culturelles et sportives pour personnes handicapées.

⁷ Emploi et formation : aide à la recherche d'un emploi, formation professionnelle, insertion socio-professionnelle, économie sociale d'insertion, aide aux entreprises, à la création d'entreprises.

⁸ Immigration : aide aux personnes immigrées, dialogue interculturel et prévention à la discrimination.

⁹ Justice : aide aux justiciables, boutiques de droit et services juridiques, maltraitance, commissariats de police.

¹⁰ Enfance et jeunesse : accueil de la petite enfance, protection et aide à la jeunesse en difficulté (selon décret), aide aux jeunes (services d'aide aux jeunes en dehors des services purs «Aide à la jeunesse» selon le décret, loisirs et temps libre pour jeunes.

¹¹ Famille : accueil de la petite enfance, protection et aide à la jeunesse en difficulté (selon décret), aide aux jeunes (services d'aide aux jeunes en dehors des services purs «Aide à la jeunesse» selon le décret), loisirs et temps libre pour jeunes.

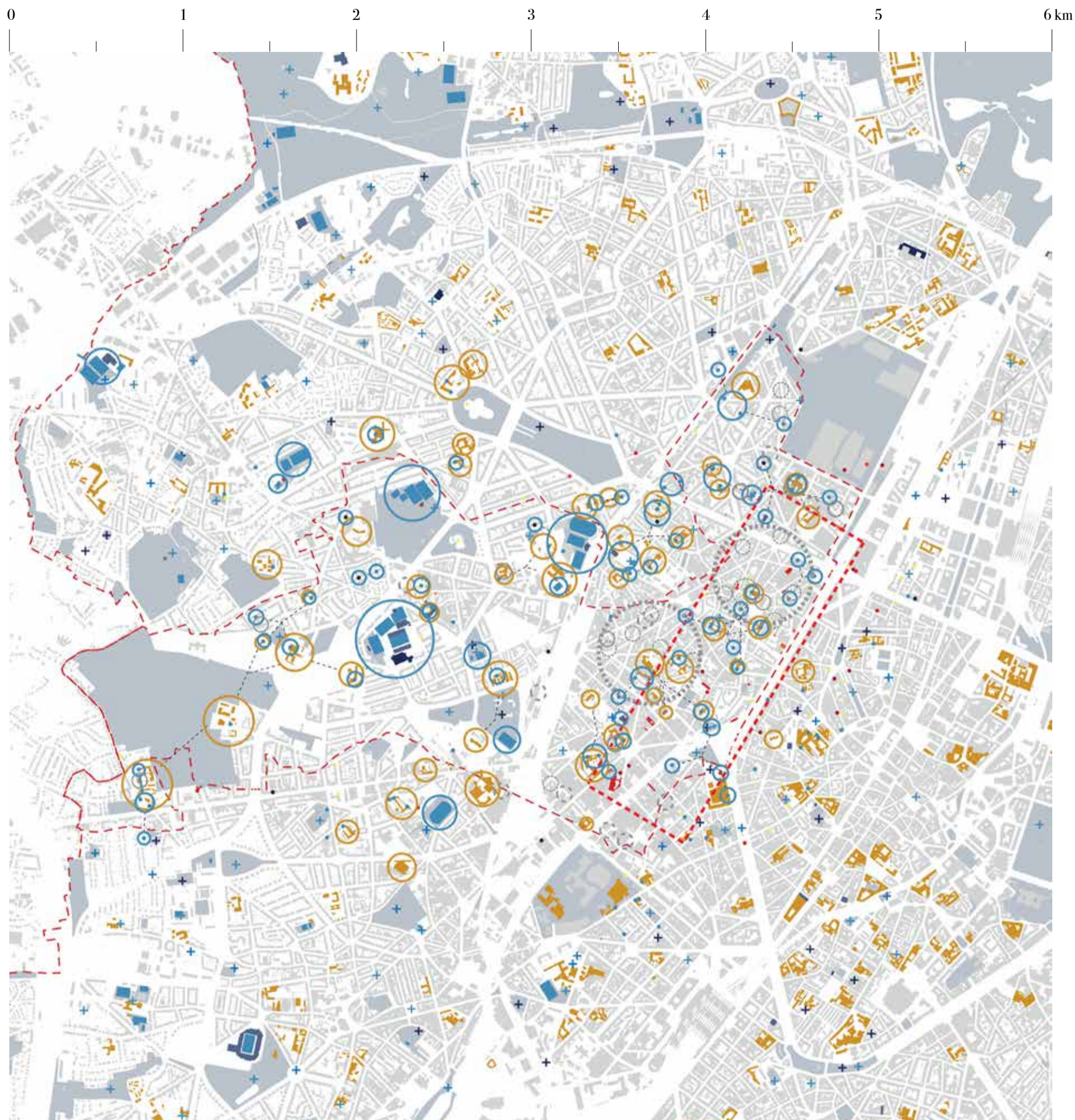
¹² Seniors : accueil résidentiel pour personnes âgées, activités sociales, culturelles et sportives pour seniors, centres de soins de jour.

¹³ Sports et récréation : piscines, centres sportifs indoor et outdoor, plaines de jeux et équipements récréatifs.

¹⁴ Beaux-arts et audiovisuel : arts de la scène, salles de spectacles Cinémas Musées et salles d'exposition (temporaire), centres de prêts et de documentation, centres culturels et artistiques, formation à la culture via ateliers et stages culturels et artistiques, espaces publics numériques et espaces multimédias.

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Identification des différents équipements



Localisation des équipements culturels, religieux et sportifs

Equipements culturels

- Théâtre, danse, opéra, musique, arts de la scène
- Musée, centre culturel, fondation
- Bibliothèque, médiathèque

Cluster culturel

Equipements religieux

- Mosquée
- Eglise catholique
- Eglise orthodoxe
- Cluster religieux

Equipements sportifs

- Sport
- Enseignement
- + Sport en plein air
- + Sport et plaine de jeux en plein air
- + Plaine de jeux en plein air

Source : Perspective, 2020; Urbis; Google Earth



Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements culturels

Les équipements et activités culturels foisonnent à Molenbeek-Saint-Jean, mais les liens entre artistes et molenbeekois sont parfois difficiles à tisser.

Molenbeek comprend tout quatre bibliothèques francophones, une néerlandophone et une ludothèque francophone. La grande majorité de ces centres de prêts est concentrée dans le quartier Molenbeek Historique où l'on trouve trois bibliothèques francophones, la bibliothèque néerlandophone et la ludothèque francophone. La quatrième bibliothèque francophone se trouve dans le quartier Karreveld, non loin de la Ch. de Gand.

Les opérateurs œuvrant dans les sphères de l'éducation permanente, de la cohésion sociale ou socioculturelle, offrent une large et belle variété de services, le plus souvent reconnus par des instances publiques dans le cadre de décrets ou d'autres réglementations qui relèvent plus généralement du secteur socioculturel. Ces opérateurs offrent leurs services à différents groupes cibles et besoins (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.) et agissent souvent comme des véritables courroies de transmission de l'expression culturelle partagée dans les quartiers de Molenbeek et au-delà. S'agissant de cartographier l'offre de services et d'équipements, leurs activités sont cependant principalement reflétées en fonction de leurs prestations de services et équipements ouverts au public, leur rôle et leur impact sur la dynamique sociétale ne pouvant pas être adéquatement reflétés dans la cartographie.

Toutefois, les différents services et équipements ne sont pas toujours répartis de manière optimale sur le territoire. En effet les plus grands équipements socioculturels se regroupent dans certaines zones, tandis que certains quartiers sont mal desservis, malgré les efforts déployés par la municipalité: par exemple dans les quartiers Heyvaert, Korenbeek et Machtens.

Des dispositifs publics et des associations comme La Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, Le Centre communautaire Maritime, La Rue asbl, JES ou Le Foyer rendent bien service à ceux qui y vont. D'une part, ils leur servent de tremplins, d'autre part, ils leur offrent support et réconfort. Mais par rapport aux 100.000 habitants de Molenbeek, les dispositifs actuels n'atteignent qu'une petite partie de la population. Les activités socioculturelles se passent trop souvent derrière des « portes entre-ouvertes », tandis que les lieux socioculturels sont la plupart du temps mal intégrés et peu ouverts sur l'espace public: cela se traduit par un manque de visibilité dans le paysage urbain.

Par ailleurs, une vision explicite du rôle que le secteur socioculturel peut/devrait avoir dans la stratégie de développement local/territorial fait défaut. Les opérateurs socioculturels et d'éducation permanente, et par extension les services d'aides aux personnes, sont pourtant des points d'ancrage pour le déploiement d'une stratégie de développement local/territorial intégré. Leurs expertises et surtout leurs pratiques devraient être mises à profit pour les stratégies de renforcement de la capacitation (empowerment) des publics défavorisés. Il manque donc une stratégie commune pour inclure les publics dans la gestion du changement à Molenbeek - par exemple, via l'éducation, les lieux de travail, ou la rénovation des logements.

Le risque de l'entre-soi non volontaire des opérateurs et de leur public est toujours sous-jacent et n'est pas négligeable. Premièrement, derrière un turn over du public relativement maîtrisé par l'activité déployée se cache un taux de pénétration trop faible par rapport à un public défavorisé - et difficilement accessible - qui ne trouve pas l'accès aux dispositifs mis en place. Par ailleurs, les limites réglementaires et pécuniaires des subsides forcent les opérateurs à définir et ranger leurs dispositifs dans des cadres sectoriels distincts (en vue d'assurer une gestion qualitative au sein d'une structuration sectorielle), il leur est alors plus difficile d'assurer une démarche intégrative avec d'autres dispositifs locaux. Enfin, certains publics ne sont pratiquement pas touchés par les dispositifs mis en place, notamment les jeunes adultes ayant un passé de décrochage scolaire.

Molenbeek voit l'arrivée de nombreuses organisations culturelles (expérimentales), dans les domaines de la danse, du cinéma, etc. Ainsi l'organisation AfterHowl qui regroupe quelques artistes s'est installée à Molenbeek-Saint-Jean pour y mener ses activités. D'autres exemples plus anciens attestent d'une même dynamique : la Fonderie, située au cœur de la commune est aujourd'hui un musée consacré à l'histoire du travail et de l'industrie en région bruxelloise. Il propose une approche originale du développement industriel sous la forme d'expositions thématiques temporaires et tente de lier histoire, actualité et réalité urbaine contemporaine. Son importante collection de machines et d'outils ainsi que la qualité des bâtiments récemment restaurés valent assurément le détour. Recyclart, une association installée à Molenbeek dans une ancienne imprimerie, propose un projet d'économie sociale et de promotion de la culture. Ses événements attirent des personnes de toute la Région. Le bâtiment de la Minoterie, en bordure du canal, un témoignage de l'époque industrielle de Molenbeek dont les activités cessèrent en 1960, abrite aujourd'hui des entreprises et associations urbaines de pointe.

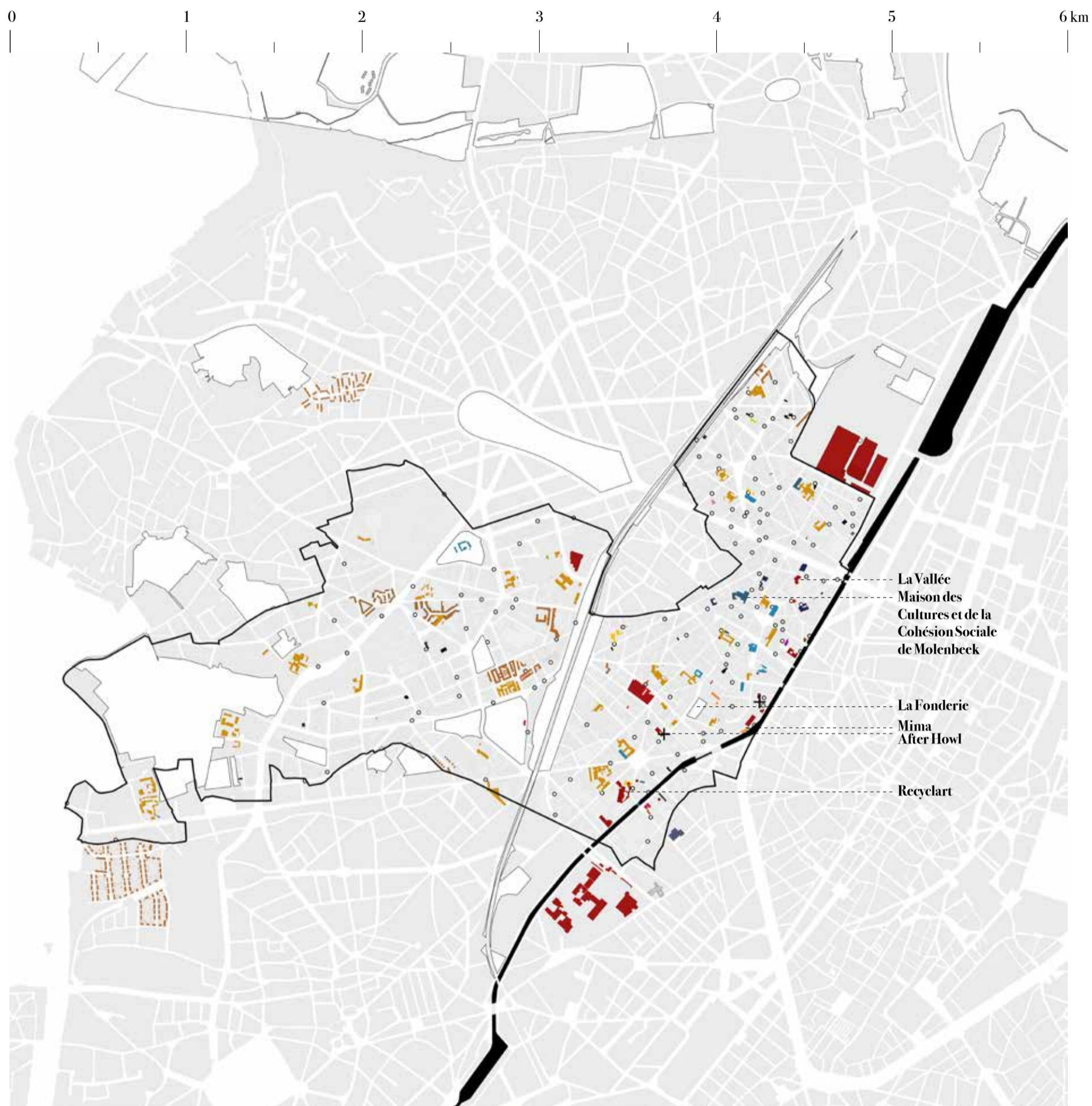
Souvent proches les unes des autres, les activités culturelles pourraient développer une dynamique de quartier et mettre en contact tant les habitants de Molenbeek que ceux de l'extérieur de la commune. Cependant, selon AfterHowl, la fonction artistique souffre d'un problème d'image, empêchant une réelle relation entre artistes et molenbeekois.

En effet, la relation de ces acteurs culturels avec les habitants de Molenbeek reste difficile et risque d'apporter une gentrification forte, et par conséquent, une hausse du prix de l'immobilier, une transformation des grands espaces en lofts d'habitation et la fuite des artistes vers une commune à l'immobilier moins cher. Au regard de cette relation compliquée entre les habitants molenbeekois et les nouveaux acteurs culturels, il semble nécessaire de déployer une stratégie soutenue de reliance opérationnelle entre les opérateurs et acteurs, pour assurer à la fois une intensification des stratégies de capacitation sociétale des publics fragilisés, ainsi qu'une stratégie de développement local équilibré.

Enfin, des problèmes existent avec les autorités communales et la police qui ne souhaitent pas donner une prescription légale aux locaux artistiques.

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements culturels



Localisation des établissements culturels

- | | | | | | |
|--|---------------------------------|--|-------------------------------------|--|--|
| | ASBL liée à la cohésion sociale | | Ecole | | Musée |
| | Bibliothèque/Ludothèque | | Espace de co-working | | Performance (musique, danse, théâtre,...) |
| | Bureau d'architecture | | Lieu dédié aux séniors | | Photographie |
| | Centre communautaire | | Ecole d'art/ASLB liée à l'éducation | | Salle de fête/Salle polyvalente/Événement |
| | Centre de culture | | Economie sociale | | Technologie |
| | Cinéma | | Galerie d'art | | Interview d'artiste |
| | Collectif d'artistes | | Monument | | Association/ASBL de créativité et de culture |

Source : culture1080cultuur.be, Bel-First, Perspective.brussel, Google Earth, 2020



Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements d'enseignement

La répartition spatiale des écoles couvre l'ensemble de Molenbeek-Saint-Jean

En 2019 la commune comptait 37 écoles maternelles (21 francophones et 16 néerlandophones), accueillant 5.302 élèves (143 par école), alors que les quartiers couvrant la commune comptaient 6.488 enfants de 3 à 6 ans. Cela signifie que 1 186 enfants ne peuvent pas obtenir une place dans une école sise dans les quartiers investigués. Ce nombre correspond à un équivalent de 8 écoles ayant une même capacité moyenne que les écoles actuelles.

La couverture spatiale du territoire par les écoles maternelles est généralement bien répartie. Seul le quartier Maritime n'est pas couvert spatialement par les réseaux francophones d'écoles maternelles, et les quartiers Scheutbosch et Hôpital Français par les réseaux des écoles maternelles néerlandophones.

La même année, 38 écoles primaires (24 francophones et 14 néerlandophones), accueillait 10.649 élèves (280 par école), pour 12.297 enfants de 6 à 11 ans habitant les quartiers couvrant la commune. Cela signifie que 1.648 enfants trouvent une solution en dehors de l'aire d'investigation (ou ne vont pas à l'école). Il faudrait théoriquement 6 écoles de même capacité que les écoles actuelles pour résorber ce déficit (toutefois, franchir les frontières d'une commune pour se rendre dans une école fondamentale est la règle pour environ 1/3 des élèves à Bruxelles, voir ci-dessous).

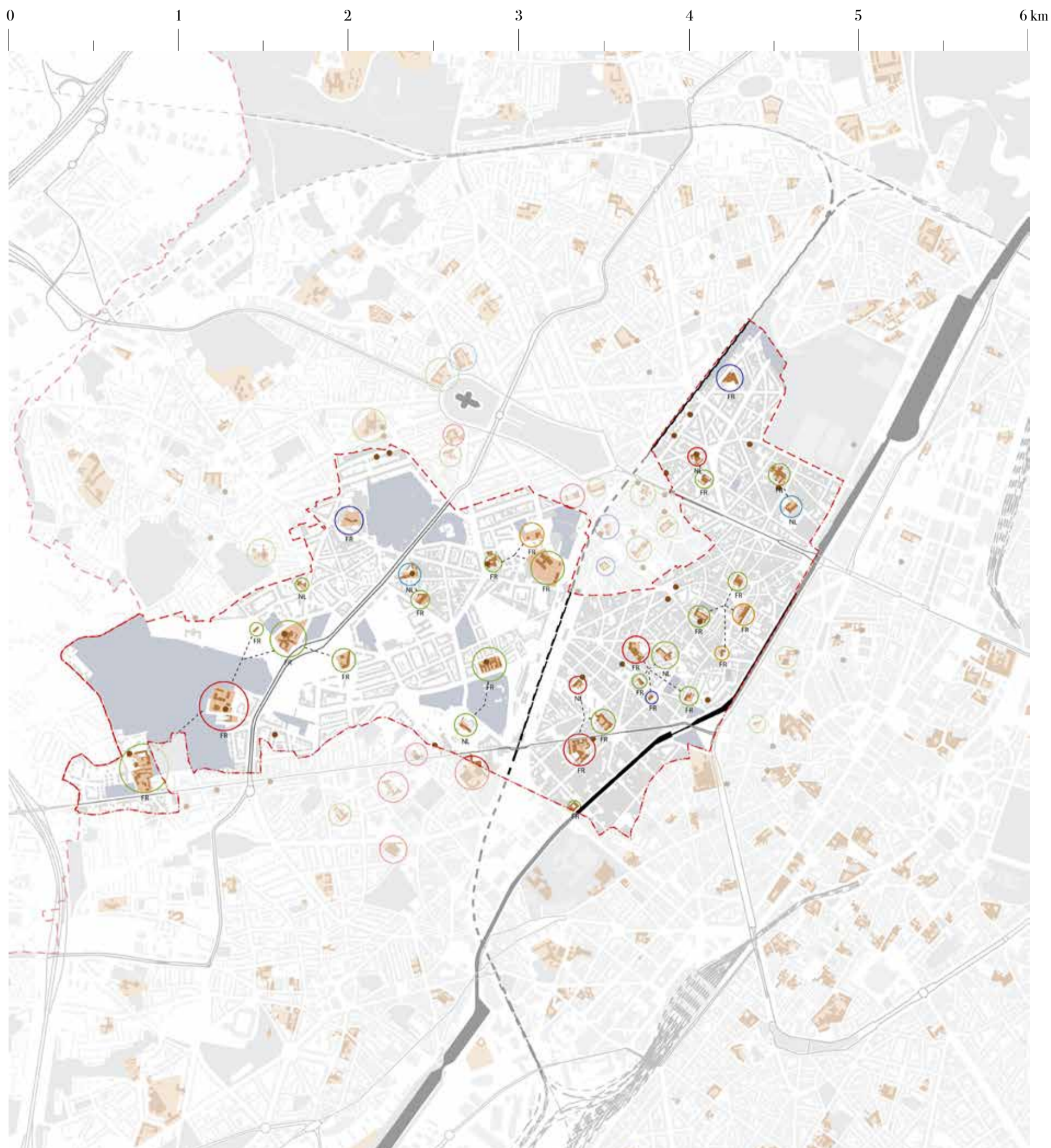
La couverture spatiale du territoire par les écoles primaires est quasiment complète. Les quartiers Scheutbosch, Hôpital Français et le centre historique ne sont pas couverts par les réseaux des écoles primaires néerlandophones.

La même année, Molenbeek-Saint-Jean comptait 10 écoles secondaires (8 francophones et 2 néerlandophones). Les quartiers couvrant la commune comptaient 10.294 jeunes de 12 à 17 ans, soit une augmentation de 2859¹⁵ depuis 2007. Pour pouvoir accueillir les 10.294 jeunes molenbeekois dans les écoles secondaires situées dans leur commune (ce qui n'est généralement pas le cas - presque 2/3 des élèves du secondaire dans la Région Bruxelles-Capitale choisissent une école en dehors de leur commune, voir ci-dessous), il faudrait disposer en moyenne de 1.029 places par école. En prenant en compte les élèves navetteurs provenant d'autres communes (dont ceux provenant d'autres régions représentent près de 20% de la population de l'enseignement secondaire en Région Bruxelles-Capitale), et les jeunes qui ont été amenés à doubler une ou plusieurs classes, ce chiffre théorique sera bien plus conséquent.

¹⁵ Le nombre d'élèves en âge d'école secondaire était de 7435 en 2007 (voir *Inventaires des Équipements en Région de Bruxelles-Capitale - Inventaire analytique, Novembre 2010 BRAT / BGI pour ADT-ATO p.41*).

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements d'enseignement



Localisation des équipements d'enseignement

- | | | |
|------------------|--|--------------------------------|
| École maternelle | École fondamentale (maternelle + primaire) | Établissement d'enseignement |
| École primaire | École primaire + secondaire | FR Enseignement Francophone |
| École secondaire | École maternelle + primaire + secondaire | NL Enseignement Néerlandophone |

Source : Urbis, Perspective.brussels, 2020; Google Earth



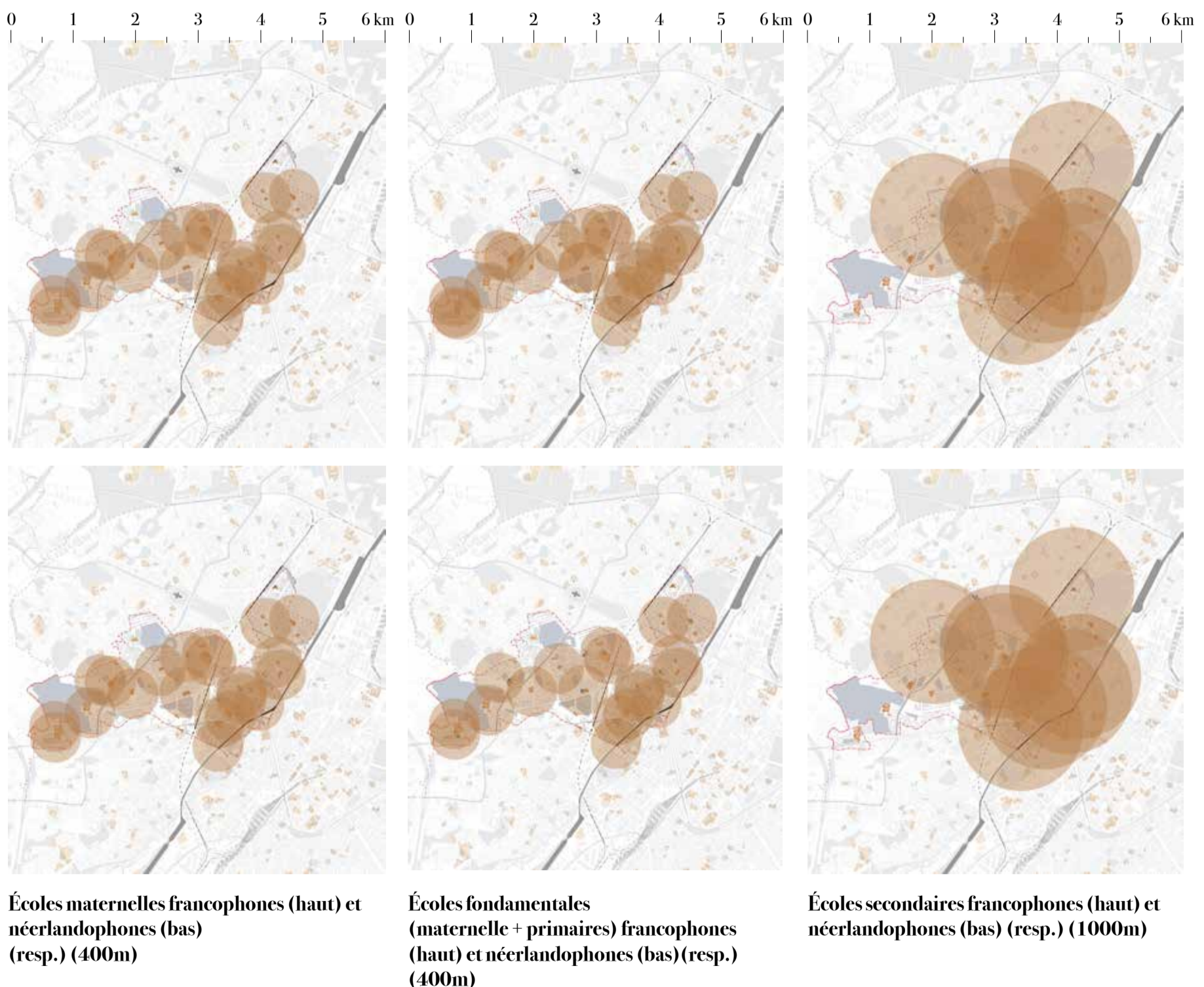
Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements d'enseignement

Les écoles maternelles et primaires sont bien réparties sur l'ensemble du territoire de la commune.

Outre la localisation des établissements scolaires, les cartes indiquent également une zone de proximité théorique autour de chaque implantation. Ces zones correspondent à la distance de référence idéale adoptée pour chaque tranche d'âge afin d'éviter que les enfants n'aient à se déplacer plus loin pour se rendre de leur domicile à leur école. L'indication des zones de proximité théorique permet également d'identifier les zones où l'éloignement des établissements est trop grand. Pour les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans qui fréquentent leurs écoles maternelles et primaires respectives, la distance idéale de 400 mètres est prise comme référence. La proximité théorique des écoles secondaires est fixée à 1000 mètres¹⁶.

Les écoles maternelles et primaires sont particulièrement bien réparties dans le bas Molenbeek avec une multitude de cercles qui s'entrecroisent (assurant une proximité suffisante pour les élèves, ce qui ne signifie pas que les écoles ont nécessairement une capacité suffisante). Pour le niveau secondaire, la carte indique toujours un plus grand nombre d'établissements dans le bas Molenbeek et un possible manque dans le haut de la commune.



Source: perspective.br



¹⁶ Critère adopté dans l'inventaire BRAT / BGI - ADT, Inventaires des Équipements en Région de Bruxelles-Capitale - Inventaire analytique Novembre 2010, p 41

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

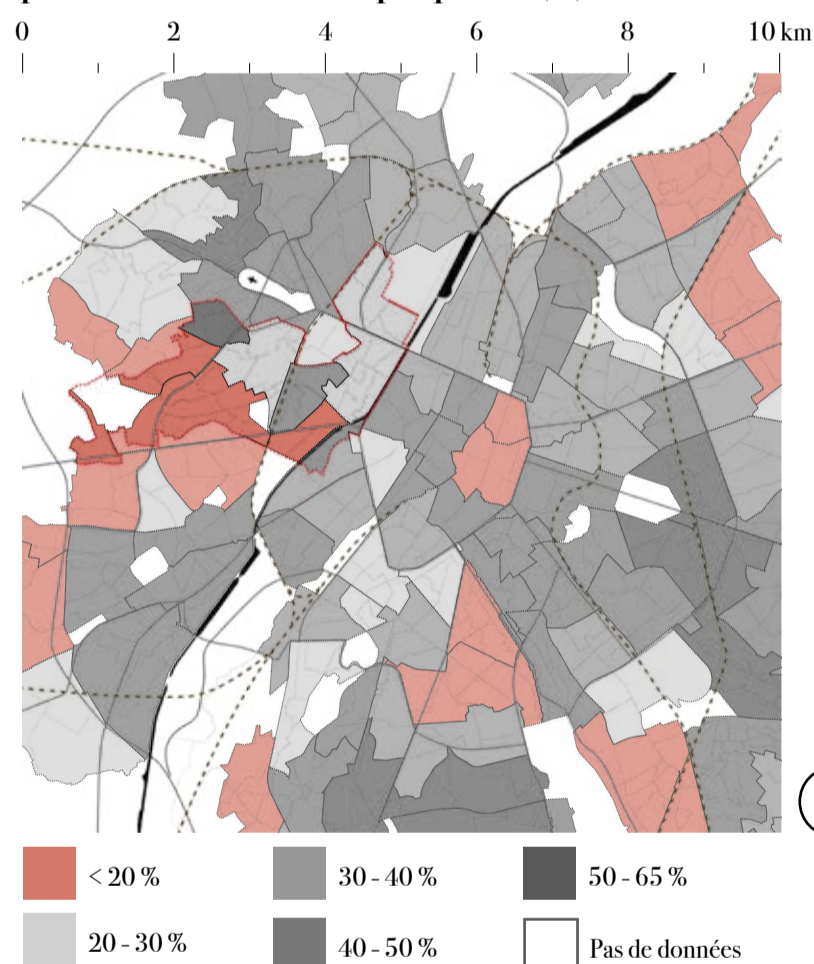
Les équipements d'enseignement

Part des enfants du quartier scolarisés en maternelle à proximité de leur résidence par quartier (%)



Source: IBSA, 2018

Part des enfants du quartier scolarisés en secondaire à proximité de leur résidence par quartier (%)



Source: IBSA, 2018

Une part considérable des enfants en maternelle se rendent à l'école à proximité de leurs domiciles. Dès l'école primaire cette tendance faiblit, et certains quartiers qui se portaient bien pour le secteur maternel chutent (Molenbeek Historique, Karreveld, Korenbeek). Cette chute se poursuit dans le niveau secondaire et s'accroît même. Seul le quartier Gare de l'Ouest se trouve dans la moyenne. Pour les autres quartiers, une vaste majorité de la population n'est pas scolarisée à proximité de son lieu de résidence.

Part des enfants du quartier scolarisés en primaire à proximité de leur résidence par quartier (%)



Source: IBSA, 2018

Note sur la méthodologie

En mettant en relation la capacité d'accueil des écoles¹⁷, dans leurs différents niveaux d'enseignement¹⁸, avec les personnes habitant les quartiers dans les tranches d'âge correspondant aux niveaux d'enseignement respectifs, il est possible de visualiser par quartier, les zones où la capacité totale des écoles ne permet pas d'offrir une place par enfant, ce qui permet d'indiquer les zones les plus touchées par ces pénuries (les zones situées en dehors des cercles sur les cartes).

Ces informations cartographiées doivent cependant être nuancées quelque peu, car les chiffres sont dérivés de données arrondies et ne correspondent que grossièrement aux groupes d'âge. Elles ne prennent pas en compte non plus les élèves qui quittent la classe ou doublent une ou plusieurs fois l'année scolaire. Les cartes ne prennent pas non plus en considération les enfants inscrits dans les écoles des territoires analysés, mais domiciliés dans d'autres communes bruxelloises hors des quartiers de références ou en dehors de la Région¹⁹. Il faut également tenir compte du fait que le régime linguistique et les réseaux d'écoles différencient l'offre : une école francophone, par exemple, ne propose pas nécessairement une offre dont un élève néerlandophone peut ou doit tenir compte, cela vaut principalement pour l'offre de l'enseignement secondaire, mais pas seulement. Enfin, il faut également prendre en compte le fait que l'entièreté de la population en âge d'aller à l'école primaire va effectivement à l'école, ce qui n'est pas forcément le cas pour la population en âge d'aller à l'école maternelle. En effet, certains parents peuvent décider de laisser leurs enfants un peu plus longtemps dans les crèches. A noter que l'enseignement est désormais obligatoire dès l'âge de 5 ans, au lieu de 6 ans (et ce depuis la rentrée scolaire 2020). Il y a donc davantage de besoins en termes de places dans les écoles maternelles.

Le recours aux données du Monitoring des Quartiers comme cadre de référence statistique implique que l'ensemble du périmètre des quartiers qui couvrent Molenbeek-Saint-Jean occupe une superficie plus importante que celle de la commune. Ce choix n'est pas seulement guidé par la structure des données statistiques disponibles, mais également parce que les parents ne choisissent pas nécessairement une école en fonction d'une limite communale, mais plutôt sur la base de l'appartenance à un quartier, de la proximité des écoles par rapport à leur domicile²⁰ et du choix du réseau éducatif (néerlandophone ou francophone, ainsi que l'enseignement communal, l'enseignement communautaire ou le réseau libre).

¹⁷IBSA 2018 – Capacité d'accueil scolaire relative du territoire (maternel et primaire/nb enfants) data export 2020-05-21, données reçues du service école de perspective.brussels.

¹⁸Les travaux du Service École distinguent quatre types d'établissements : l'école maternelle qui dispense uniquement un enseignement de ce niveau, l'école primaire qui dispense uniquement de ce niveau, l'école fondamentale qui dispense un enseignement de niveau maternel et primaire, et enfin l'école secondaire qui dispense un enseignement de secondaire, ce qui s'explique par l'organisation et la réglementation, tandis que le Monitoring des quartiers prend en considération les niveaux maternel, primaire et secondaire. S'agissant de vérifier la couverture des différents niveaux d'enseignement par rapport aux catégories d'enfants et jeunes, les sections maternelles et primaires des établissements d'enseignement fondamental ont été redistribuées dans leurs catégories respectives.

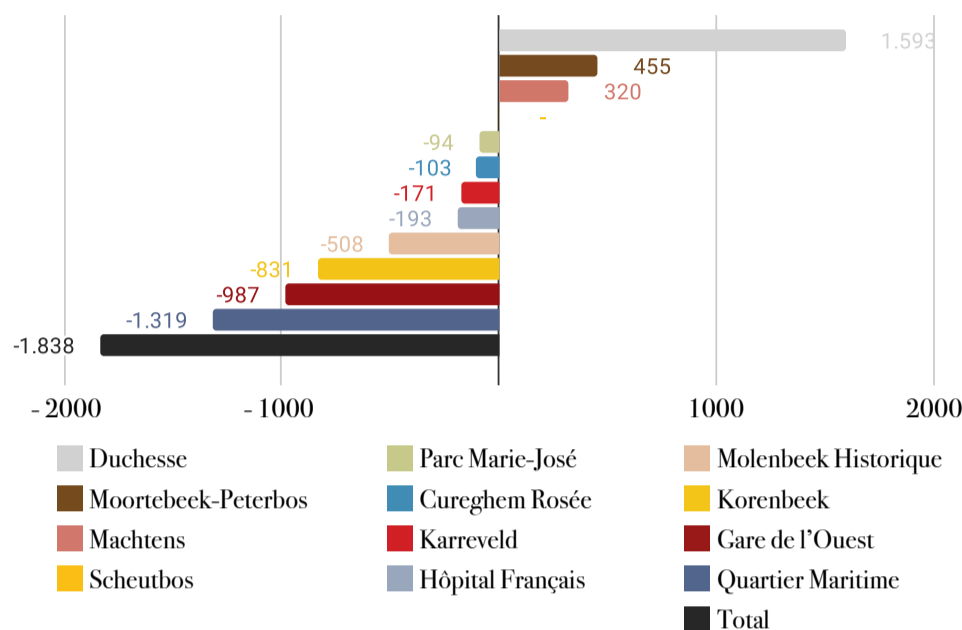
¹⁹Environ 16 % des élèves qui fréquentent l'école en Région bruxelloise se répartissent à parts égales entre les navetteurs de Flandre et de Wallonie.

²⁰Ce principe vaut évidemment plus pour les niveaux d'enseignement maternel et primaire que pour l'enseignement secondaire où le facteur de proximité n'est pas aussi prédominant.

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements d'enseignement

Molenbeek-Saint-Jean offre moins de places dans l'enseignement fondamental qu'elle n'a d'élèves.

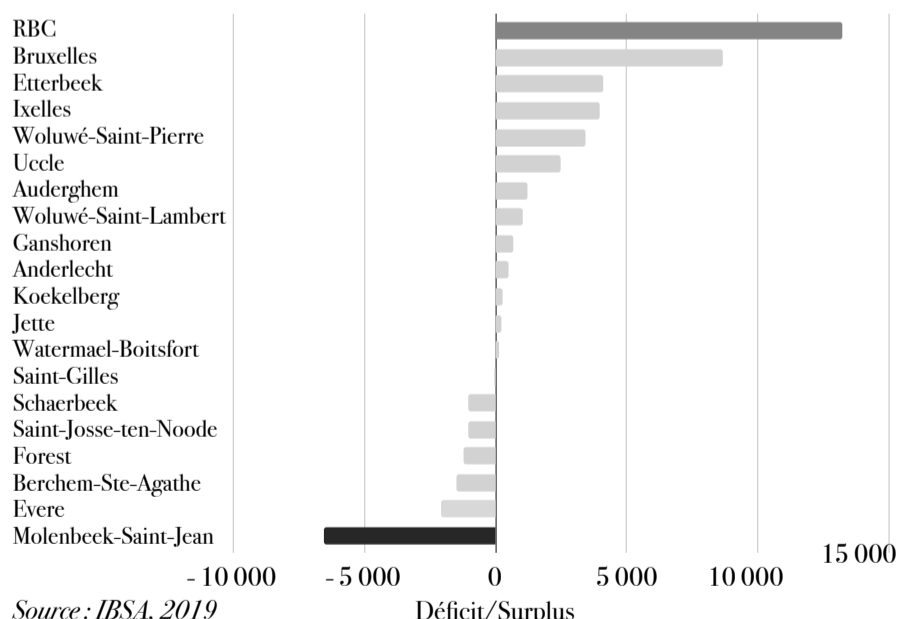


Estimation du déficit/surplus de places pour la population en âge d'aller à l'école fondamentale pour 2025 (hors navetteurs)

Source : Perspectives.brussels, 2017-2018

En 2007, il y avait déjà une pénurie de places en maternelle, et cette tendance s'est poursuivie jusqu'à nos jours en s'élargissant, à mesure que les enfants grandissent, à l'école primaire et secondaire²¹. Depuis cinq ans, le manque de places est également accentué dans l'enseignement secondaire²².

A Molenbeek, la différence nette entre les élèves du secondaire «arrivants» pour étudier et les élèves résidents «sortant» est fortement négative en comparaison avec les autres communes.

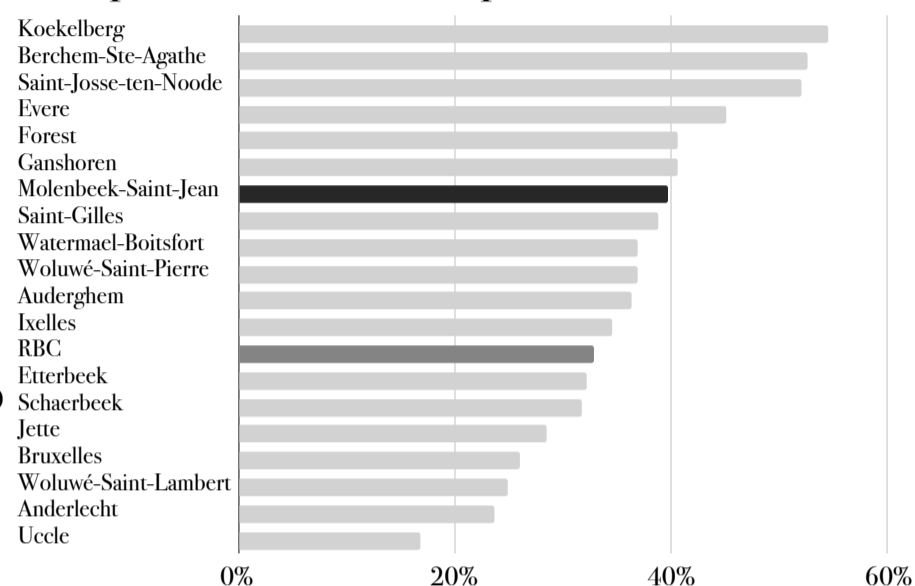


Source : IBSA, 2019

Différence nette entre les élèves de secondaire rentrant dans la commune et les élèves résidents sortant de la commune pour étudier (2018-2019)

Le déficit de places dans l'enseignement secondaire à Molenbeek sur l'année scolaire 2018-2019 est conséquent, en raison du nombre très important d'élèves quittant Molenbeek pour leurs études secondaires et du nombre très faible d'élèves non molenbeekois qui décident d'effectuer leurs études secondaires à Molenbeek (6.556 élèves).

La part des élèves scolarisés en enseignement fondamental à l'extérieur de leur commune de résidence est un peu plus élevée pour Molenbeek, en comparaison la RBC.



Part des élèves de l'enseignement fondamental scolarisés à l'extérieur de leur commune de résidence (2018-2019)

Source : IBSA, 2019

Franchir les frontières d'une commune pour se rendre dans une école est la règle pour environ 1/3 des élèves à Bruxelles. Ceci vaut également pour les élèves de l'enseignement fondamental à Molenbeek: 40% d'entre eux sont scolarisés dans une école en dehors de Molenbeek. Ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne régionale et peut être mise en lien avec la réputation qu'ont les écoles de Molenbeek sur la qualité de l'enseignement.

En 2018, le Service École de perspective.brussels attendait pour 2025 une augmentation moyenne d'un cinquième dans les écoles secondaires en Région Bruxelles-Capitale²³. Il y a en effet 2.589 places en création ou programmées entre 2018 et 2025 dans la zone étudiée (dont 1.262 dans l'enseignement néerlandophone). Ces chiffres sont à mettre en relation avec les projections démographiques qui tendent à s'affaiblir dans le futur. La projection de la population en âge d'aller à l'école pour Molenbeek-Saint-Jean est stable mais n'augmentera pas de façon significative, ce qui est en lien avec les projections démographiques de l'IBSA sur le long terme. Donc, pour que les écoles qui sortiront de terre dans un futur proche soient remplies, les parents habitant la commune doivent être convaincus de la réputation de ces nouvelles écoles; sinon, elles se retrouveront avec peu d'élèves.

²¹ En 2007, la commune comptait 34 écoles maternelles, dont 19 francophones et 15 néerlandophones, pour 5.542 enfants âgés de 3 à 6 ans au début du mois de janvier de la même année, soit 163 enfants par école. Elle comptait 29 écoles primaires, dont 17 francophones et 12 néerlandophones, pour 8.059 enfants âgés de 6 à 12 ans, 278 enfants par école primaire, et comptait 6 écoles secondaires, dont 5 francophones et 1 néerlandophone, pour 7.435 jeunes de 12 à 18 ans ou 1.239 élèves par école secondaire (voir Inventaires des Équipements en Région de Bruxelles-Capitale – Inventaire analytique, Novembre 2010 BRAT / BGI pour ADT-ATO p.39-41).

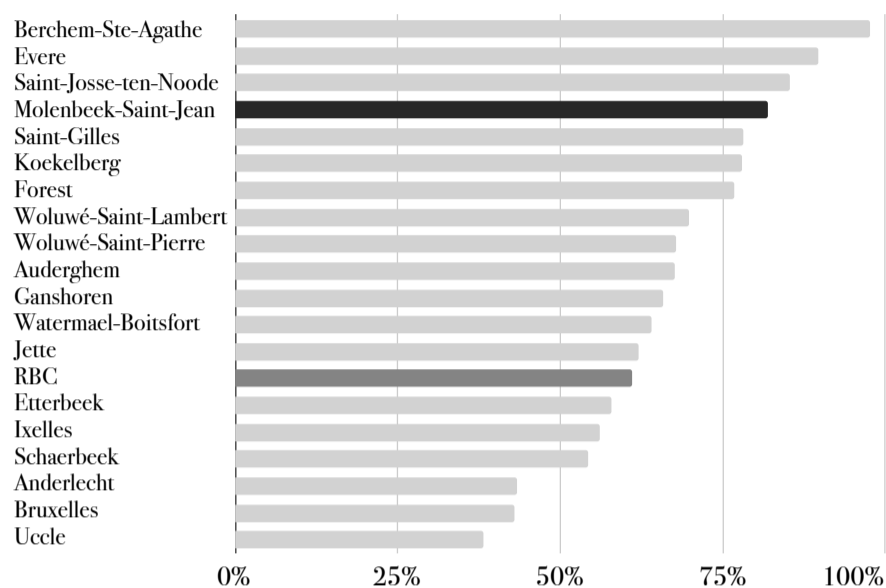
²² Cahier 7 de l'IBSA sur les projections de la population scolaire bruxelloise à l'horizon 2025, Bruxelles juillet 2017; Etude, Création de places dans l'enseignement secondaire. Évaluation et localisation des besoins en Région de Bruxelles-Capitale réalisée par le Brussels Studies Institute et perspective.brussels (parue en 2018).

²³ Voir Création de places dans l'enseignement secondaires - Évaluation et localisation des besoins en Région de Bruxelles-Capitale, Rapport final, Juillet 2020, p.10. (par le Service École de perspective.brussels dans le cadre de la Stratégie 2025).

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

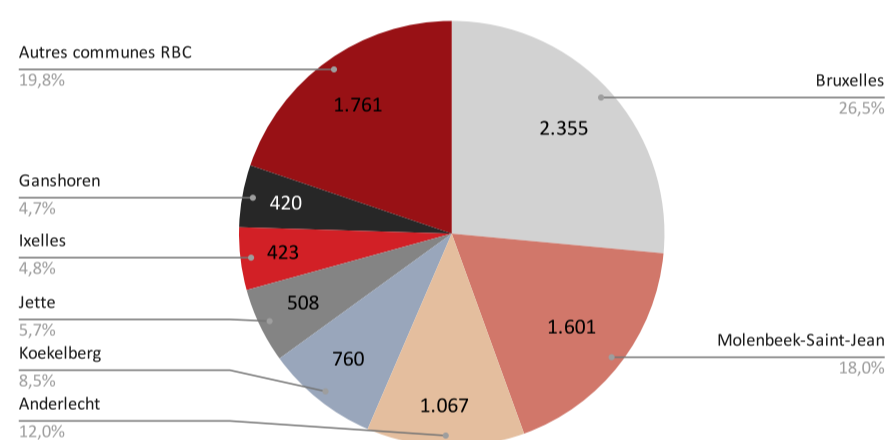
Les équipements d'enseignement

Molenbeek est parmi les quatre premières communes dont les élèves du secondaire fréquentent des écoles externes à la commune.



Part des étudiants secondaires scolarisés à l'extérieur de leur commune de résidence (2018-2019)

Source : IBSA, 2019

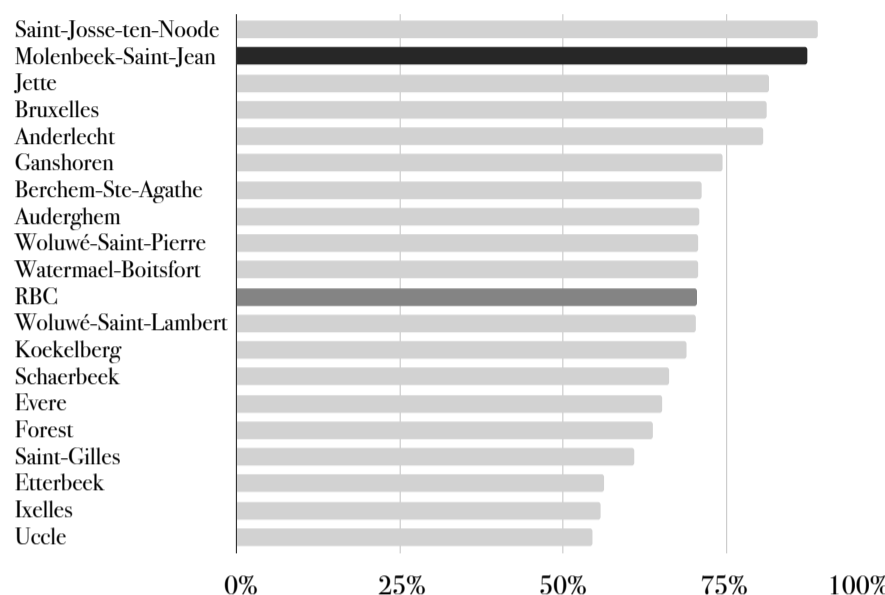


Repartition des communes de scolarité secondaire pour les résidents de Molenbeek-Saint-Jean (2018-2019)

Source : IBSA, 2019

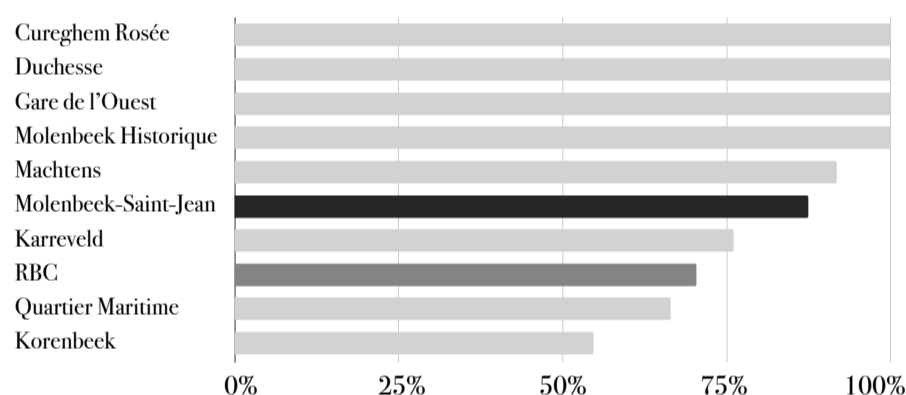
Pour quasiment l'ensemble des communes, la majorité des élèves de l'enseignement secondaire sont scolarisés à l'extérieur de leur commune de résidence pour l'année scolaire 2018-2019. A Molenbeek-Saint-Jean, 82% des élèves de l'enseignement secondaire sont scolarisés en dehors de leur commune, et se rendent principalement à Bruxelles, Anderlecht et Koekelberg. Cela peut mettre en avant un manque d'équipements pour l'enseignement secondaire et pourrait être également lié à la réputation qu'ont les établissements molenbeekois quant à la qualité de leur enseignement secondaire.

La très grande majorité des places en milieu d'accueil à Molenbeek sont à tarif (supérieure à la moyenne régionale).



Part de places en milieu d'accueil à tarif par commune

Source : IBSA, 2017



Part des places à tarif selon le revenu en fonction du nombre total de places (2017)

Source : IBSA, 2017

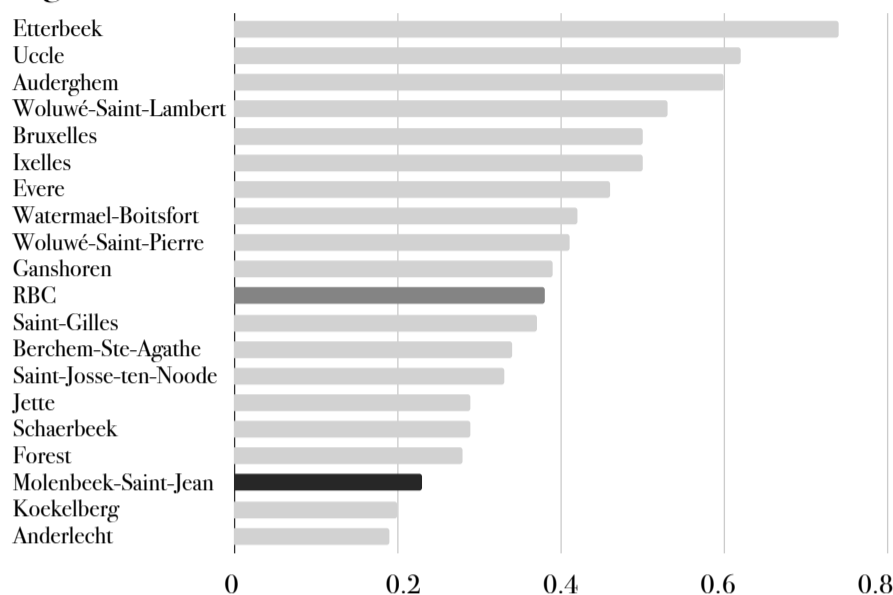
Selon les données de l'IBSA sur la petite enfance, la quasi-totalité des places en milieu d'accueil (91 % contre 61 % pour la Région Bruxelles-Capitale) à Molenbeek-Saint-Jean sont accessibles à tous et le prix y est lié au revenu (ce sont les « places en milieu d'accueil à tarif »). Dans les quartiers Cureghem Rosée, Duchesse, Gare de l'Ouest et Molenbeek Historique, les places en milieu d'accueil sont en totalité dans des milieux d'accueil à tarif. Il s'agit généralement de places subsidiées par l'ONE ou Kind en Gezin, dont le coût est variable et établi en fonction du revenu des parents et donc moins cher pour les parents disposant de revenus plus faibles. L'admission basée sur le revenu des parents est en principe un remède contre la discrimination sociale, mais la libre accessibilité, indépendamment d'être habitant de Molenbeek-Saint-Jean ou d'un de ses quartiers peut néanmoins limiter l'accessibilité des enfants molenbeekois.

L'autre partie des places en milieu d'accueil est globalement assurée par des établissements privés qui pratiquent généralement un prix fixe, qu'ils déterminent eux-mêmes. Pratique qui peut être un frein à l'excès pour les enfants de milieux moins favorisés ou peut être réservé à des publics spécifiques, par exemple de crèches d'entreprises.

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

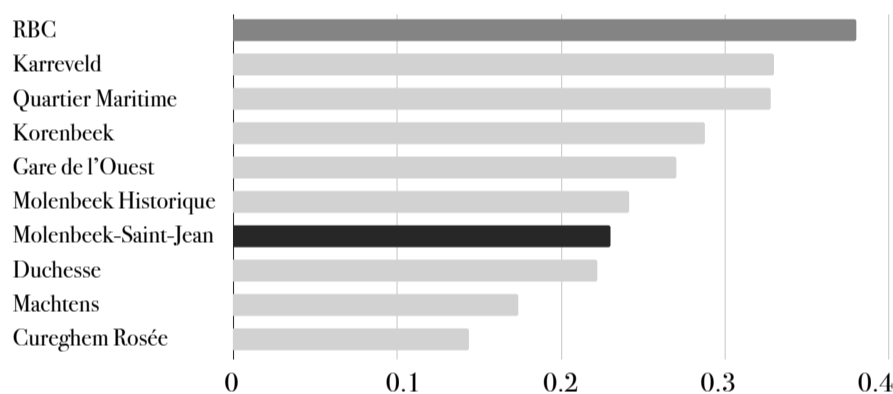
Les équipements pour la petite enfance

Le nombre de places en milieu d'accueil ²⁷ à Molenbeek-Saint-Jean est insuffisant, en comparaison avec la moyenne régionale.



Nombre total de places en milieu d'accueil par enfant pour chaque commune (2017)

Source : IBSA, 2017

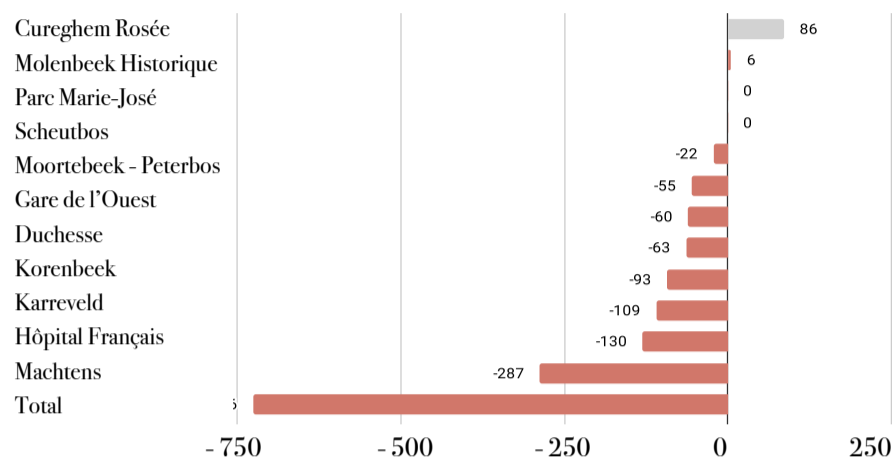


Nombre total de places en milieu d'accueil par enfant pour chaque quartier (2017)

Source : IBSA, 2017

Le taux de couverture des places d'accueil agréées pour le nombre d'enfants de moins de 3 ans est inférieur au taux de couverture régional (40 % en moyenne) dans tous les quartiers couvrant le territoire de Molenbeek-Saint-Jean. Les quartiers Cureghem Rosée (0,15 places par enfant), Machtens (0,17 places par enfant) et Korenbeek (0,18 places par enfant) restent même nettement inférieurs à cette moyenne.

Pour arriver dans tous les quartiers de Molenbeek-Saint-Jean au taux moyen de couverture régionale atteint à la fin 2018 (0,4 places par enfant), il faut créer au moins 1.082 places d'accueil.



Estimation du déficit/surplus en places (en 2025) par quartier pour que la moyenne régionale de 2018 (0,4 places par enfant) soit atteinte

Source : Monitoring de l'accueil de la petite enfance, Service École - Perspective.brussels, juillet 2020

Les projets prévus à Molenbeek entre 2019 et 2025, tels que renseignés par le Service École de perspective.brussels²⁴, permettront d'offrir quelques 356 places²⁵ de garde d'enfants supplémentaires²⁶, qui seront réparties entre les quartiers de manière suivante: 167 à Cureghem-Rosée (+ un projet néerlandophone avec un nombre inconnu de places), 133 à Molenbeek Historique et 56 à Moortebeek-Peterbos. Pour atteindre le taux de couverture régionale moyen du premier janvier 2019, il faut néanmoins prévoir 726 places supplémentaires dans les garderies, à condition que tous les projets prévus soient effectivement réalisés dans les délais impartis et que toutes les places créées soient demandées par les familles à 100 %.

Sur la base des places prévues et sans tenir compte de l'évolution démographique d'ici 2025, les nombres des places manquantes à prévoir dans les quartiers sont répartis comme suit : Moortebeek-Peterbos 22, Quartier Maritime 55, Gare de l'Ouest 60, Duchesse 63, Hôpital Français 130, Karreveld 109, Korenbeek 93, et Machtens 287 places. Cette estimation ne prend pas en compte le développement démographique, ni la construction ou l'adaptation de logements. Il faut également tenir compte des trois projets néerlandophones prévus respectivement dans les quartiers de Cureghem-Rosée, Gare de l'Ouest et Korenbeek, pour lesquels perspective.brussels ne dispose pas du nombre de places prévues

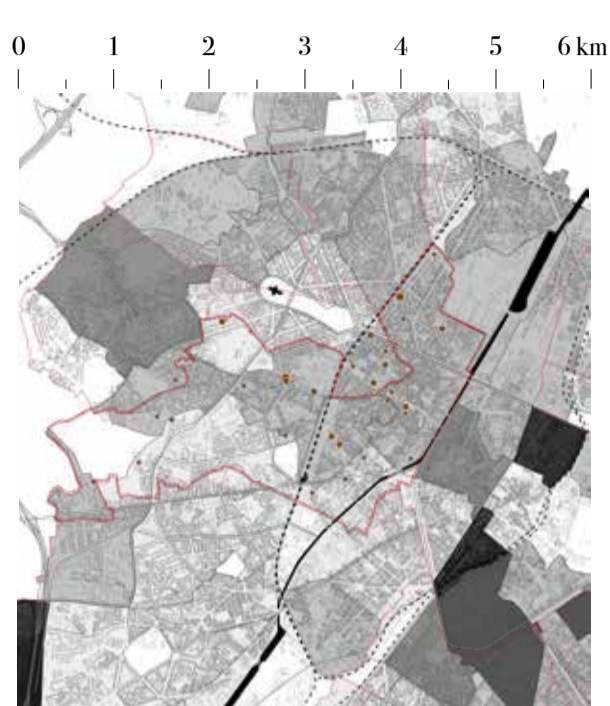
²⁴ Les « places créées/programmées 2019-2025 » fournissent le nombre de places supplémentaires créées ou programmées en milieux d'accueil depuis 2019 et à l'horizon 2025 pour les quartiers concernés, sur base des données connues du Service École. Il s'agit uniquement des projets de création de places en milieux d'accueil bénéficiant de subsides publics en provenance des Communautés (via l'ONE ou Kind & Gezin), des Commissions communautaires (COCOF ou VGC) ou de la Région de Bruxelles-Capitale (via entre autres les Contrats de Quartiers Durables, Beliris ou le FEDER), ou faisant l'objet d'un accord d'un Collège ou Conseil communal en ce qui concerne les milieux d'accueil communaux (source: analyse "Les places en milieux d'accueil d'ici 2025" de perspective.brussels, Bruxelles 17/07/2020).

²⁵ Source : IBSA - Monitoring des quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale ; calculs Service École - perspective.brussels, juillet 2020.

²⁶ Le nombre de places à créer ne tient toutefois pas compte du nombre de places à prévoir dans les trois projets de garde d'enfants néerlandophones prévus.

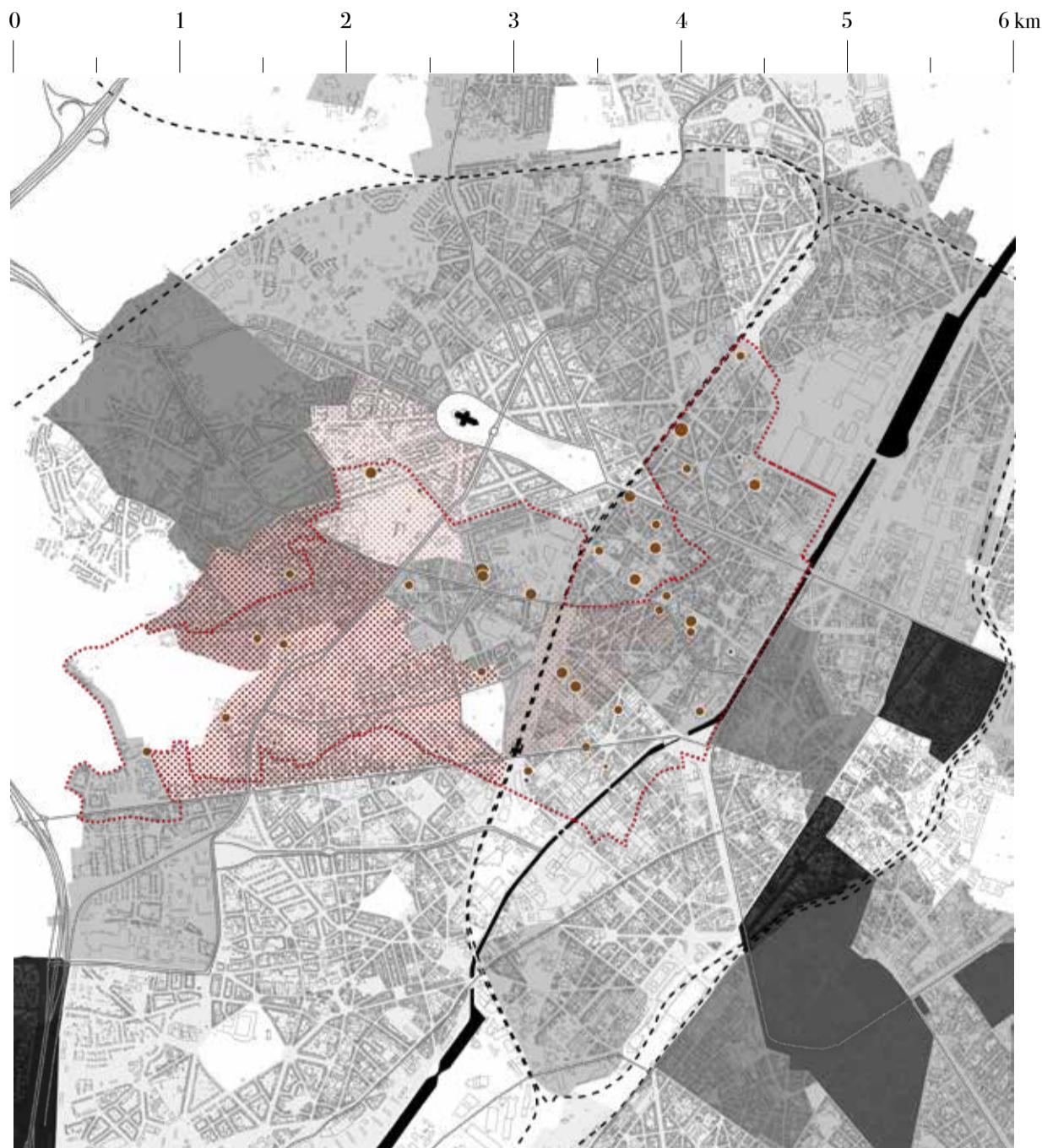
Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements pour la petite enfance



Équipements pour la petite enfance, nombre de places en milieu d'accueil

Source : Perspective.brussels, juillet 2020



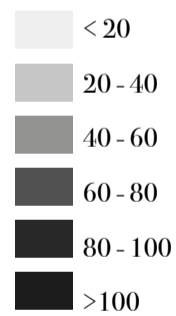
Équipements pour la petite enfance (crèches agréées par Kind en Gezin et ONE à Molenbeek-Saint-Jean, 31 décembre 2018)



Équipements pour la petite enfance, nombre de places par enfant selon le revenu

Source : Perspective.brussels, juillet 2020

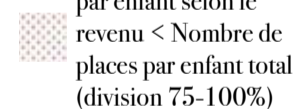
Nombre de places en milieu d'accueil



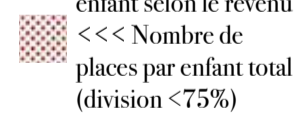
Capacité d'équipement



Nombre de places par enfant selon le revenu < Nombre de places par enfant total (division 75-100%)



Nombre de places par enfant selon le revenu <<< Nombre de places par enfant total (division < 75%)



Source : Perspective.brussels, juillet 2020

²⁷ Le présent aperçu des besoins de places en milieux d'accueil se base sur l'analyse "Les places en milieux d'accueil d'ici 2025" reçue du Service École de perspective.brussels estimant les besoins jusqu'en 2025 dans les quartiers au sens du Monitoring des quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale et dépassant donc les limites de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles.

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements sportifs

Les offres en installations sportives polyvalentes et de jeux multi-usages manquent à Molenbeek-Saint-Jean, surtout dans le bas de la commune

Molenbeek offre une variété importante d'installations sportives publiques, intérieures et extérieures. 37% des adresses d'équipements sportifs concernent des équipements scolaires, qui sont pour la plupart réservés aux élèves de ces écoles. Les autres équipements sportifs sont généralement accessibles au grand public, malgré quelques exceptions, comme par exemple celui du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La concentration géographique des équipements sportifs extérieurs d'importance se trouve à l'ouest de la ligne 28 où sont répartis trois plus grands clusters d'activités sportives de la commune : le stade Henry Pevenage dans le quartier Hôpital Français, le stade Sippelberg dans le quartier Karreveld et le stade Edmond Machtens, siège du RWDM, club de football historique belge qui tente actuellement d'accéder à nouveau à la première division (12 000 personnes à pleine capacité), dans le quartier Machtens. D'autres lieux d'expression sportive, de plus petite taille, se situant dans une relative proximité, se renforceraient mutuellement s'ils étaient reliés dans un parcours bien visible.

À l'est de la ligne 28, le tissu urbain dense est plus propice à l'implantation d'équipements sportifs en intérieur. Là encore, leur liaison par des parcours visibles renforcerait leur présence et leur attractivité. Notons toutefois que cette partie de Molenbeek-Saint-Jean est également parsemée de divers équipements sportifs en plein air de moindre taille, visant souvent un public de jeunes enfants (par exemple sous la forme de plaines de jeux) ou un public mâle adolescent (par exemple sous la forme d'équipements de musculation). En réalité, nous avons pu observer que ces terrains, et plus particulièrement pour les équipements de musculation, sont davantage utilisés comme lieux de rencontre ou de terrains de jeux informels que pour une pratique spécifique du sport. Le matériel de musculation est ainsi utilisé pour s'asseoir et discuter avec des amis en face à face ou via le téléphone, ou encore par des enfants en bas âge.

Il manque des installations sportives polyvalentes et de jeux multi-usages ciblant un public plus large incluant des enfants - garçons et filles - plus âgé(e)s, des adolescent(e)s, et des jeunes adultes, tout en les invitant à être social et physiquement actif, avec une attention particulière à l'égalité d'accès pour le public féminin. Un renforcement et un maillage du réseau pourraient optimiser l'utilisation des équipements existants en termes de temporalité et de répartition de l'offre.



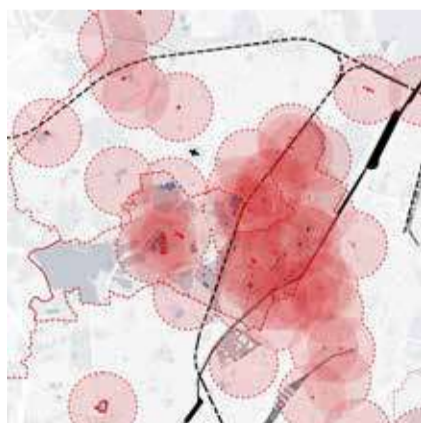
Équipements sportifs scolaires



Piscines (zone d'accessibilité 2500m)



Équipements sportifs extérieurs (zone d'accessibilité 500m)

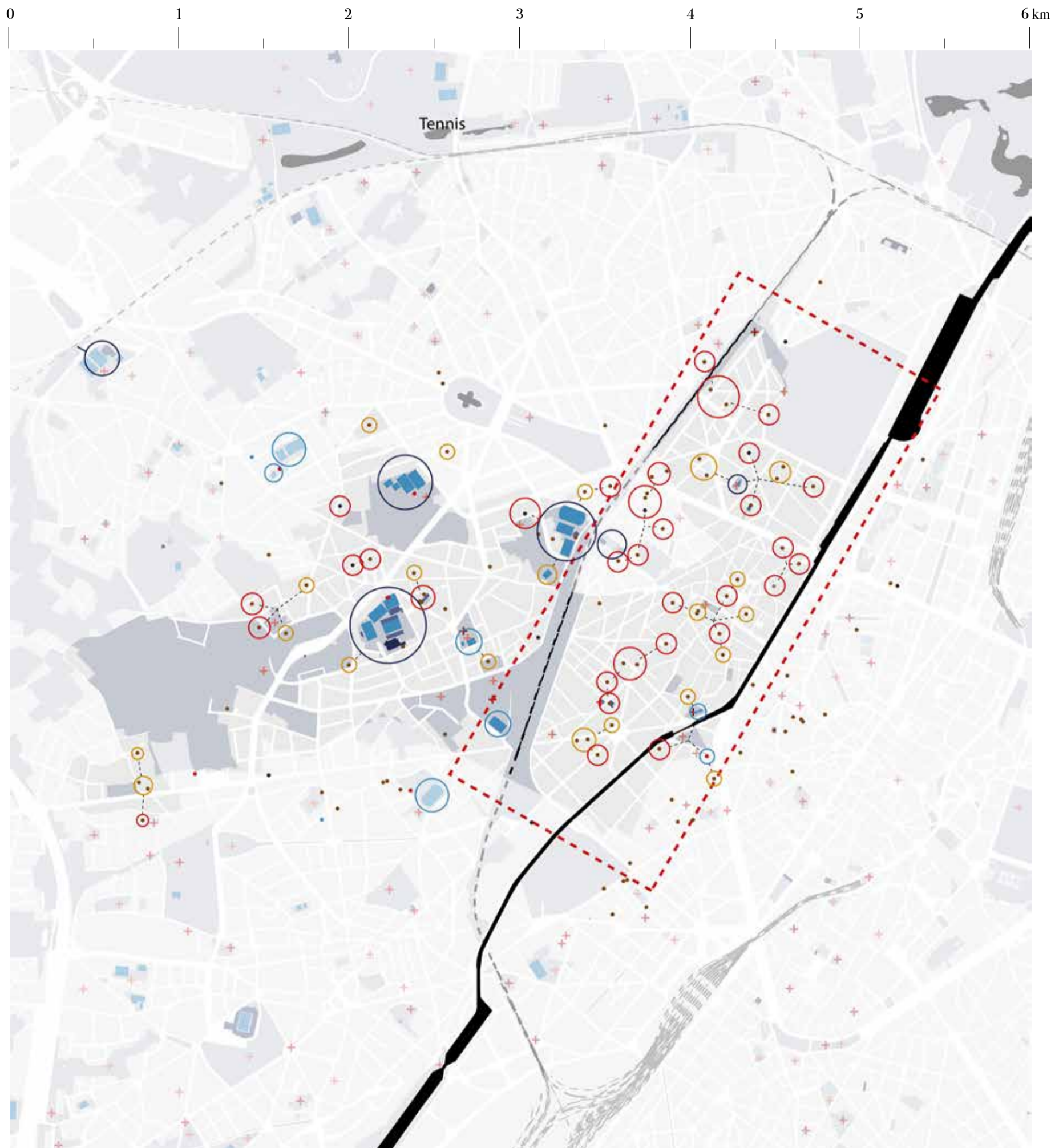


Équipements sportifs intérieurs (zone d'accessibilité 500m)



Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements sportifs



Localisation des équipements sportifs

- | | | |
|------------------|--|---|
| ● Tennis | ⊕ Sport en plein air | ○ Cluster d'équipements sportifs collectifs |
| ● Salle de sport | ⊕ Plaine de jeux en plein air | ○ Cluster d'équipements sportifs intérieurs |
| ● Piscine | ⊕ Sport et plaine de jeux en plein air | ○ Cluster d'équipements sportifs scolaires |
| ● Parcours | ■ Terrain de sport | ○ Cluster d'équipements sportifs extérieurs |
| ● Fitness | | |
| ● Escalade | | |
| ● Athlétisme | | |

Source : Urbis; Perspective.brussels, 2017



Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements de santé

Pour les équipements et services liés à la santé (physique) on distingue habituellement les soins médicaux et la promotion de la santé, de la qualité de vie et le soutien aux familles et aux malades.

L'offre des soins de santé devant s'adapter en vue de l'augmentation de la population et l'évolution de la pyramide des âges il conviendrait d'évaluer l'évolution dans les différents dispositifs de santé comme les centres de planning familial et assimilé, les maisons médicales agréées ou centres de santé intégrés par la Fédération des Maisons Médicales, les hôpitaux et les polycliniques publiques, les centres de consultations prénatales, les services de soins palliatif et continués autonomes (non intégrées dans les structures hospitalières), les centres de soins de jour, les postes médicaux de garde. La proximité théorique de ces établissements et services varie selon la nature de l'établissement, un service de soin palliatifs, ne pouvant être comparée à un centre de planning familial ou un hôpital général.

Il convient également de prêter attention aux lieux de soins destinés à des groupes cibles spécifiques, tels que les personnes âgées, les handicapés et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Citons par exemple les hôpitaux gériatriques, chroniques, psychiatriques, etc. Lieux qui nécessitent un traitement distinct.

La promotion de la santé, qualité de vie et soutien aux familles et aux malades concerne les équipements et services fournissant de l'information au public sur des questions de santé. Ces établissements de soins de santé préventifs accomplissent leur mission en soutenant les patients et leurs familles ou en s'efforçant d'améliorer le bien-être et la qualité de l'environnement par la santé. D'autres associations informent le public sur les problèmes d'addiction en lien avec le domaine de la santé mentale.

Compte tenu de l'ampleur et de la diversité des problématiques de santé et l'absence de données suffisamment complètes pour procéder à un inventaire localisé dans le cadre du mandat actuel, un choix ciblé devait nécessairement être fait. C'est pourquoi il a été décidé de se concentrer sur les questions qui posent un défi particulier en termes d'offre locale et de couverture spatiale : la médecine générale, les hôpitaux et les polycliniques publics. Les enjeux de promotion de la santé, de la qualité de vie et le soutien aux familles et aux malades, n'ont pas été repris dans cartographie, car ils nécessitent une analyse plus qualitative à envisager dans une phase ultérieure du développement de la vision.

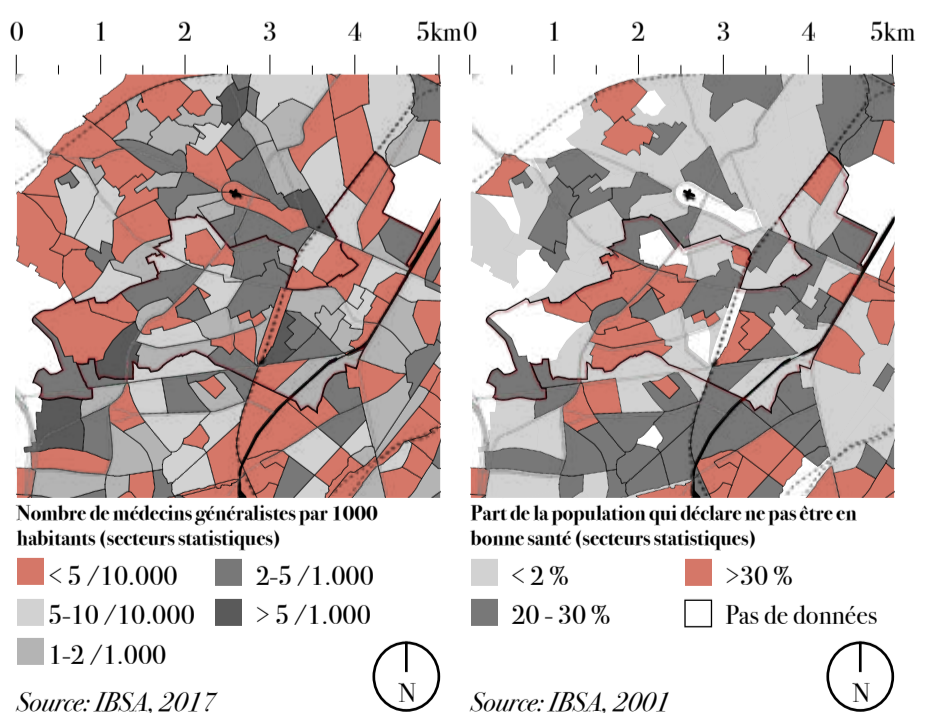
La disparité observée entre la richesse de la ville et la pauvreté de ses habitants se fait sentir socialement, économiquement et culturellement dans les quartiers les plus fragilisés. Les équipements et services offrant une aide sociale générale et un service de médiation de dettes y ont un rôle primordial à jouer. À l'échelle régionale les équipements et services offrant de l'aide sociale montrent une densité plus importante dans les quartiers les plus fragilisés. Molenbeek, au vu de sa

population et de ses revenus moyens par déclaration, a depuis longtemps un nombre d'équipements d'aide sociale plus élevé que la plupart des autres communes de la Région¹. La densité de population, ainsi que les revenus moyens sont donc des indicateurs d'intensité théorique des besoins en équipement d'aide sociale.

Dans une situation idéale, ces équipements et services devraient être accessibles à une distance en dessous de 1000 mètres, mais en regard de la concentration des situations de précarité, cette distance pourrait s'avérer trop lointaine. Les équipements et services d'aide sociale offrant une aide sociale générale ont pour objectif de venir en aide aux personnes qui rencontrent des difficultés sociales en vue de les aider à surmonter ou améliorer des situations critiques. Ils concernent généralement des dispositifs d'accueil, d'information, d'orientation, d'aide et d'accompagnement administratif, juridique, psychosocial. Leur nombre et qualité est donc primordial dans l'amorce ou la relance de la capacitation de personnes fragilisées. Les services de médiation de dettes ont également un rôle important dans cette dynamique.

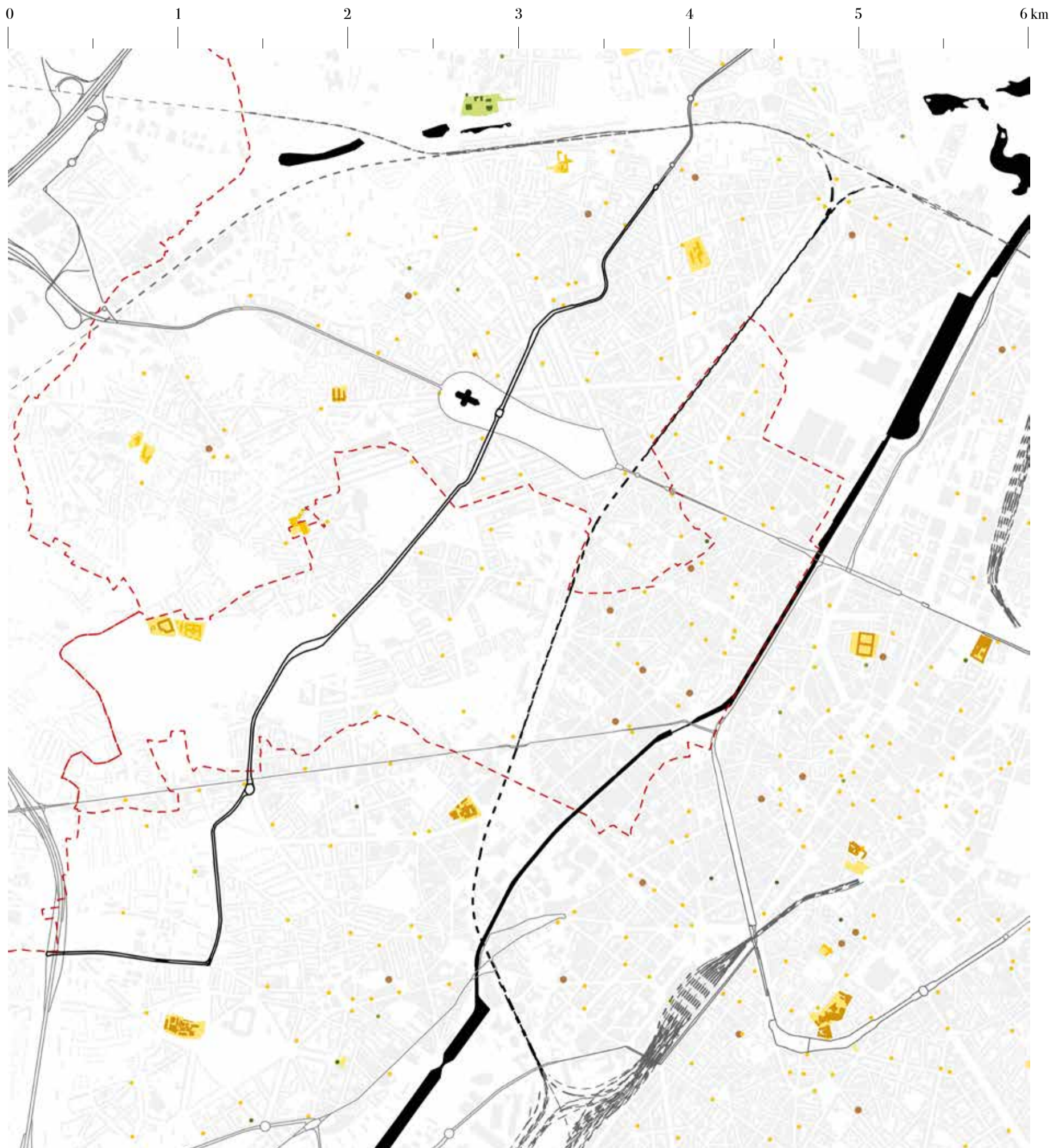
La carte illustrant la localisation des équipements ou services d'aide sociale donne un aperçu de la répartition globale de l'offre de différents types de fonction sur les territoires des quartiers qui couvrent le territoire de Molenbeek-Saint-Jean, ainsi que le niveau de couverture spatiale des équipements et services concernés. Cette approche permet de faire apparaître les zones du territoire où l'offre de services d'aide sociale ou de médiation de dettes est présent ou manque.

Lors de l'interprétation des cartes, il convient d'être attentif. D'une part parce qu'à ce stade les données sont insuffisamment exhaustives pour couvrir les catégories qui ont comme objectif premier d'apporter de l'aide sociale, sauf pour ce qui concerne les services d'aide à domicile qui ne sont pas pris en considération dans l'inventaire localisé. Il est en outre possible que certains équipements faisant de l'aide sociale ne soient pas classés comme tels, mais classés sous une autre catégorie.











Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Les équipements de santé



Localisation des équipements de santé

- | | | |
|--|---|--|
|  Hôpital |  Hôpital psychiatrique |  Équipements ou services d'accompagnement |
|  Polyclinique |  Maison médicale |  Équipements ou services d'hébergement |
|  Centre de soins infirmiers (Centre de protection sociale, maison de retraite, Planning Familial) |  Pharmacie | |

Source : Urbis



Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

ASBL

Les ASBL sont présentes en nombre à Molenbeek-Saint-Jean, spécialement dans le bas Molenbeek.

A partir de la liste des personnes morales ayant leur siège social à Molenbeek, ont été sélectionnées celles qui ont pris le statut juridique d'Associations sans but lucratif et d'Associations sans but lucratif de droit privé, ainsi que les Associations internationales sans but lucratif, Établissements publics, Fondations Privées, Établissements d'utilité publique, Fondations, Associations sans but lucratif étrangères, Centres Publics d'Actions Sociales, Établissements d'utilité publique de droit privé et Fondations Étrangères. Cette sélection indique uniquement le statut juridique choisi par ces entités à but non lucratif. Sur la base de la classification NACE BEL 2008 qui en donne la liste, on obtient une image des secteurs dans lesquels ils sont actifs, et donc, dans une certaine mesure, un aperçu du type d'activité qu'ils exercent. Les catégories suivantes ont été sélectionnées comme étant pertinentes : Sports et loisirs, Action sociale, Organisations religieuses et philosophiques, Éducation et soins pour les jeunes, Restauration, Santé humaine, Créativité et culture, Activités des organisations professionnelles, patronales et économiques, Service de proximité (sans rapport avec l'alimentation ou la santé). En raison de leur secteur d'activité, certaines des institutions figurant dans cette liste auraient tout aussi bien pu opter pour un statut différent, par exemple une coopérative ou une société à responsabilité limitée. Il n'entre pas dans le cadre de ce mandat de vérifier cela. Par contre, les secteurs qui ne sont pas considérés comme pertinents pour connaître la situation du parc des initiatives citoyennes ne sont pas inclus dans la cartographie. La liste des organisations à but non lucratif n'indique pas toujours le secteur d'activité dont elles relèvent. Celles-ci n'ont pas été incluses dans la sélection, pas plus que celles qui ont été répertoriées comme « autres ». Sur la liste initiale de 1669 entités, 816 adresses ont ainsi été sélectionnées, regroupées et cartographiées.

Dans une éventuelle phase ultérieure, une enquête web peut alors être réalisée sur la base de l'adresse et du nom de l'organisation à but non lucratif afin de déterminer quelle activité est effectivement développée. En combinaison avec le travail de terrain, on peut alors dresser un tableau assez complet des différents secteurs.

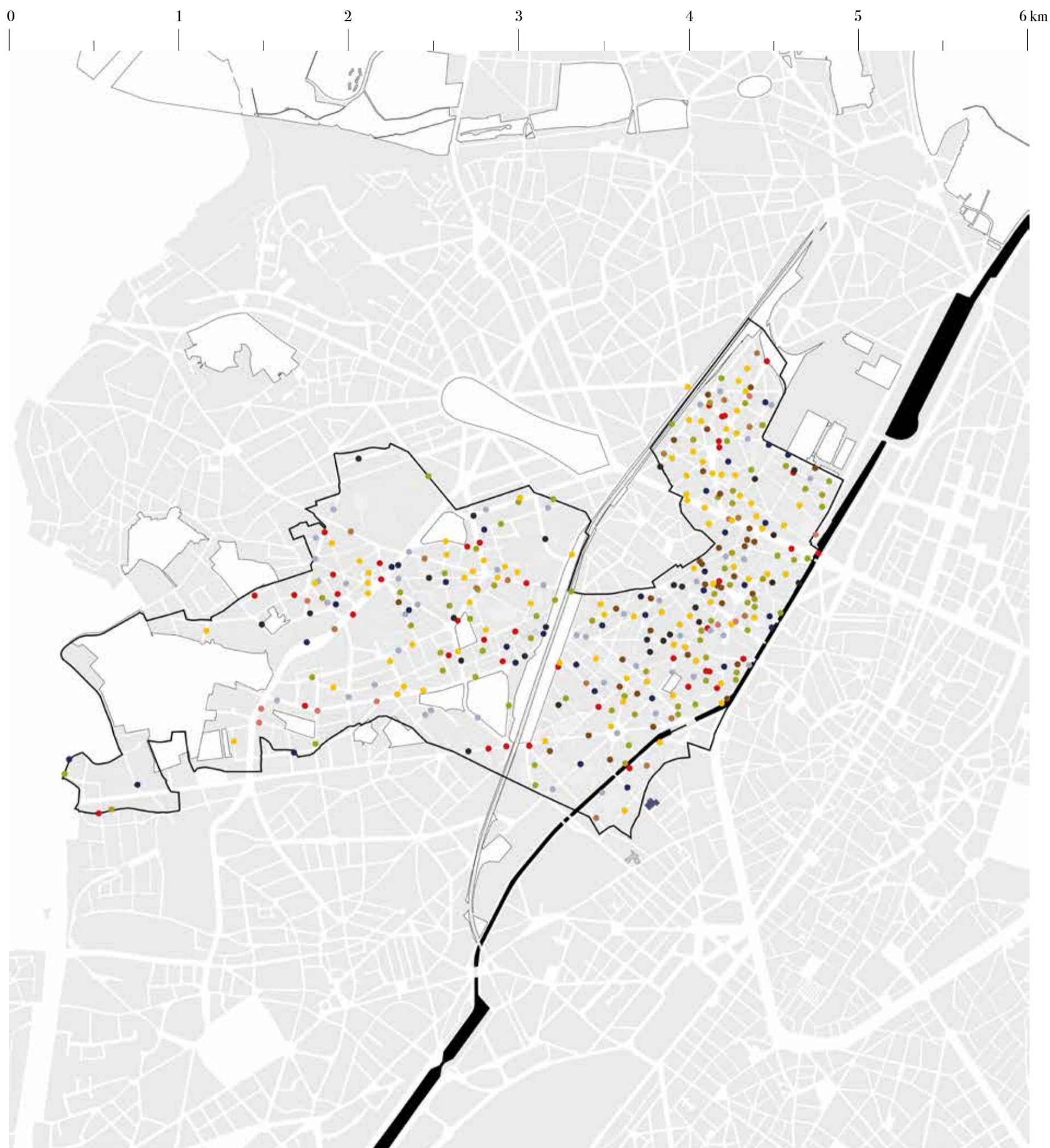
La ventilation des cartes par groupes sectoriels permet de relier les différentes initiatives citoyennes - telles que le soutien à l'éducation, les organisations de soutien

économique, le travail culturel et socioculturel, l'aide sociale et la santé, etc. - aux différentes discussions thématiques du diagnostic et de la vision pour Molenbeek 2050.

Cette carte montre comment les initiatives citoyennes sont actives dans des domaines très différents et comment elles sont réparties dans la municipalité. Dans la perspective du développement futur, le développement territorial est un atout à ne pas négliger, notamment en termes de gouvernance des territoires.

Les asbl sont bien présentes sur le territoire, y compris celles qui ont une portée plus large et sont fondées ou associées au secteur public. Les asbl proposant des services de restauration, parfois en plus de leurs activités principales (sportives, culturelles, etc), sont quasiment essentiellement présentes dans le bas Molenbeek. Les asbl liées à l'action sociale sont bien réparties sur le territoire, et légèrement plus concentrées dans le quartier Maritime. Il en va de même pour les asbl proposant des activités créatives et culturelles: elles sont globalement équitablement réparties entre le haut et le bas Molenbeek, bien qu'un peu plus regroupées dans le quartier Molenbeek Historique et le quartier Maritime. Les activités des organisations professionnelles, patronales et économiques sont peu nombreuses et très dispersées sur le territoire, tout comme le sont les services de proximité (sans lien avec l'alimentation, ni la santé). La majeure partie des organisations religieuses et philosophiques est présente dans le bas Molenbeek. Les asbl liées à la santé humaine sont elles aussi principalement concentrées dans le bas Molenbeek, bien que quelques unes se trouvent dans le haut Molenbeek, notamment le long de la Chaussée de Gand. Les asbl proposant des activités sportives et récréatives sont, quant à elles, réparties de manière équitable sur le territoire. Enfin, les asbl liées à l'enseignement et à l'accueil des jeunes sont assez parsemées sur le territoire, et une petite partie d'entre elles est concentrée au coeur du quartier Molenbeek Historique. De manière générale, les asbl sont bien plus concentrées dans le bas Molenbeek qu'elles ne le sont dans le haut.

Toutefois, les organisations qui se développent de bas en haut et qui influencent la vie publique, comme, par exemple, les anciens groupes de théâtre laïcs de Molenbeek-Saint-Jean, ont disparu à la fin du 20ème siècle. À l'époque, les membres de ces organisations utilisaient l'espace public pour des activités, depuis, cet espace est largement consacré aux voitures.



Localisation des différents types d'ASBL

- | | | |
|---|---|---|
| ● Action sociale | ● Enseignement et accueil pour les jeunes | ● Services de proximité (sans lien avec l'alimentation ou la santé) |
| ● Activités des organisations professionnelles, patronales et économiques | ● Organisations religieuses et philosophiques | ○ Espace vert |
| ● Activités sportives et récréatives | ● Restauration | |
| ● Créativité et culture | ● Santé humaine | |

Source : hub.brussels, 2020



Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Une vie sociale publique qui manque d'inspiration et de participation

Les pratiques collectives, les projets de développement menés par les habitants, les mouvements citoyens sont difficilement perceptibles sur le territoire molenbeekois.

Nous n'avons pas observé de pratiques collectives ni de mouvements citoyens généraux et bien visibles. Les entretiens nous ont montré que le rayon d'action des habitants de Molenbeek-Saint-Jean était assez limité. Cette perception et ces habitudes indiquent un cercle vicieux auto-entretenu perpétuant un sentiment d'être différent et inapte à participer à la société bruxelloise ou belge au sens large.

Les stigmates contenus dans cet auto-centrisme se reflètent, entre autres, dans la constatation qu'il est plus difficile de trouver un emploi pour cette population de Molenbeek-Saint-Jean comparativement à celles d'autres communes ayant un niveau de formation similaire. Cette observation doit également inclure la diversité des habitants de Molenbeek-Saint-Jean par le biais d'activités socio-économiques (dans la société au sens large). Cela souligne la nécessité d'une approche inclusive des projets de renforcement de la cohésion sociale et des projets centrés sur la participation socio-économique.

Deux perceptions de Molenbeek-Saint-Jean s'entrecroisent au quotidien. Lorsque certaines initiatives naissent tels qu'une action « boîte aux lettres » dans la rue pour laisser des avis sur l'espace public, le retour des citoyens est absent. Alors qu'une partie de la population reste silencieuse et subit la situation, peut-être à cause d'un manque de confiance en elle, une autre partie essaie de se créer un chemin, notamment grâce aux différentes aides fournies pour combattre les stigmates de la population locale.

L'image même de Molenbeek et le sentiment d'appartenance à celle-ci varie énormément entre les différentes communautés et parties de la population. Pour certains, le sentiment d'appartenance est intimement lié à un quartier, voire à une partie d'un quartier (Maritime, Heyvaert), souvent en relation avec une communauté spécifique. Les quartiers ne sont pas nécessairement ceux localisés sur la carte mais bien des quartiers que les habitants eux même délimitent, à une rue près. Pour d'autres, Molenbeek en tant que telle n'existe pas. La ville est comprise dans Bruxelles et est habitée par des populations très diverses, ce qui affaiblit le sentiment d'appartenance à la ville même.

La conjonction des différents espaces est liée à la diversité de Molenbeek-Saint-Jean, où chaque communauté délimite intérieurement ses espaces et s'inclut dans ceux-ci. Au plus la diversité augmente, au plus il peut être compliqué de définir un espace commun pour faciliter la communication entre les communautés qui utilisent cet espace, avec cet espace, et à travers celui-ci.

La convivialité est visible à Molenbeek, mais contrebalancée par une certaine méfiance envers les personnes extérieures au territoire et les autorités.

Une peur latente des intrus et des autorités peut être observée, et se transforme rapidement en un comportement agressif. L'équipe chargée de l'étude a été agressée pour avoir pris des photos Place du Mexique (cela est probablement lié à l'utilisation de cet espace par les trafiquants de drogue), rue de la Célidée / chaussée de Gand (Karreveld) pour avoir pris une photo d'une voiture de luxe, ainsi que rue Delanoy / rue de Courtrai pour avoir pris une photo d'un square où les gens passaient. Une femme à la sortie du métro Osseghem nous a demandé pourquoi nous la filmions et a expliqué qu'elle avait peur parce qu'elle ne portait pas de masque et qu'elle venait juste d'avoir une mauvaise expérience avec des agents publics. La voiture de luxe était probablement garée à un endroit interdit. De même, quand nous avons pris une photo des nombreux vélos garés devant une maison, sur le trottoir, rue de la Carpe (pour mettre en évidence un manque potentiel en matière de places de stationnement vélo), nous avons été interrogés avec méfiance une fois de plus; derrière cela, il semblerait que persiste la crainte des potentielles mesures que prendraient les autorités contre leurs vélos. Cela met en lumière la relation difficile qu'entretiennent certains molenbeekois avec les autorités.

D'un autre côté, une convivialité à travers la population est observée quotidiennement. Les mères utilisent l'espace public avant d'aller chercher leurs enfants à l'école pour l'interaction et la socialisation. En effet, elles sont très présentes devant les écoles et dans l'espace public en général durant les heures de la rentrée et sortie de l'école. Les marchés sont souvent bien fournis et fort fréquentés tout au long de la matinée. Dans les marchés, les contacts sociaux sont omniprésents mais ont tendance à être réservés à une communauté particulière. La barrière de la langue est difficile à surmonter pour les visiteurs appartenant à une autre communauté. Pourtant, à travers plusieurs entretiens on nous a affirmé du déclin de contrôle social durant les dernières années.

Les lieux de rencontre, ouverts ou couverts, ne sont pas fréquentés de la même manière et ne répondent pas aux besoins de toute la population.

Les pratiques de l'espace public sont différentes entre le haut et le bas Molenbeek, et au sein de ces deux entités, des entités encore plus petites se démarquent avec quelques rues qui ont leurs caractéristiques et usages particuliers (la Chaussée de Gand dans le quartier Karreveld, le Parc Menin, etc.).

Une dynamique particulière, en termes de vie urbaine, s'est développée sur la Chaussée de Gand, dans le quartier

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Une participation inégale à la vie citadine

Karreveld. A cet endroit, des personnes de tous âges peuvent être observées, ainsi que de jeunes adolescentes (mais principalement en groupes) dans l'après-midi (en week-end). Une série de restaurants répond aux besoins d'un public plus international - mais toujours principalement du sud et de l'est de la Méditerranée. Dans cette partie, la Chaussée de Gand sert aussi à mettre en avant des voitures de luxe.

Une population masculine d'un certain âge profite de différents lieux de rencontre tout au long de la journée. Le Parvis St Jean-Baptiste fait office d'espace de rencontre, lieu d'échanges durant la journée avec les cafés pour discuter. Les mosquées, dont une partie n'est pas reconnue officiellement, servent aussi d'espaces de rencontre et de partage sur le territoire de Molenbeek. Les hommes plus jeunes utilisent les bars à chichas mais aussi des espaces publics tels que les stations de métro.

Toutefois, d'autres parties de la population regrettent le manque de lieux de rencontre où elles puissent se sentir confortables. Ce manque est notamment causé par la privatisation de l'espace public par les jeunes hommes, spécialement durant la soirée. Les rues sont fréquentées par des agents publics durant la journée mais ces derniers terminent leur travail à 18h, et même si la police peut intervenir ponctuellement en cas de nuisance ou de plainte, elle n'est pas directement visible et interviendra la plupart du temps à retardement. La plupart des parcs ferment eux aussi à la fin de la journée de travail et les petits espaces publics sont parfois insalubres car utilisés par un certain type de clientèle en soirée et durant la nuit.

Les sans-abris et les toxicomanes sont aussi présents dans les rues et plus généralement dans l'espace public, durant la nuit mais aussi pendant la journée. Cette présence constante sur l'espace public peut empêcher une partie de la population de pouvoir confortablement utiliser l'espace comme elle le souhaite.

Les plus jeunes n'ont pas ou peu d'espaces pour se réunir alors ils privatisent souvent des espaces, notamment devant les logements sociaux. Lors d'entretiens avec certains services publics, nous avons été informés quant au manque d'espaces de rencontre qui pourraient soutenir la parentalité, et plus encore la monoparentalité. (Des lieux tels que la « Maison des Parents Solos » à Forest, créée par La Ligue des Familles, seraient essentiels à Molenbeek dans un objectif de soutien à la monoparentalité et pour remédier à ce manque d'espaces de parole neutres pour les jeunes et les parents qui se sentent isolés.) Des parents ne parviennent pas à passer du temps avec leurs enfants car ils n'ont aucun endroit adapté où se retrouver. (Ce problème s'extrapole à toute la RBC.)

Par ailleurs, un bon nombre de molenbeekois se sent véritablement isolé, sans trop de perspectives ni d'endroits où s'évader. Les voisins comptent alors pour beaucoup, mettant sous tension les relations de voisinages. Cet isolement est fort présent, et pourtant peu perceptible depuis l'extérieur.

Les population Africaines et de l'Europe de l'Est sont très peu visibles sur l'espace public et dans les lieux de rencontre. Peut-être ont-elles moins d'interactions entre elles, ou peut-être utilisent-elles des lieux de rencontre situés en dehors de Molenbeek-Saint-Jean.

Enfin, l'espace public est souvent utilisé différemment par la population. Sur les placettes tels que la Place Duchesse, des équipements de musculation sont présents mais sont la grande majorité du temps utilisés comme espace de rencontre et de jeux pour les femmes et les enfants. Dans les parcs aussi, la population n'utilise pas l'espace comme on pourrait s'y attendre, et le mobilier est souvent peu adapté aux envies et besoins réels de la population envers l'espace public. Seule une étude approfondie de ces besoins et envies de la population pourrait permettre de créer des espaces qui répondent aux attentes du plus grand nombre.



Epiceries chaussée de Gand et rue de Ribaucourt

Source: Studio Paola Vigano, 21 août 2020

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Une participation inégale à la vie citadine

Les lieux informels de rencontre et de sociabilité sont nombreux et principalement accaparés par les jeunes hommes.

Pendant la soirée, les jeunes hommes s'approprient l'espace public. Ils se retrouvent pour voir et être vus, et pour expérimenter des manières de dominer l'espace, principalement via le langage corporel: ils « privatisent » les coins de rue et les petits parcs. Dans ce contexte, il est important de voir, mais aussi d'être vus en train d'occuper l'espace, d'où leur choix de s'installer aux coins de rue offrant de la visibilité.

L'une des principales entraves au sentiment de sécurité le soir est l'appropriation généralisée de l'espace public par les trafiquants de drogue et les consommateurs de drogue. Ils occupent et privatisent, eux aussi, l'espace public (comme la Place du Mexique) et détruisent en plus le mobilier urbain (comme par exemple devant les 5-15, rue Comte de Flandre) et même les clôtures et portails d'accès (comme au Parc Menin). Ces espaces urbains denses avec des rues étroites sont propices pour eux puisque cela leur donne la possibilité de s'échapper facilement en cas de contrôle de police.

Toutefois, les frontières temporelles et géographiques se sont pas strictement définies. La privatisation de l'espace public par ces deux groupes - jeunes hommes liés ou pas à la consommation et/ou au trafic de drogue - peut être observée en dehors du bas Molenbeek pendant la journée. Nous avons, par exemple, remarqué la privatisation du Parc des Fuchsias un week-end, en début d'après-midi. Les personnes âgées, à côté du Parc des Fuchsias, restaient sur leurs balcons et n'utilisaient pas ce parc durant notre visite.

Les femmes et les filles ont une pratique de l'espace public plus restreinte et plus localisée que les hommes et les garçons

L'espace public et la vie urbaine à Molenbeek ne sont pas appréciés de la même manière par l'ensemble des populations de la société. Cette situation est intrinsèquement liée au sentiment d'insécurité dans l'espace public, notamment dans le bas Molenbeek.

La pratique de l'espace public et la fréquentation des bars, salons de thé, bars à chicha, etc. dans le bas Molenbeek sont manifestement dominés par les hommes. Pendant la journée, on peut observer des hommes adultes de tous âges. Le soir, il y a principalement des groupes de jeunes hommes qui se réunissent aux coins des rues, ainsi que dans des petits parcs et espaces publics.

Les femmes sont davantage visibles dans l'espace public les jours de marché, et pour récupérer les enfants à l'école: les placettes devant les écoles seraient les lieux de rencontre les plus importants pour les femmes.

Nous avons observé quatre parcs qui sont constamment fréquentés par des mères avec leurs enfants et/ou par des familles entières: le nouveau Parc de Ninove, l'Espace Pierron, le terrain de jeux du Parc Bonnevie, ainsi que le Parc Marie-José. Des écolières peuvent parfois être observées en petits groupes sur des lieux plus ouverts, tels que la Place Brunfaut, pendant la journée.

Les garçons et les filles issus de familles plus traditionnelles d'origine maghrébine notamment ne bénéficient pas tous de la même vie d'adolescents; les filles n'ont pas la même liberté et doivent parfois se limiter à rester dans des espaces privés. Elles sortent peu la nuit.

Alors que les garçons ont de plus grandes chances de décrocher scolairement, les filles ont de meilleures notes et finissent souvent avec un plus haut degré d'éducation.

Pour les mères de familles, la situation familiale peut s'avérer complexe, notamment pour beaucoup de mères et enfants vivent avec un père absent, en prison, voir décédé. Les mères ont du mal à gérer l'adolescence de leurs garçons qui deviennent rapidement les patriarches de la famille. Les parents - pères de famille compris - sont souvent démunis, peu outillés et/ou non conscients de certaines réalités que vivent leurs enfants (exemple : les réseaux sociaux, harcèlement).

De nombreux Molenbeekois font face à des difficultés d'ordre social causées principalement par des conflits familiaux et/ou par une mauvaise qualité résidentielle.

Les types de difficultés d'ordre sociale sont multiples et variés à travers la commune. Une partie de la population se sent intouchable, mêlant l'économie informelle et les pratiques illégales pour toucher des sommes d'argent conséquentes, souvent en utilisant d'autres personnes de la commune pour se créer ces revenus. Le trafic et la vente de drogue, les marchands de sommeil, les dépôts clandestins sont des exemples cités représentant des sommes qui peuvent atteindre 10.000 euros par mois, ou plus, pour certaines personnes. Le sentiment de puissance amène des tensions lorsque cette population est en contact avec les forces de police. Des violences envers des personnes d'autorités (police, école, etc.) peuvent alors arriver.

Une autre partie de la population fait face à des problèmes sociaux causés par les conflits familiaux et/ou par les conséquences du mauvais état du bâti. Au total, le Service Médiation gère plus ou moins 300 dossiers par an. La moitié des dossiers est liée à des conflits familiaux, l'autre moitié à l'habitat. Les conflits familiaux proviennent d'une part du faible revenu des familles amenant à des situations extrêmes, et d'autre part de la structure familiale traditionnelle.

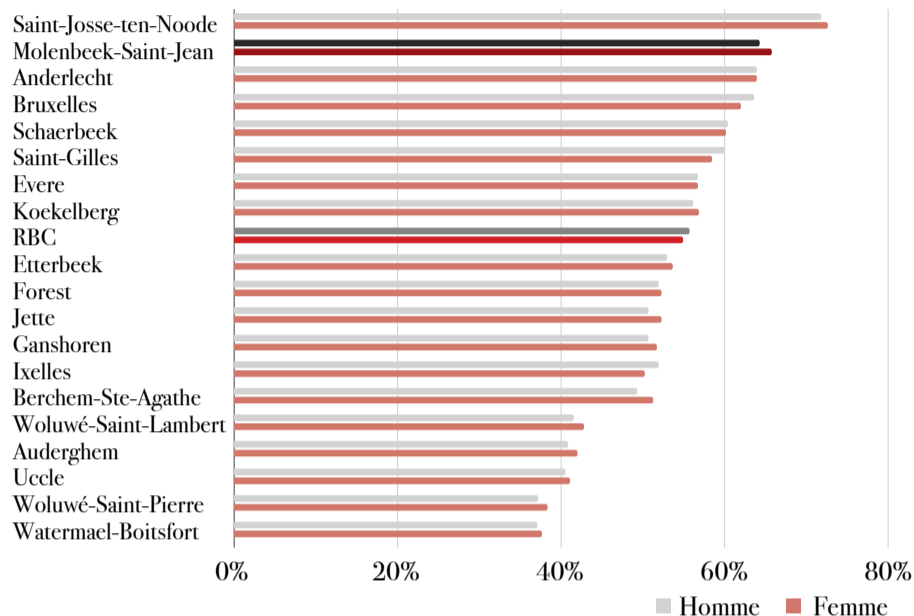
Les problèmes liés à l'habitat sont notamment dus à la dégradation des surfaces habitables. Cette problématique du logement est de plus en plus préoccupante à Molenbeek-Saint-Jean. Certaines administrations et asbls s'inquiètent de la dégradation de la situation, avec des problèmes qui empirent avec le temps. La mauvaise qualité, le manque de place et l'impossibilité de payer un loyer abordable en fonction des revenus créent un cercle vicieux. Les habitants n'ont pas de revenus suffisants pour rénover, effectuer des réparations de qualité pour résoudre des problèmes majeurs alors ils bricolent et trouvent des solutions temporaires. Très vite, les habitants se retrouvent face à des rénovations beaucoup trop conséquentes et lourdes, pour lesquelles ils ne peuvent trouver de financements, même sur le long terme. L'état global du bâti s'aggrave donc plus vite que dans les autres quartiers étant donné le manque de rénovation. L'insalubrité est plus marquée autour du centre de Molenbeek où la dégradation a déjà commencé depuis plus longtemps.

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

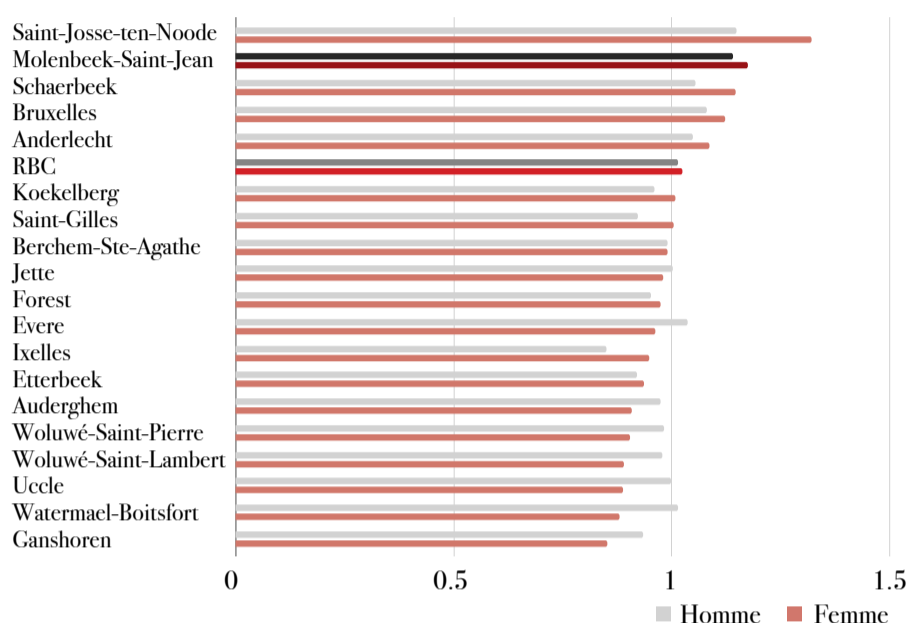
Un problème d'éducation

Le décrochage scolaire et l'échec scolaire touchent une part importante des jeunes molenbeekois.

Le pourcentage de la population qui a, au maximum, atteint le niveau secondaire inférieur est l'un des plus élevés en Région Bruxelles Capitale.

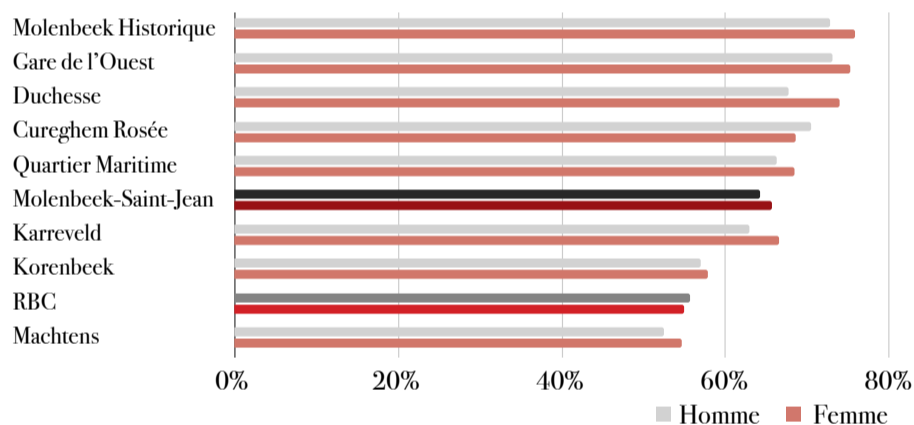


La part de femmes non scolarisées est plus élevée à Molenbeek-Saint-Jean que la moyenne régionale et plus élevée que la part de hommes non scolarisés.



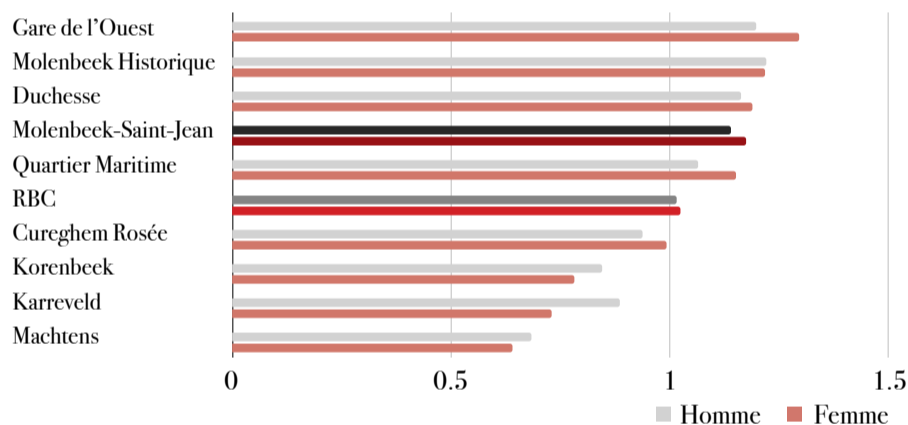
Répartition, selon le sexe et la commune, de la population totale de 18 ans et plus ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (2011)

Source : Census, 2011



Indice des populations masculine et féminine âgées de 15 ans et plus non scolarisées selon les communes (2011) *

Source : Census, 2011



Répartition, selon le sexe et le quartier, de la population totale de 18 ans et plus ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (2011)

Source : Census, 2011

Le pourcentage de la population totale âgée de 18 ans et plus, qui a au maximum atteint le niveau secondaire inférieur (ou un niveau d'éducation inconnu), est de près de 65% à Molenbeek-Saint-Jean. Cette part reprend aussi personnes n'ayant aucun diplôme et ceux qui n'ont pas d'autres diplômes qu'un diplôme primaire.

La répartition selon le sexe montre que, dans la vaste majorité des communes, Molenbeek-Saint-Jean compris, la part des femmes qui a, au maximum, atteint le niveau secondaire inférieur est plus importante que celle des hommes. Cette différence est particulièrement marquée dans les communes où la population est plus âgée, et où les femmes d'un certain âge n'ont peut-être pas eu les opportunités que les femmes connaissent aujourd'hui pour continuer leurs études.

La répartition selon le sexe à l'échelle des quartiers molenbeekois est similaire : dans la grande majorité des quartiers, la part des femmes ayant arrêté les études après le niveau secondaire inférieur est plus importante que la part des hommes.

Indice des populations masculine et féminine âgées de 15 ans et plus non scolarisées selon les quartiers (2011) *

Source : Census, 2011

A Molenbeek, le nombre de femmes âgées de 15 ans et plus ne suivant plus d'enseignement est plus élevé que la moyenne régionale et plus élevé que le nombre de garçons non scolarisés. Les mêmes tendances se répètent à l'échelle des quartiers du bas Molenbeek ainsi que dans d'autres communes de la RBC. Plusieurs hypothèses sont possibles. Il se peut que les filles prennent moins de temps pour être diplômées, ou qu'elles aient tendance à s'arrêter après les études secondaires. Il se peut aussi que plus de garçons suivent des formations professionnelles après leurs études. L'analyse sur le niveau d'études le plus haut atteint par la population Molenbeekoise devrait permettre de cibler l'hypothèse la plus plausible.

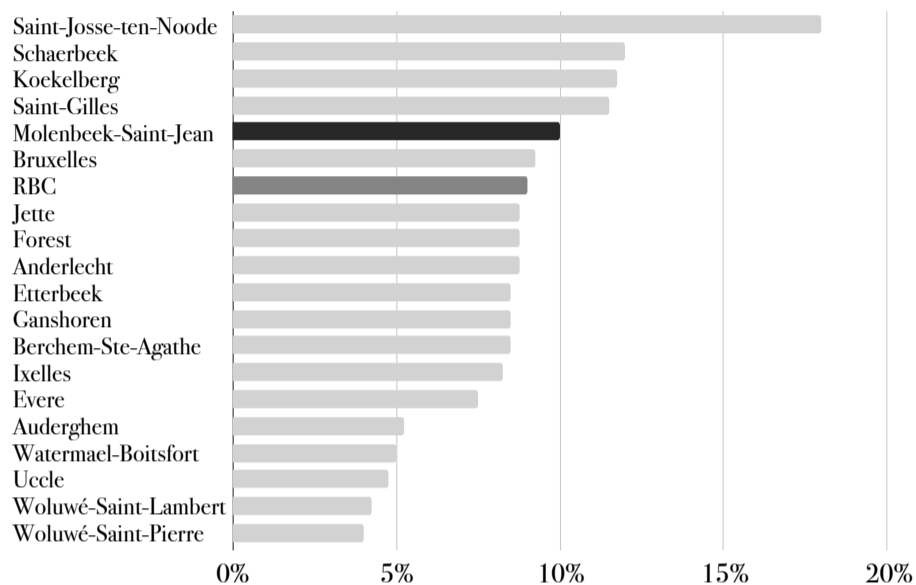
* La moyenne de la population âgée de plus de 15 ans à Bruxelles est juste en dessous de 90% de la population. Le graphique a été normalisé par rapport à cette moyenne, c'est-à-dire qu'un indice inférieur à 1 signifie qu'une partie inférieure à la moyenne de la population de 15 ans et plus ne suit pas d'études, et qu'un indice supérieur à 1 signifie que plus que la moyenne régionale de cette partie de la population ne suit pas d'études. Les données ont ensuite été pondérées pour tenir compte d'une population jeune (15-24 ans) supérieure ou inférieure à la moyenne, c'est-à-dire que si la part des 15-24 ans est plus élevée dans une commune ou un quartier que la moyenne régionale, le chiffre de l'indice augmente en conséquence.

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Un problème d'éducation

La proportion d'élèves ayant du retard à Molenbeek-Saint-Jean est légèrement supérieure à la moyenne régionale.

Proportion d'élèves dans le premier degré du secondaire avec au moins 2 ans de retard par commune de résidence (2017-2018)

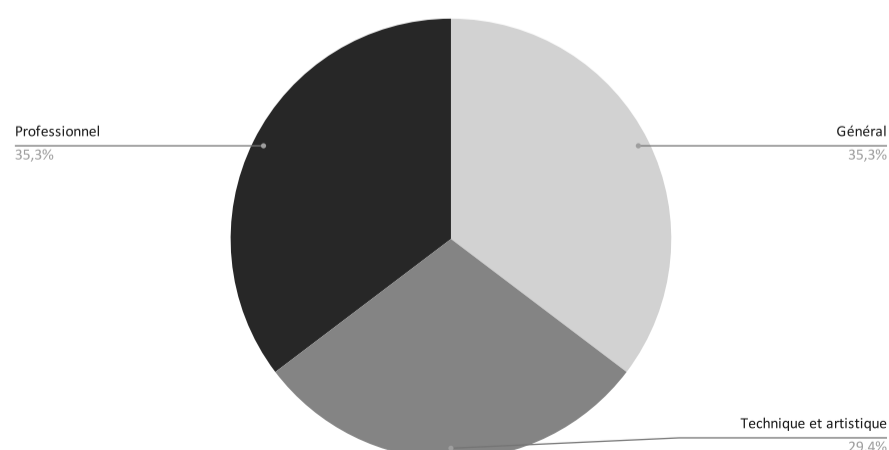


Source : Vlaamse Gemeenschap, Communauté Française; Calcul Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles (Publié à l'origine dans Baromètre social. Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2019 - (fig. 5.5))

Molenbeek-Saint-Jean fait partie des communes ayant une part importante (10%) d'élèves dans le premier degré du cycle secondaire ayant au moins deux années de retard. Cette part est assez proche de la moyenne régionale mais est néanmoins supérieure.

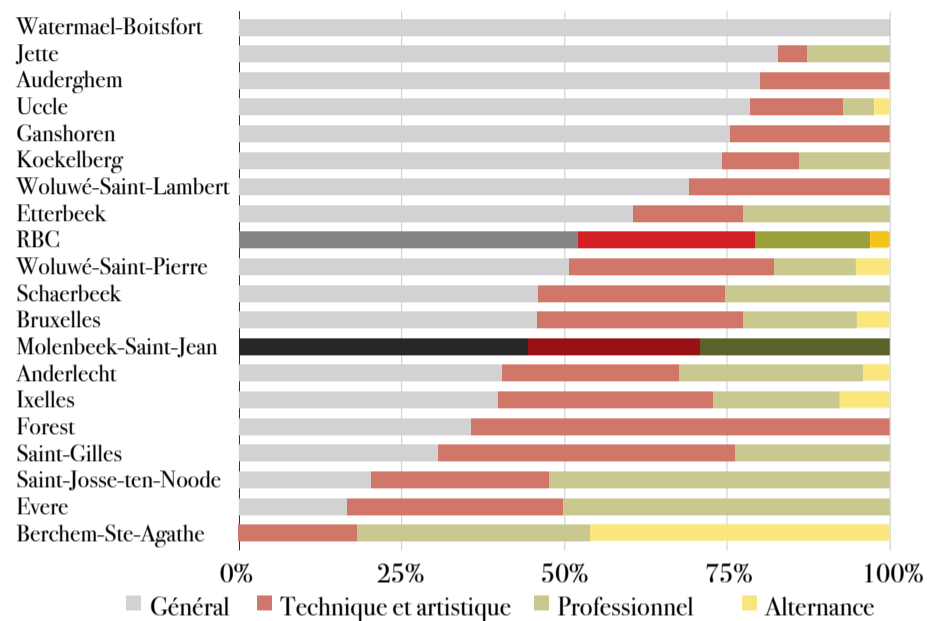
Les conseillers sociaux rapportent qu'une fois que ces jeunes quittent l'école, ils glissent tôt ou tard dans une situation de NEET (ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation), sans ressources, et de fait dans une situation compromise où peu d'opportunités s'ouvrent à eux, et où la tentation d'intégrer l'économie informelle grandit

Répartition de la population masculine dans l'enseignement secondaire ordinaire à Molenbeek-Saint-Jean (2018-2019)



Source : IBSA, 2019

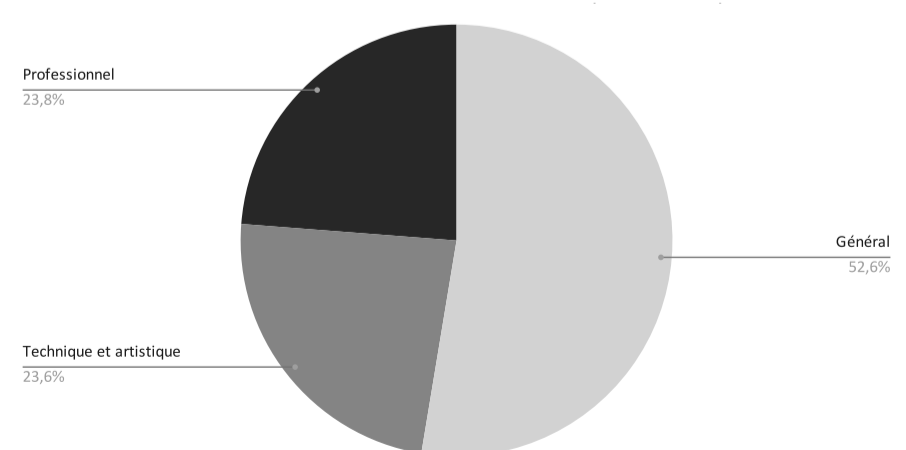
Répartition du nombre d'élèves dans le cycle secondaire (hors premier degré) par commune d'établissement (2018-2019)



Source : IBSA, 2019

Entre 2018 et 2019, presque la moitié des élèves ont suivi un enseignement secondaire en filière générale – mais la différence de choix du type d'enseignement secondaire est importante entre les garçons et les filles -. Tandis que le nombre d'élèves garçons répartis dans chaque filière (générale, professionnelle, technique et artistique) est globalement similaire (environ un tiers pour chaque filière), les élèves filles dans l'enseignement secondaire sont pour plus de la moitié dans la filière générale. L'autre moitié se divise en partie égale entre la filière professionnelle et la filière technique et artistique. Aucun élève a effectué un cycle secondaire en alternance à Molenbeek.

Répartition de la population féminine dans l'enseignement secondaire ordinaire à Molenbeek-Saint-Jean (2018-2019)



Source : IBSA, 2019

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Pôles commerciaux

Il y a trois pôles commerciaux pour les particuliers à Molenbeek-Saint-Jean. Deux sont d'importance locale: les supermarchés sur la Chaussée de Gand à Osseghem et ceux sur la Chaussée de Ninove près de la Gare de l'Ouest (s'étirant dans Anderlecht); et le troisième d'importance suprarégionale: le bas de la Chaussée de Gand.



Chaussée de Gand

Source : Studio Paola Vigano, 20 juin 2020

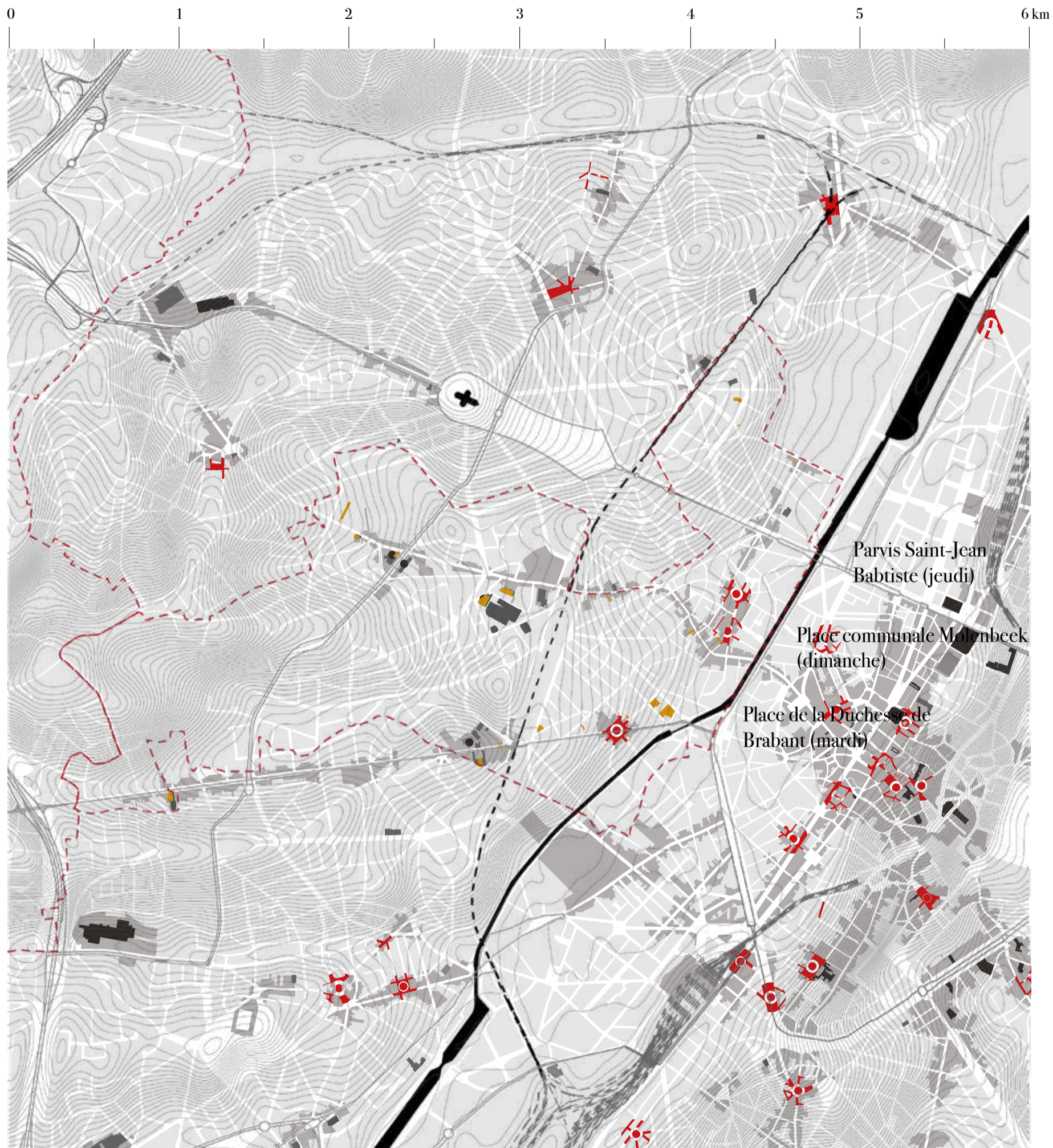


Marché du dimanche, rue Sainte-Marie

Source : Studio Paola Vigano, 21 juin 2020

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Pôles commerciaux



Commerce le long des avenues principales



Zone commerciale



Marché hebdomadaire

● Supermarché

◆ Centre commercial

■ Vente au détail : nourriture

■ Vente au détail : sauf nourriture



Source : MobiGis (Zone commerciale), Urbis, Google Earth

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

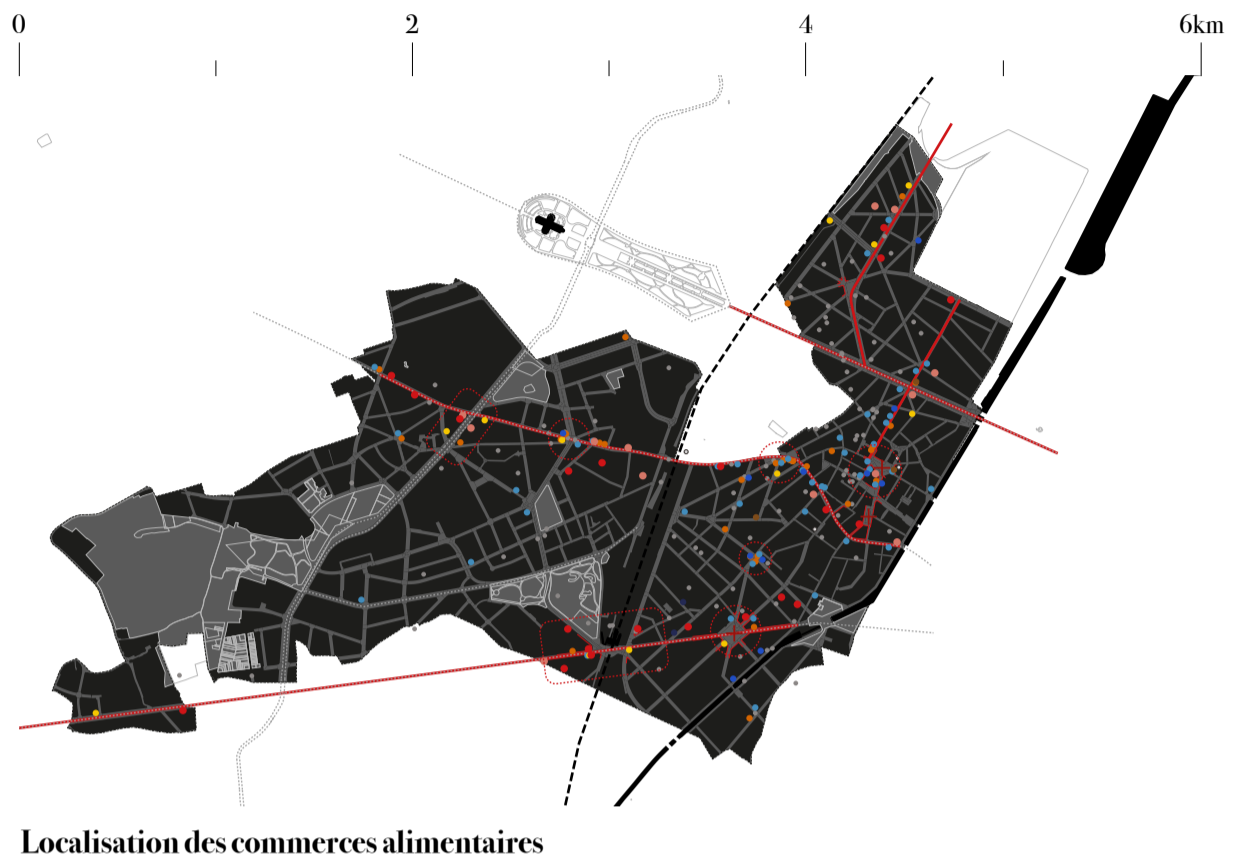
Pôles commerciaux

Les petits commerces de proximité sont globalement bien répartis sur le territoire, ce qui n'est pas le cas des grands supermarchés et des chaînes alimentaires.

Si la plupart des quartiers sont bien desservis par de petits commerces de proximité, certains se concentrant davantage sur la vente de conserves et de boissons, d'autres offrant une grande variété de fruits et légumes relevant de la culture culinaire et alimentaire du sud de la Méditerranée, on remarque l'absence de grands supermarchés voire de chaînes alimentaires internationales. On les trouve principalement dans la partie ouest de la Ch. de Gand et aux abords des frontières municipales, par exemple à la frontière avec Anderlecht, Ch. de Ninove. Trois marchés hebdomadaires se déroulent dans Molenbeek-Saint-Jean, exclusivement en matinée. Le mardi sur la Place de la Duchesse de Brabant et ses alentours, le jeudi sur le parvis Saint Jean-Baptiste et sur la place Communale. Enfin le dimanche, uniquement sur la place Communale.

Les commerces HoReCa prospèrent à Molenbeek, notamment dans le bas Molenbeek, alors que ceux liés au tourisme sont bien peu présents sur le territoire.

Les commerces HoReCa sont très présents, surtout dans le bas Molenbeek, et souvent regroupés pour former des petits pôles de restauration (Place communale, Parvis Saint Jean-Baptiste, Place de la Duchesse, autour du bvd Léopold II, etc). On retrouve quatre de ces pôles sur le Ch. de Gand. Deux points d'offres HoReCa plus mixtes (par exemple, Sushis, Burgers, Brunch...) se sont développés au cours de la dernière décennie. L'un autour de la place de la Duchesse, l'autre le long de la Ch. de Gand à Karreveld. Les commerces liés au tourisme, quant à eux, sont rares sur le territoire molenbeekois, et exclusivement localisés dans le bas Molenbeek (quartier Molenbeek Historique et quartier Maritime).



Localisation des commerces alimentaires

- Supermarché
- Superette
- Epicerie normale ou spécialisée
- Boulangerie
- Boucherie
- Night shop
- Poissonnerie
- Fruits et légumes
- Vin
- Chocolatier

Source : Hub, 2020



Localisation de l'HoReCa, des bâtiments liés au tourisme et des salles événementielles

- Restaurant cuisine traditionnelle
- Restaurant cuisine étrangère
- Brasserie
- Fast food/Friterie
- Pita/Durum
- Sandwicherie
- Snack sucré
- Fresh food
- Café/Espresso bar
- Salon de thé
- Night club
- Salle polyvalente
- Jeux de hasard/Casino
- ☆ Agence de voyage
- Aub./H Auberge de jeunesse

Source : Hub, 2020

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Pôles commerciaux



Localisation des commerces en lien avec l'automobile (réparation, vente de pièces détachées, expédition,...) et des commerces vacants

- Lié à l'automobile
- Occupé par du logement
- Cellule vide/Statut inconnu
- Cellule à l'abandon
- Cellule à louer
- Cellule à vendre
- Cellule à vendre ou à louer

Source : Hub, 2020



L'économie formelle et informelle autour de l'automobile représente une part manifeste de l'économie locale, notamment dans le bas Molenbeek.

Les concessionnaires automobiles de Heyvaert sont d'importance internationale, ils exportent principalement des voitures d'occasion vers l'Afrique. Ils semblent constituer une part conséquente de l'économie locale, dont l'étendue peut difficilement être définie, car l'emploi informel pourrait prédominer. Il en va de même pour le trafic de drogue, qui génère probablement une part non négligeable des revenus locaux.

Les commerces vacants sont nombreux et principalement situés dans le bas Molenbeek (notamment rue de Ribaucourt, autour de la Place communal, etc), et également Ch. de Ninove. Dans le haut Molenbeek, ces cellules vacantes sont majoritairement à vendre, tandis que dans le bas Molenbeek les cellules à louer sont un peu plus nombreuses que les cellules à vendre. La part des cellules à l'abandon n'est pas négligeable.



Localisation des commerces d'équipements de la personne (vêtements,...)

- Vêtements
- Chaussures
- Bijouterie
- Mercerie et réparation de vêtements
- Maroquinerie
- Lingerie et sous-vêtements

Source : Hub, 2020

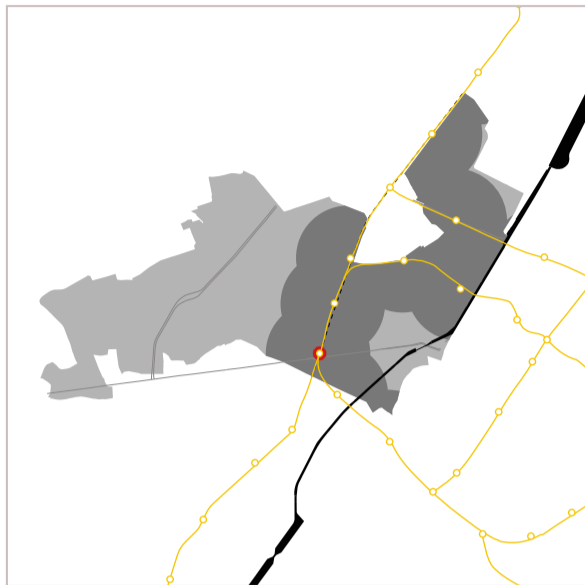


Les commerces d'équipements de la personne sont largement concentrés sur la Chaussée de Gand (et notamment dans le quartier Molenbeek Historique).

La partie est de la chaussée de Gand attire un public qui dépasse largement les frontières municipales. Les magasins qui proposent des vêtements, répondent aux besoins d'un public particulier et, ici également, on remarque l'absence de chaînes internationales.

Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

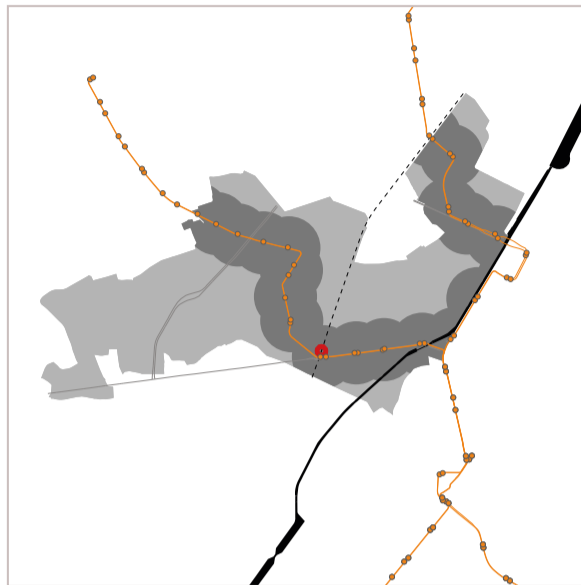
Un réseau métropolitain



Metro STIB-MIVB

Molenbeek est très bien desservie par le réseau de transport en commun de la STIB.

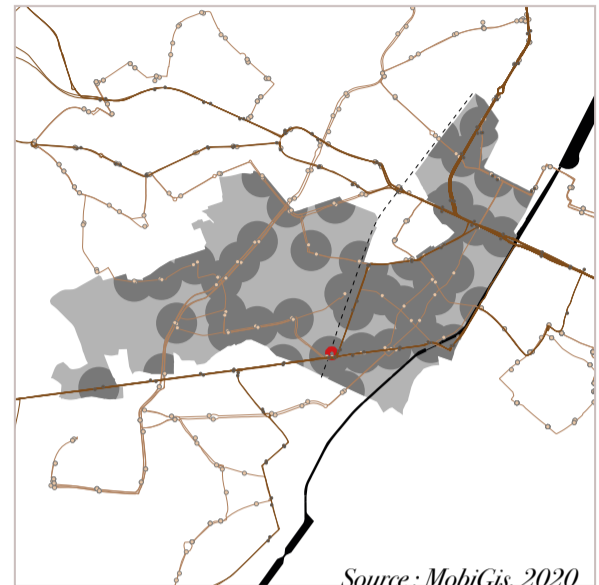
La gare de l'ouest est un noeud important à l'échelle de la région qui concentre toutes les lignes de métro du réseau.



Tram STIB-MIVB

Deux lignes de tram traversent la commune d'ouest en est.

Des projets de nouvelles lignes ou d'extension sont à l'étude sur la commune pour améliorer l'offre et améliorer les liaisons avec les communes environnantes (Anderlecht, Jette,...)



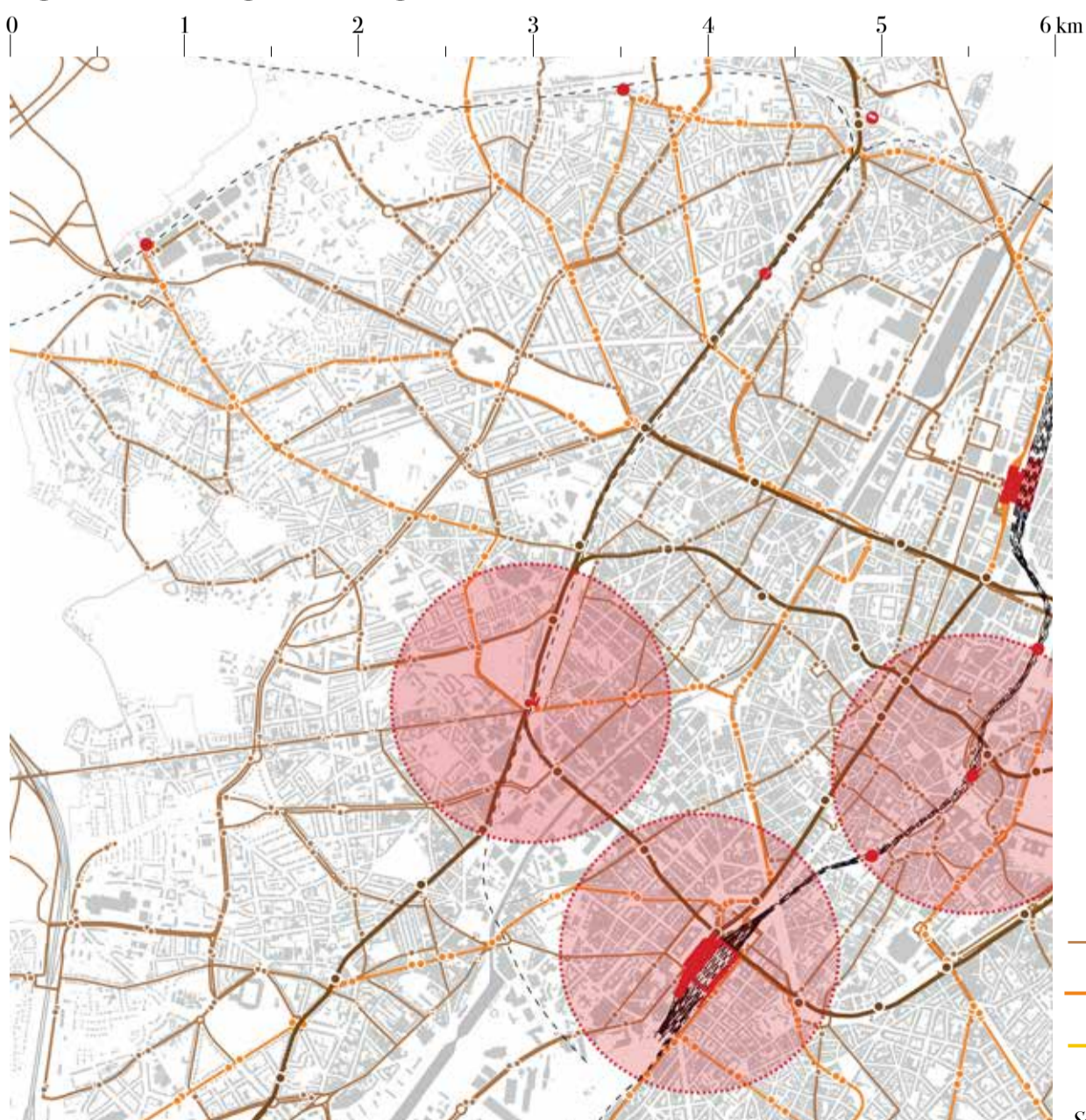
Bus STIB-MIVB

Le réseau de bus couvre une grande partie de territoire de la commune.

Le bus semble plus adaptés aux grands boulevards du haut Molenbeek qu'aux petites rues du centre historique.



Répartition du trafic pour les transports en commun.

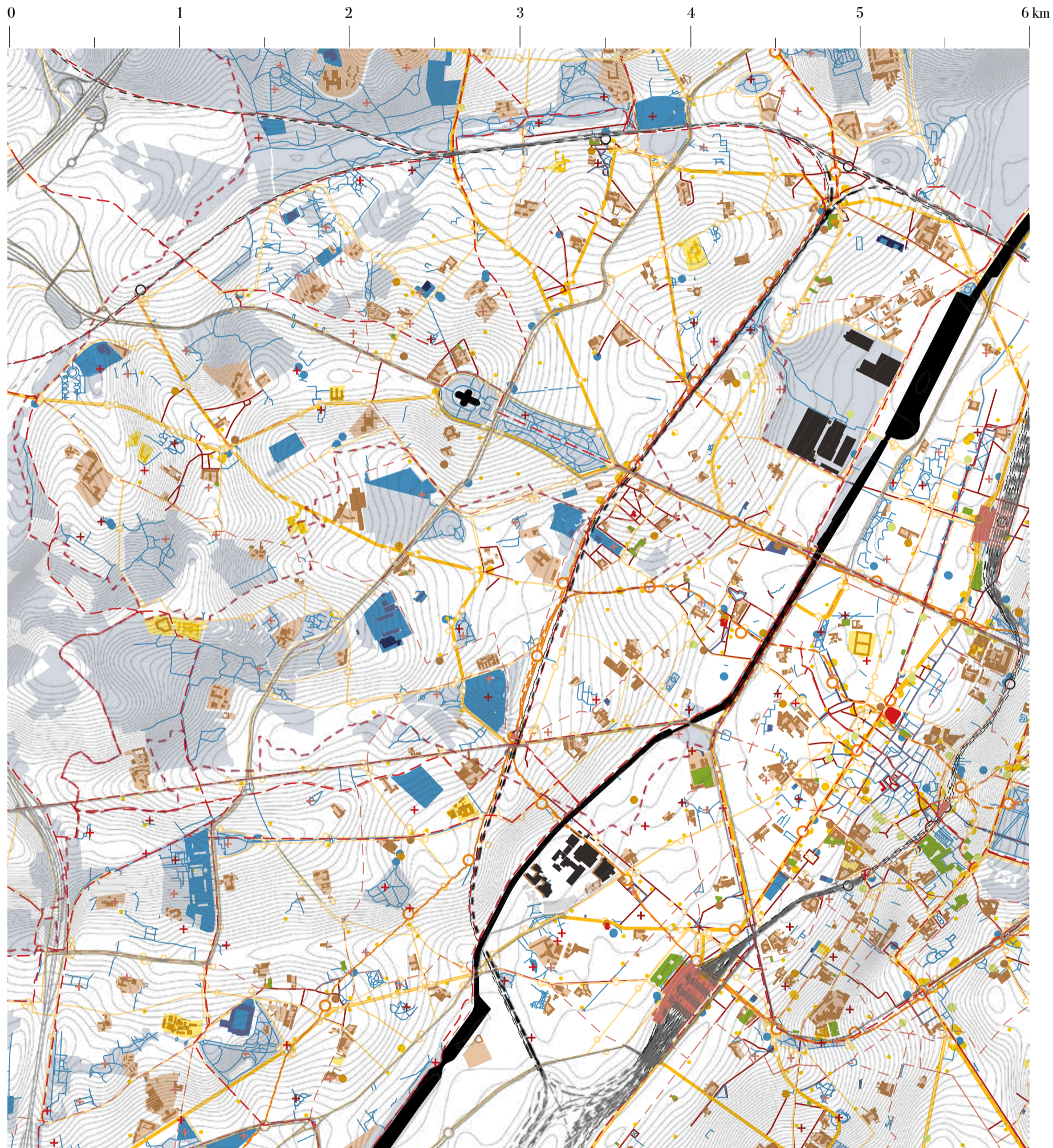


Source : MobiGis, 2020

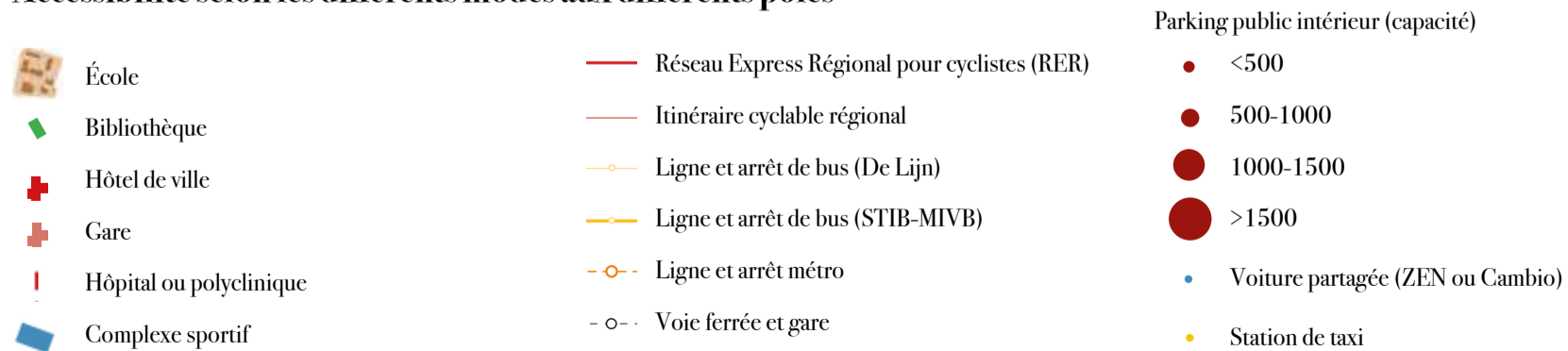


Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Déplacements habituels



Accessibilité selon les différents modes aux différents pôles



Source: MobiGIS (Stapas, pedestrian_network)/MobiGIS (Stapas, pedestrian_network)/Mobigis, data-mobility.brussels/MobiGIS (Réseau trafic et stationnement), OSM

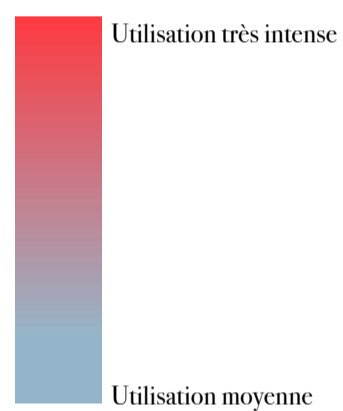


Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

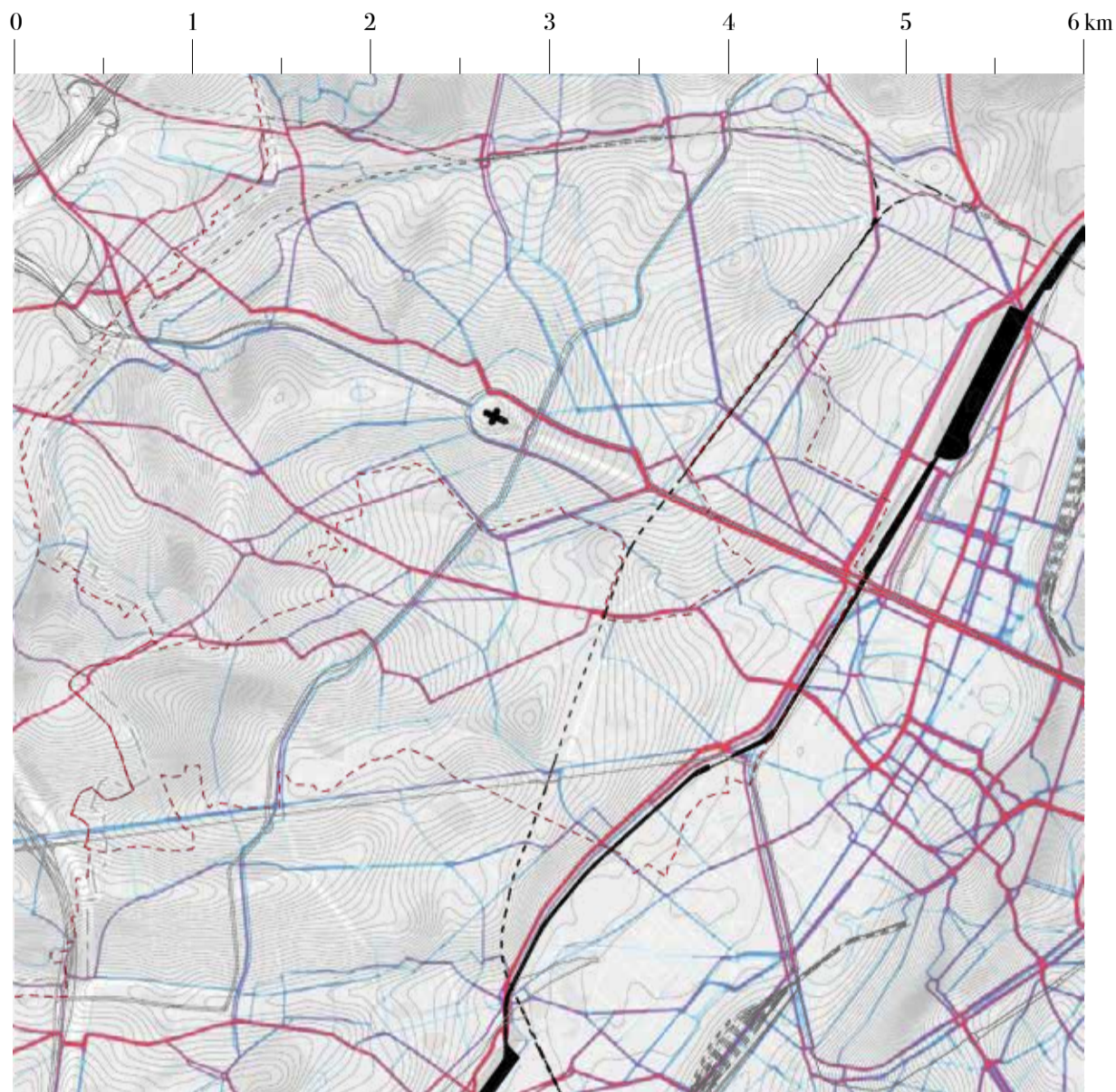
Une mobilité partagée

Carte thermique

La « carte thermique » de Strava représente la « chaleur » (ou intensité) générée par toutes les activités publiques collectées par Strava au cours des deux dernières années. La carte est mise à jour tous les mois.



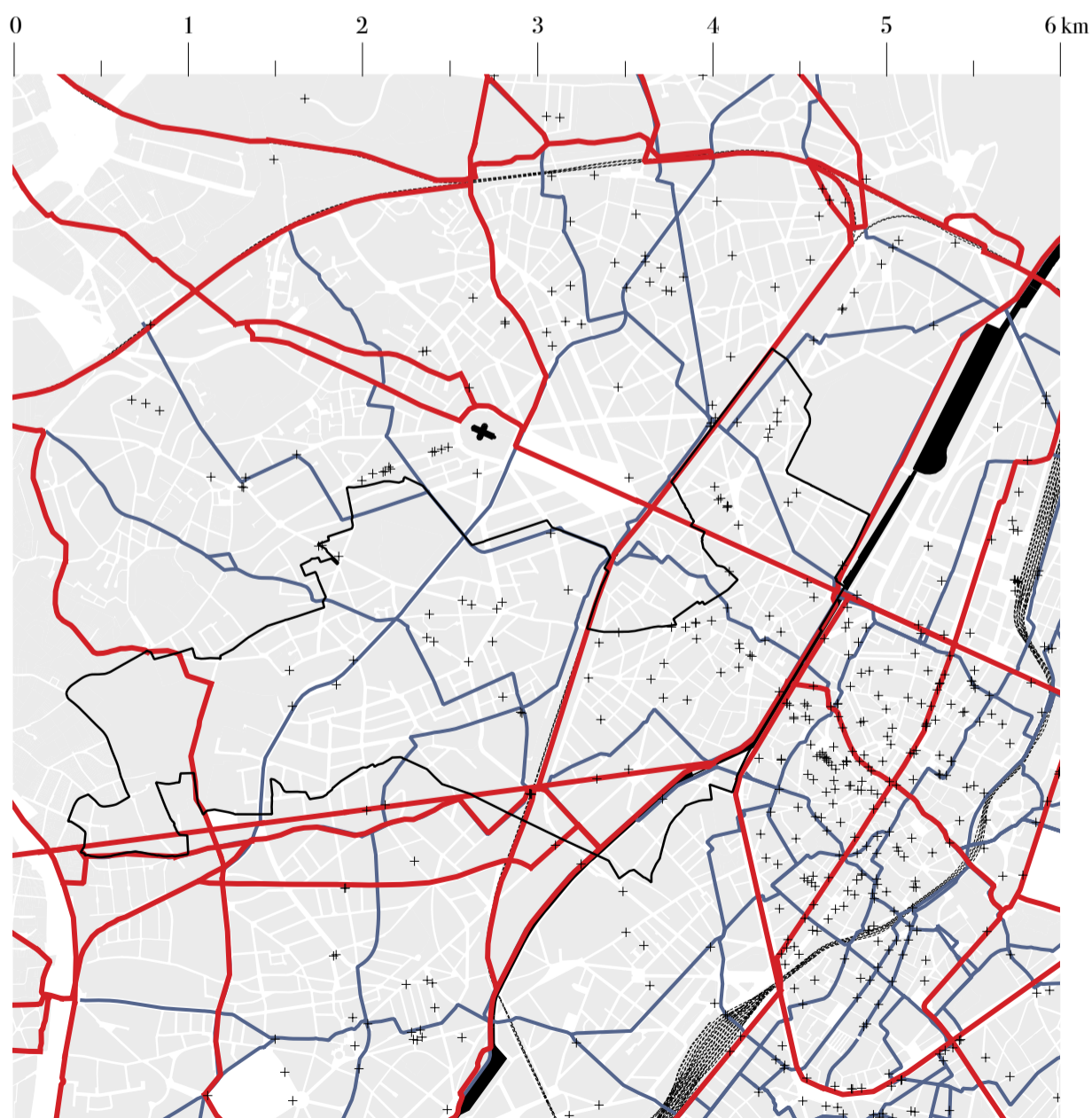
Source: Strava Heatmap, vélos, printscreen, 2020



Réseau cyclable

- Itinéraire cyclable régional
- Réseau Express Régional vélo
- + Parking vélo

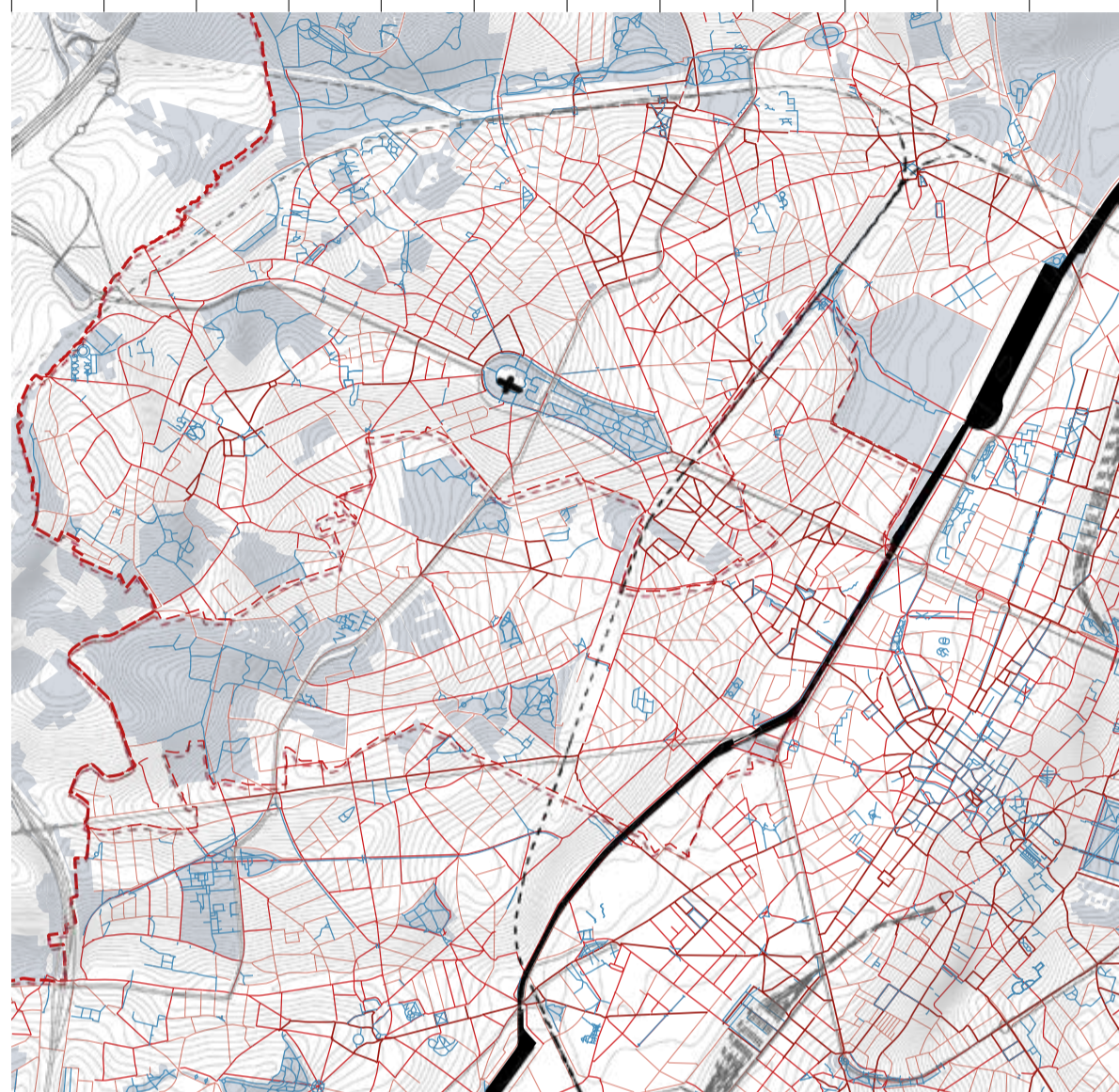
Source: MobiGIS (Stapas, pedestrian, network), data-mobility.brussels



Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Une mobilité partagée

0 1 2 3 4 5 6 km



Itinéraires piéton

- Itinéraire piéton principal
- Itinéraire piéton de liaison
- Itinéraire piéton de base
- Route lente (stapas)

Source: *MobiGIS (Stapas, pedestrian_network)*



0 1 2 3 4 5 6 km



Statut administratif des voiries

- Communal
- Communal (art. 33)
- Régional

Source: *MobiGIS - administrative classement*

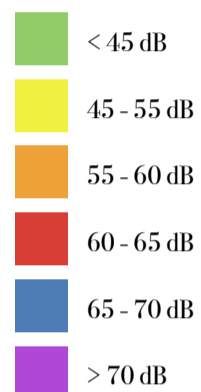


Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

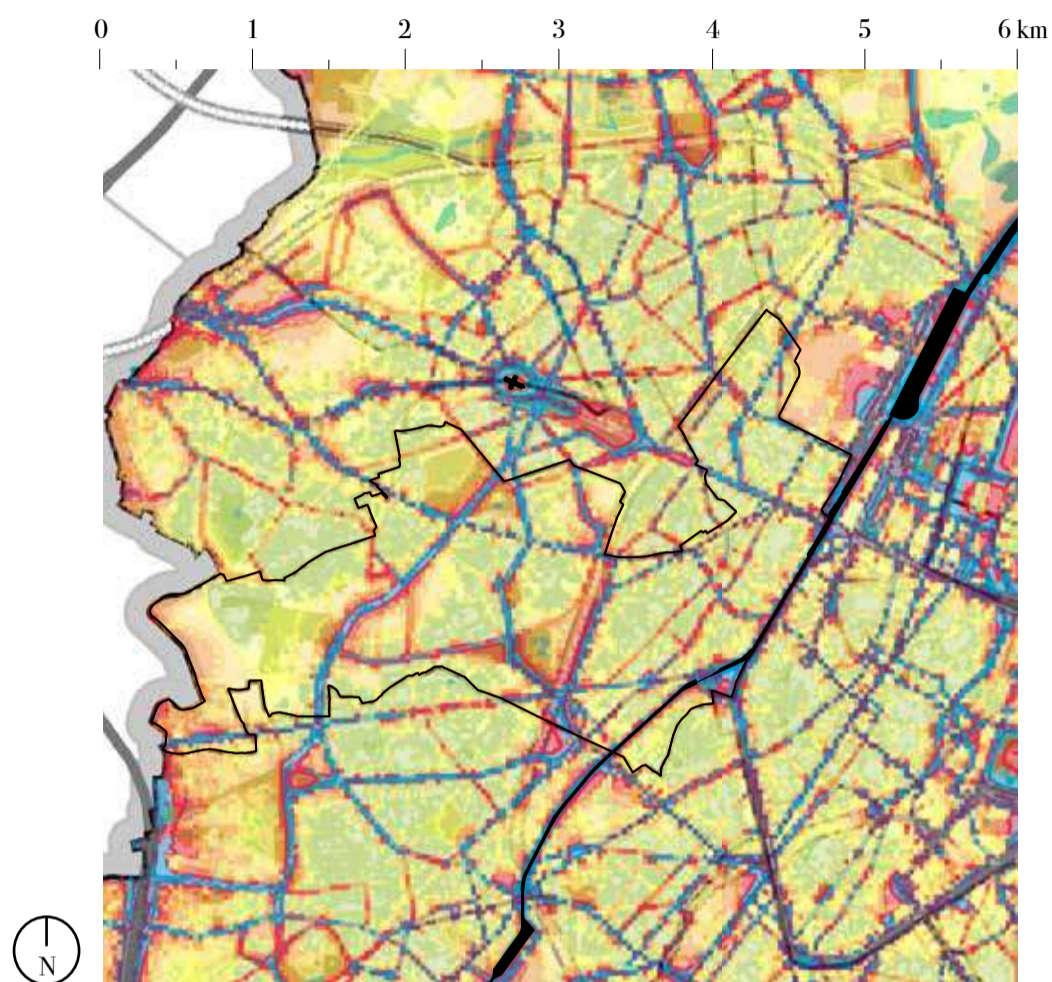
Une mobilité partagée

Bruit de la circulation

- Influence des grands axes
- Influence de l'autoroute sur le partie ouest

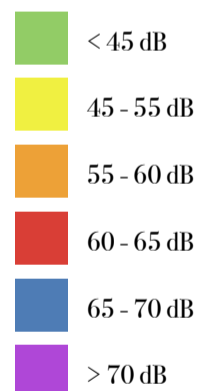


Source: *perspective.brussels*, 20.18

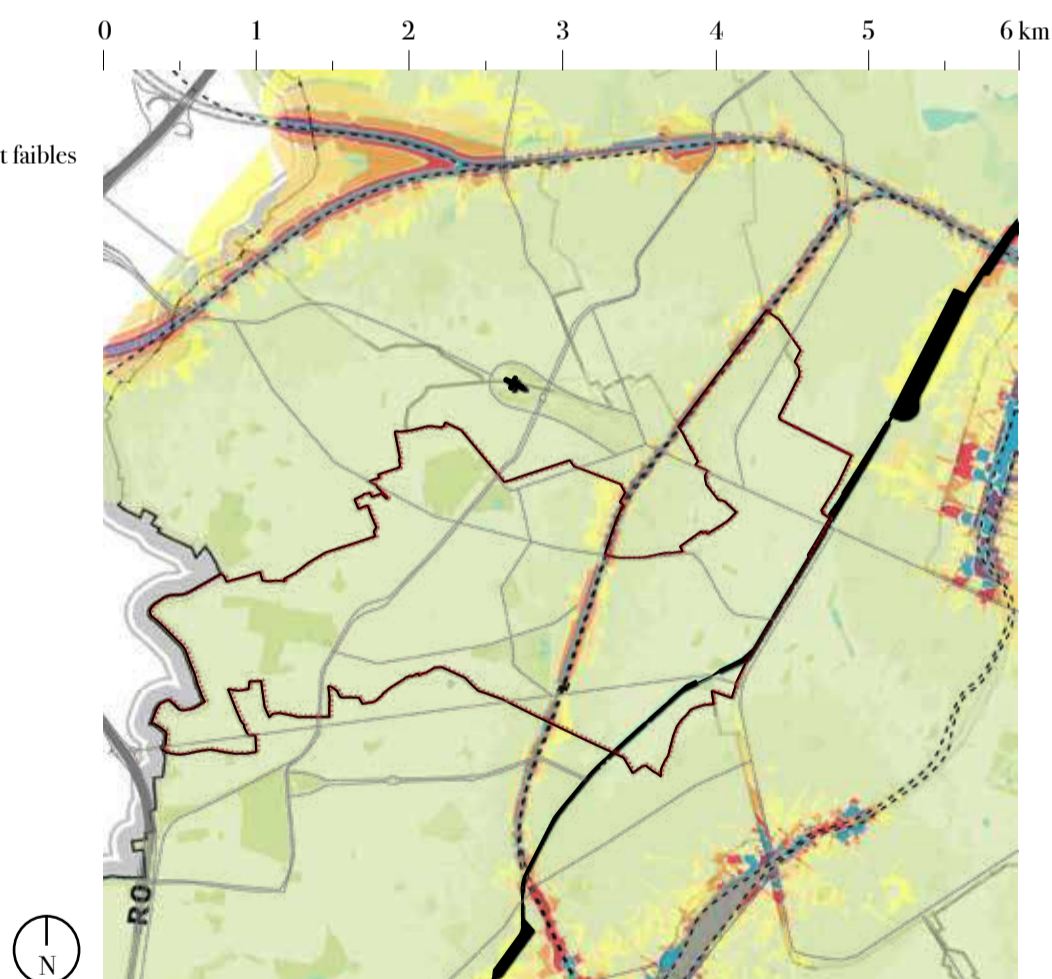


Pollution sonore du trafic ferroviaire

- Influence des trains le long de l'axe de la Gare Ouest
- Comparé à d'autres chemins de fer bruxellois, les nuisances sont relativement faibles

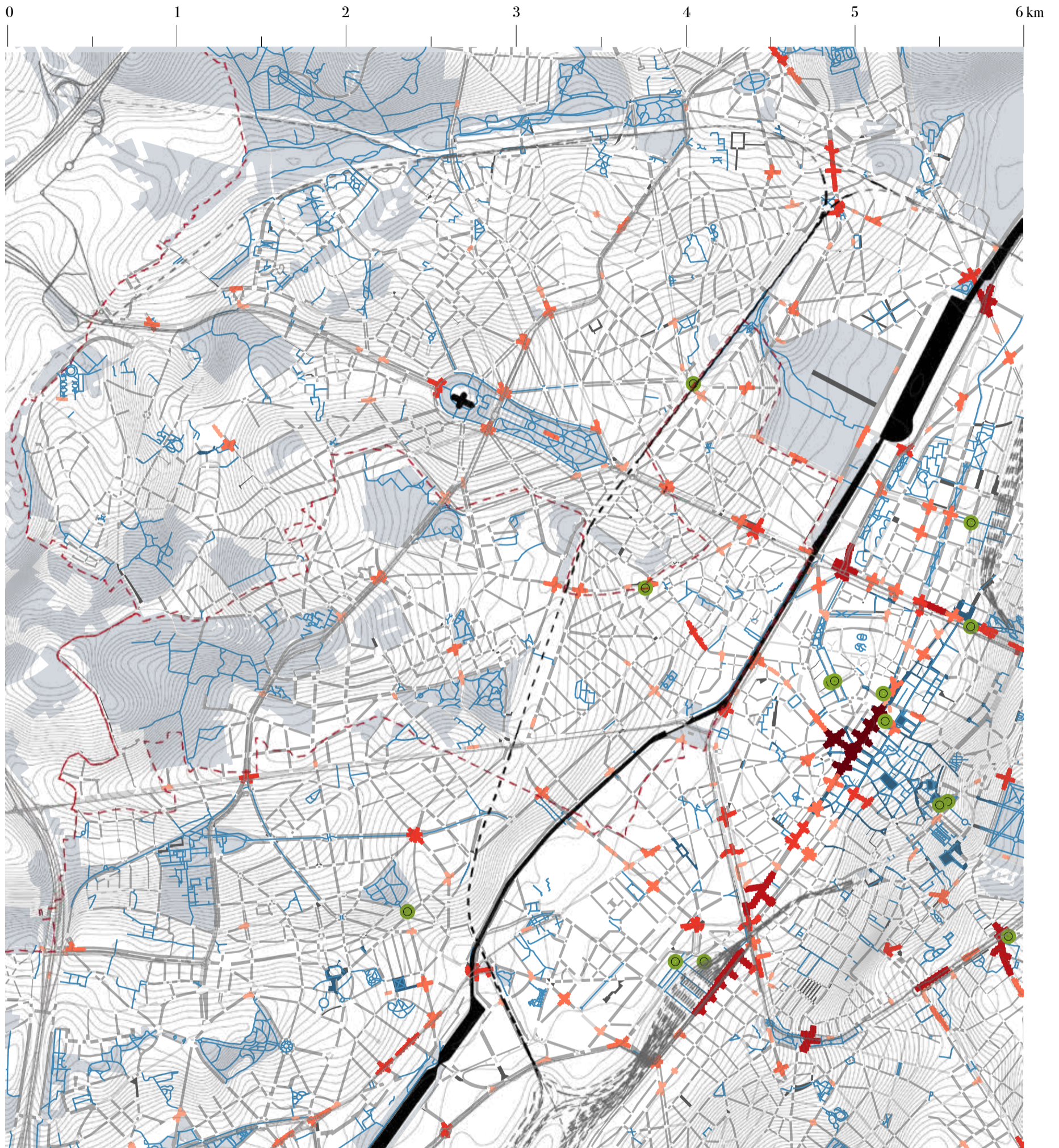


Source: *perspective.brussels*, 2018



Molenbeek, une commune équipée et accessible ?

Une mobilité partagée



Zone à concentration d'accidents

- 0
- < 7
- 7-14
- 14-30
- 30-63
- > 63

- Accès pour personnes à mobilité réduite
- Zone piétonne ou rue partagée

Source: MobiGis (strava) (données de juin 2020)



Le Plan Régional de Développement Durable (PRDD)
Plan stratégique
Plan Régional d’Affectation du Sol (PRAS)
Plan Particulier d’Affectation du Sol (PPAS)
Plan d’Aménagement Directeur (PAD)
Plan Régional de Mobilité (Good Move)
Contrat de Quartier (CQ) et Contrat de Quartier Durable (CQD)
Contrat de rénovation urbaine (CRU)
Le programme Politique de la Ville (PdV)
Scénario Zéro - Dynamiques dans la commune
Scénario Zéro - Trois clusters de projets métropolitains
Scénario Zéro - Dynamiques dans la Région Bruxelles-Capitale

Que veut devenir Molenbeek ?

Que veut devenir Molenbeek ?

Le Plan Régional de Développement Durable (PRDD)

Les plans stratégiques définissent les principes de développement d'une zone en fonction des objectifs régionaux et municipaux à atteindre, et de son potentiel de développement. Les plans stratégiques couvrent les thèmes de l'aménagement du territoire mais concernent également le développement économique, social, culturel, la mobilité et l'environnement. Ils ont une valeur indicative et constituent le cadre à respecter par les autorités publiques mais ne sont pas contraignants pour les tiers. Ainsi le Plan Régional de Développement (PRD) constitue un outil de planification global couvrant l'ensemble du territoire régional et le Plan Communal de Développement un instrument global du développement communal, couvrant la totalité de son territoire et s'inscrivant dans les orientations du Plan Régional de Développement.

« Le Plan Régional de Développement (PRD) fixe les objectifs et priorités de développement de la Région, en fonction des besoins économiques, sociaux, environnementaux et de mobilité.

Le Plan Régional de Développement (PRD) est le plan le plus important dans la hiérarchie des plans fixant le développement de la Région et l'aménagement de son territoire. Défini par l'article 16 du CoBAT, le PRD est l'instrument de planification globale du développement régional dans le cadre du développement durable. Le PRD a une valeur indicative et non réglementaire. Les plans de rang inférieur ou les plans communaux doivent s'y conformer. » (Perspective.brussels 2020)

Lorsque le PRD a été complètement révisé en 2009, le gouvernement a précisé que la stratégie de développement urbain devait prendre en compte les trois piliers du développement durable et a donc ajouté le « durable », au nom du plan de développement régional.

Le document du PRDD, approuvé le 12 juillet 2018, est constitué de différentes parties:

1. Le texte du PRDD qui articule l'aménagement du territoire et les projets régionaux autour de 4 grands thèmes : 1) Mobiliser le territoire pour construire l'armature du développement territorial et développer de nouveaux quartiers ; 2) Mobiliser le territoire pour développer un cadre de vie agréable, durable et attractif ; 3) Mobiliser le territoire pour développer l'économie urbaine ; 4) Mobiliser le territoire pour favoriser le déplacement multimodal. Le PRDD détermine également les conditions de sa réussite.

2. Le cahier des cartes, comprenant les cartes : Territoire du Canal – Sites prioritaires de développement ; Pôles de développement prioritaires ; Pentagone de Bruxelles ; Pôles d'échelle locale ; Zone de revitalisation urbaine (ZRU) 2016 ; Zones patrimoniale ; Patrimoine emblématique ; Réseau d'axes structurants patrimoniaux ; Zones de verdoisement ; Éléments du maillage vert ; Protection de la biodiversité ; Maillage bleu ; Renforcement des espaces ouverts à l'échelle métropolitaine ; Axes de développement économique ; Pôles de compétitivité et campus universitaires ; Zone d'économie urbaine stimulée (ZEUS) ; Réseau structurant de transport en commun ; Parking de transit ; Réseau structurant de voiries ; Axes pénétrants ; Réseau cyclable

Les grandes cartes qui territorialisent la vision et les ambitions de la Région

1. Armature spatiale et vision pour Bruxelles
2. Grandes ressources foncières
3. Maillages Vert et bleu
4. Espace public et rénovation urbaine
5. Développement économique
6. Réseaux structurants
7. Réseau cyclable
8. Projet de ville

Arrêté du 12 juillet 2018 (publié le 5 novembre 2018 au MB) : Partie 1: Arrêté de motivation ; Partie 2: PRDD ; Partie 3: Avis de la CRD / Arrêté désignant les modalités de suivi environnemental.

Le PRDD est également accompagné : d'un Rapport sur les Incidences Environnementales ; d'un Résumé Non Technique.

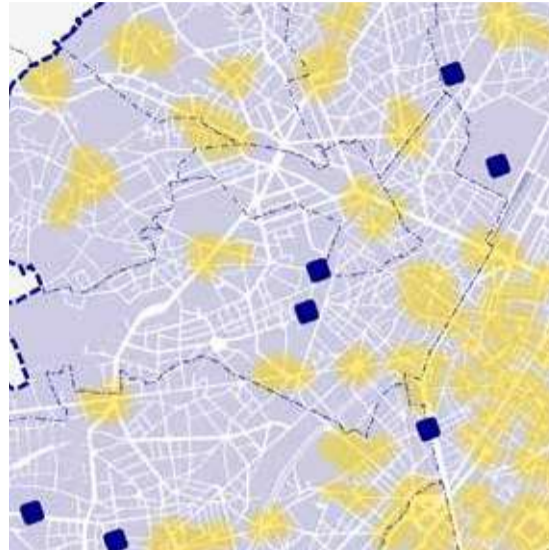
Que veut devenir Molenbeek ?

Le Plan Régional de Développement Durable (PRDD)

Sélection de cartes du PRDD



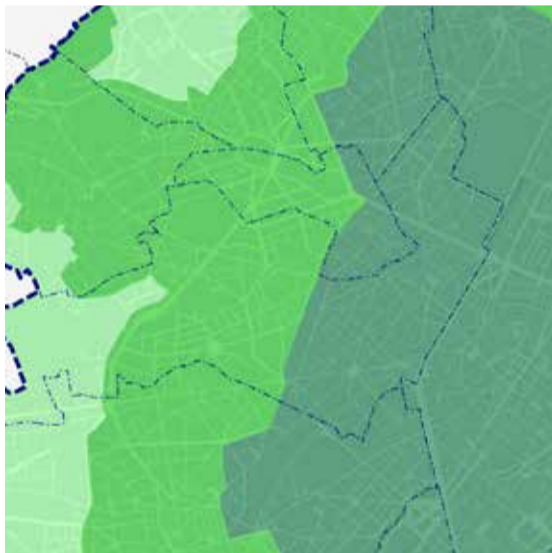
Gare de l'Ouest comme pôle de développement prioritaire



Noyaux d'identité locale (jaune) et noyaux d'identité locale à créer (bleu)



Zone d'amélioration du patrimoine (jaune), zone à valeur patrimoniale (bleu)



Zone prioritaire de verdoisement, zone de verdoisement des intérieurs d'îlot, zone de protection de la ville verte



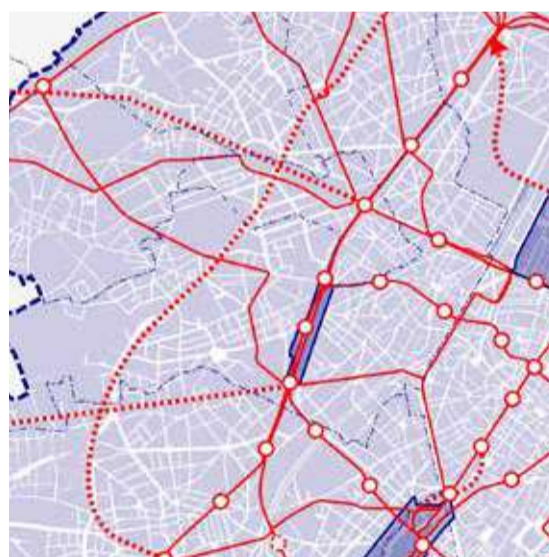
Éléments du Maillage vert



Renforcement des espace ouverts à l'échelle métropolitaine



Axes de développement économique
Axe Gare de l'Ouest - Simonis - Bockstael
et Axe du Canal



Réseau structurant de transport en commun
Existant: ligne complète
À étudier: ligne pointillée



Réseau cyclable
Itinéraire cyclable régional (ICR): rouge
RER vélo: jaune

Que veut devenir Molenbeek ?

Plan stratégique

ZRU 2020

La Zone de Revitalisation Urbaine (ZRU) rassemble des quartiers en difficulté où le secteur public renforce ses investissements. Cette zone a été déterminée par la Région de Bruxelles-Capitale en vue d'améliorer la qualité de vie et l'insertion socio-économique des habitants, et de créer une nouvelle dynamique de développement de l'économie locale. Le périmètre de la ZRU est défini au niveau du secteur statistique sur base de trois critères socio-économiques représentatifs du niveau de précarité : le taux de chômage supérieur à la moyenne régionale, le revenu médian inférieur à la moyenne régionale, la densité de population supérieure à la moyenne régionale.

Une nouvelle ZRU est d'application depuis le 1er janvier 2020.

Une quarantaine de nouveaux secteurs statistiques s'ajoutent à la ZRU de 2016, dont les secteurs périphériques composés de grands ensembles de logements sociaux et d'autres territoires en développement (voir Arrêté du 14 novembre 2019). La nouvelle ZRU compte au total 219 secteurs statistiques et représente ainsi 19% du territoire régional et 43% de la population bruxelloise.

Plusieurs dispositifs régionaux sont mis en œuvre dans la ZRU : des Contrats de Quartiers Durables, des Contrats de Rénovation Urbaine, des Primes à la rénovation et à l'embellissement des façades ou encore la majoration de l'abattement des droits d'enregistrement.

Zone de développement 2015

Par décret du 2 avril 2015, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a redéfini les limites de la zone de développement conformément à la carte belge des aides régionales pour la période 2014-2020, approuvée par la Commission européenne en septembre 2014. La nouvelle zone de développement se compose d'une liste de quartiers et de rues situés dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest et Molenbeek-Saint-Jean, où le Gouvernement bruxellois peut accorder des aides aux entreprises qui y réalisent des investissements, selon des règles d'exemption par catégorie qui sont également adaptées à la nouvelle carte belge des aides régionales pour la période 2014-2020. Certains « investissements généraux » sont exclus de cette aide régionale : « *Seuls les investissements ou programmes d'investissements matériels ou immatériels liés à la création d'un nouvel établissement ou à l'extension d'un établissement existant, à la diversification de la production d'un établissement vers de nouveaux marchés de produits ou à un changement fondamental de l'ensemble du processus de production d'un établissement existant peuvent bénéficier d'une aide.* »¹

La Zone d'Économie Urbaine Stimulée (ZEUS)

La ZEUS a un périmètre délimité, d'une part, par une analyse statistique comparative avec la moyenne régionale du taux de chômage, la proportion de chômeurs ayant un profil de salarié et le revenu moyen par déclaration d'impôt, mais, d'autre part, augmenté par les zones disposant de réserves foncières qui pourraient potentiellement être exploitées pour l'établissement d'activités économiques.

L'objectif du ZEUS est d'encourager les entreprises par des incitations financières à s'établir dans la zone concernée et à y employer des travailleurs locaux.

Cette aide est subordonnée à la condition qu'une entreprise soit établie dans la zone « ZEUS » depuis au moins un jour et qu'un travailleur, qui réside dans la zone « ZEUS » depuis au moins six mois, soit engagé pour un emploi à temps plein avec un contrat de travail à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins deux ans. L'aide s'élève à 3.000 euros pour la 1ère année et à 6.000 euros pour la 2ème année. Il s'agit d'un maximum de 3 embauches par an.²

Le Beeldkwaliteitsplan (plan de qualité paysagère et urbaine)

Pour renforcer la cohésion et la qualité des espaces publics de la zone du canal, Perspective.brussels propose aux acteurs concernés un plan de qualité paysagère et urbaine - le BKP. Il constitue

un guide et un cadre stratégique pour les maîtres d'ouvrages et concepteurs de tout projet d'espace ouvert sur le territoire du canal, visant à :

- accroître la cohésion du territoire du canal, renforcer son identité et offrir des espaces publics et ouverts de qualité ;

- renforcer les relations territoriales et sociales entre les différents quartiers encore trop fracturés par l'infrastructure du canal.

Une centrale de services a été mise sur pied pour assurer la convergence des plans, études et projets dans le sens des ambitions du BKP, créer une bonne dynamique pour la transformation du territoire du canal et garantir l'exécution efficace des projets d'espace public.

Le Plan régional du Logement (PRL)

Ce plan lancé fin 2004, prévoit la construction de 5 000 nouveaux logements publics (3 500 logements sociaux et 1 500 logements moyens). Le PRL a atteint 56,5% de son objectif, 2 827 logements ont été livrés ou sont en construction. Dont +/- 60% de logements sociaux et +/- 50 % des logements moyens prévus. 5 % des logements projetés sont « en attente ».

Le programme Alliance Habitat (AH)

Débuté fin 2013, ce programme prévoit la construction de 6 720 nouveaux logements publics. Le programme AH vise à produire des logements sociaux et des logements locatifs de taille moyenne, mais aussi des logements sociaux, des logements modérés et des logements de taille moyenne occupés par leurs propriétaires. En 5 ans les différents opérateurs ont atteint 24 % de leur objectif.

Good move

Le Plan Good Move succède au plan régional Iris 2 et définit les grandes orientations politiques dans le domaine de la mobilité. Une première version a été approuvée au printemps 2019. Outre la consultation avec les partenaires de mobilité et les partenaires institutionnels, les communes, le monde économique et des centaines d'organisations et d'associations, 8 000 personnes ont participé à l'enquête en ligne lors de l'enquête publique de l'automne 2019. Sur cette base de remarques et recommandations ainsi récoltées, le gouvernement bruxellois a approuvé une version définitive du plan de mobilité. Les deux grands principes centraux de Good Move sont et restent la qualité de vie des Bruxellois et la fluidité.

L'objectif de quartiers apaisés se concrétise par :

- La division de la Région en une cinquantaine de mailles afin de favoriser la collaboration entre la Région et les communes afin d'offrir plus d'espaces de rencontre, moins de nuisances dans les quartiers et plus d'espaces verts dans la ville.
- L'adoption du principe STOP, selon lequel les piétons, les cyclistes, les transports publics et la voiture individuelle sont prioritaires dans cet ordre lors de la conception de l'espace public.
- La poursuite d'une Vision Zéro, pour répondre ainsi à la demande insistante des Bruxellois de renforcer la sécurité routière par la mise en œuvre d'une stratégie de « Ville 30 » dans toute la Région avec un agenda de lutte contre les points noirs de la sécurité routière.

L'objectif de fluidité se concrétise par la proposition de modes de mobilités alternatives, afin que les navetteurs aient plus de liberté de choix pour se rendre et circuler à Bruxelles, notamment par :

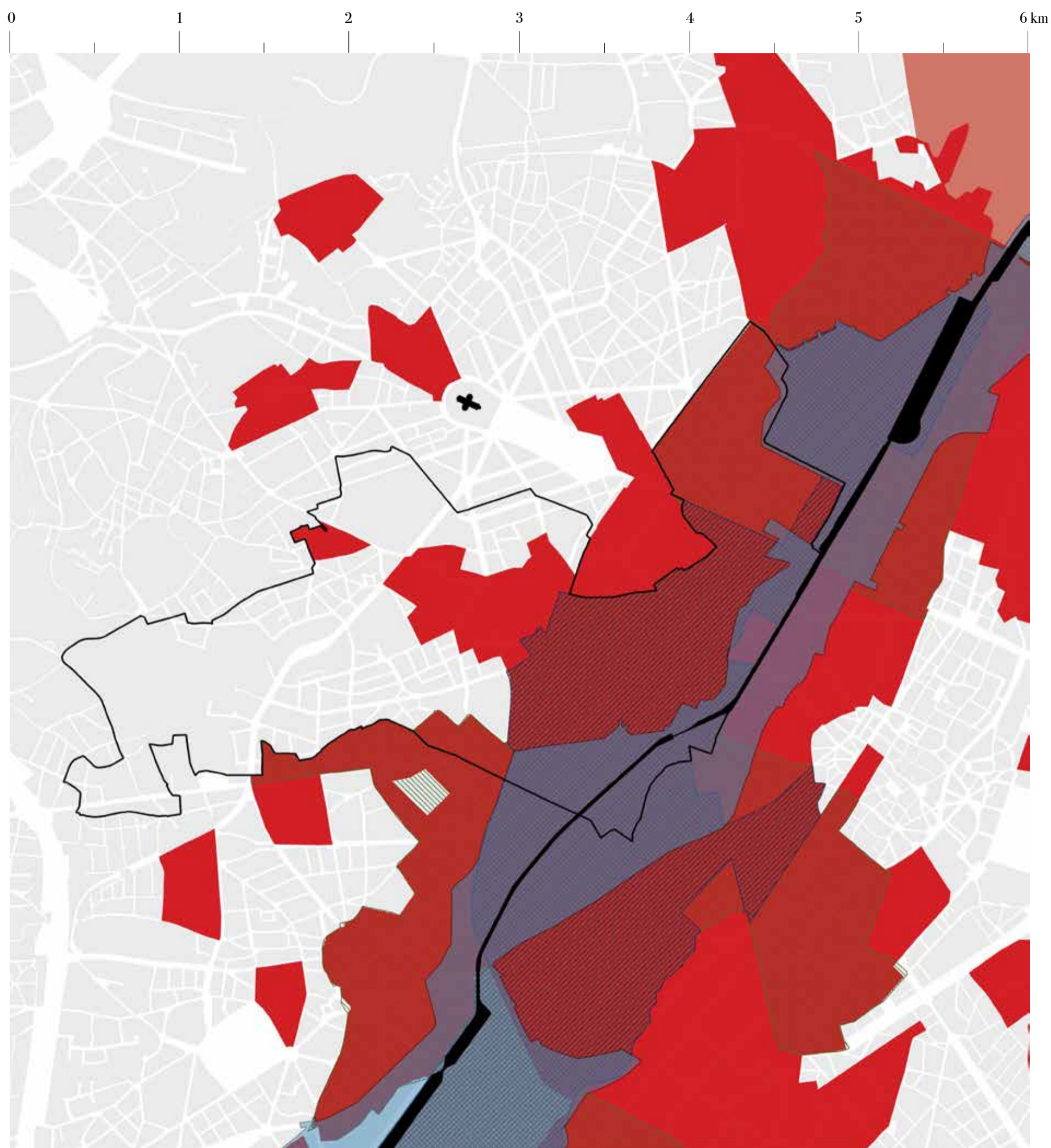
- La transformation en boulevards urbains multimodaux de certaines entrées de la ville, actuellement peu efficaces et conviviales.
- L'introduction d'une gestion dynamique du trafic sur les axes structurants.

¹(Christine Van Geel / Karin Mees: [Legalworld.wolterskluwer.be/nouvelles/Moniteur/Aides à l'investissement aux entreprises : Bruxelles délimite sa nouvelle zone de développement](http://Legalworld.wolterskluwer.be/nouvelles/Moniteur/Aides%20a%20l'investissement%20aux%20entreprises%20-%20Bruxelles%20d%C3%A9limite%20sa%20nouvelle%20zone%20de%20d%C3%A9veloppement)).

²Perspective.brussels et Bruxelles Economie Emploi.

Que veut devenir Molenbeek ?

Plan stratégique



Plans sectoriels précédents

Zone de Revitalisation Urbaine (ZRU), Zone d'Economie Urbaine Stimulée (ZEUS), Zone de développement (2015)



Source: IBSA 2020, Brugis



Que veut devenir Molenbeek ?

Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)

Les plans d'aménagement à valeur réglementaire déterminent et situent dans l'espace les fonctions (habitat, bureaux, espaces verts...) qui peuvent s'implanter dans les différents quartiers. Ils contiennent des prescriptions graphiques (zones) et littérales (ce qui peut être fait dans chaque zone). Ils peuvent également formuler des règles relatives aux gabarits, aux implantations des immeubles, à la protection du patrimoine, à la mobilité, à l'organisation des espaces publics, etc. Ces plans ont force obligatoire et leurs dispositions sont donc contraignantes à l'égard de tous et conditionnent la délivrance des permis d'urbanisme.

Adopté par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 3 mai 2001, le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) est au sommet de la hiérarchie des plans réglementaires. Depuis son adoption, il a fait l'objet de modifications partielles et d'errata. Le PRAS est opposable aux tiers, c'est-à-dire qu'il a force obligatoire tant pour les autorités que les particuliers. Toute délivrance de permis d'urbanisme doit lui être conforme.

Le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) se compose de deux types d'éléments ;

- Les prescriptions, précises et contraignantes, regroupées dans un cahier des prescriptions légales coordonnée, comprenant:
 - Les prescriptions générales relatives à l'ensemble des zones. Sauf exception, les prescriptions générales s'appliquent à l'ensemble des zones du PRAS ;
 - Les prescriptions particulières relatives aux différentes zones de la carte des affectations ;
 - Les prescriptions particulières relatives aux voiries et aux transports en commun;
 - Le programme des Zones d'Intérêt Régional (ZIR) et de la Zone d'Intérêt Régional à Aménagement Différé (ZIRAD) ;
 - Le glossaire des principaux termes utilisés dans les prescriptions urbanistiques.
- Les six cartes (dont la plus importante est celle des affectations) :
 1. La carte de la situation existante de fait : établie en 1999, cette carte, à valeur indicative, établit la répartition des activités existantes et le degré de mixité de l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale ;
 2. La carte de la situation existante de droit : à valeur indicative, cette carte regroupe l'ensemble des dispositions de droit en matière d'urbanisme, de protection du patrimoine, de rénovation urbaine et de protection de l'environnement ;
 3. La carte des affectations : cette carte, à valeur réglementaire, divise le territoire de la Région suivant ses affectations ;
 4. La carte des soldes de bureaux admissibles (CaSBA) : cette carte divise le territoire de la Région en 132 mailles dans lesquelles sont indiqués les soldes de m² de bureaux admissibles et leur mise à jour régulière ;
 5. La carte des voiries : cette carte réglementaire reprend le réseau primaire des voiries (les autoroutes, les voiries métropolitaines et les voiries principales) ;
 6. La carte des transports en commun : cette carte, à valeur réglementaire, reprend la structure du réseau des transports en commun (les lignes de chemin de fer et les itinéraires en sites indépendants, c'est-à-dire en site propre ou en souterrain).

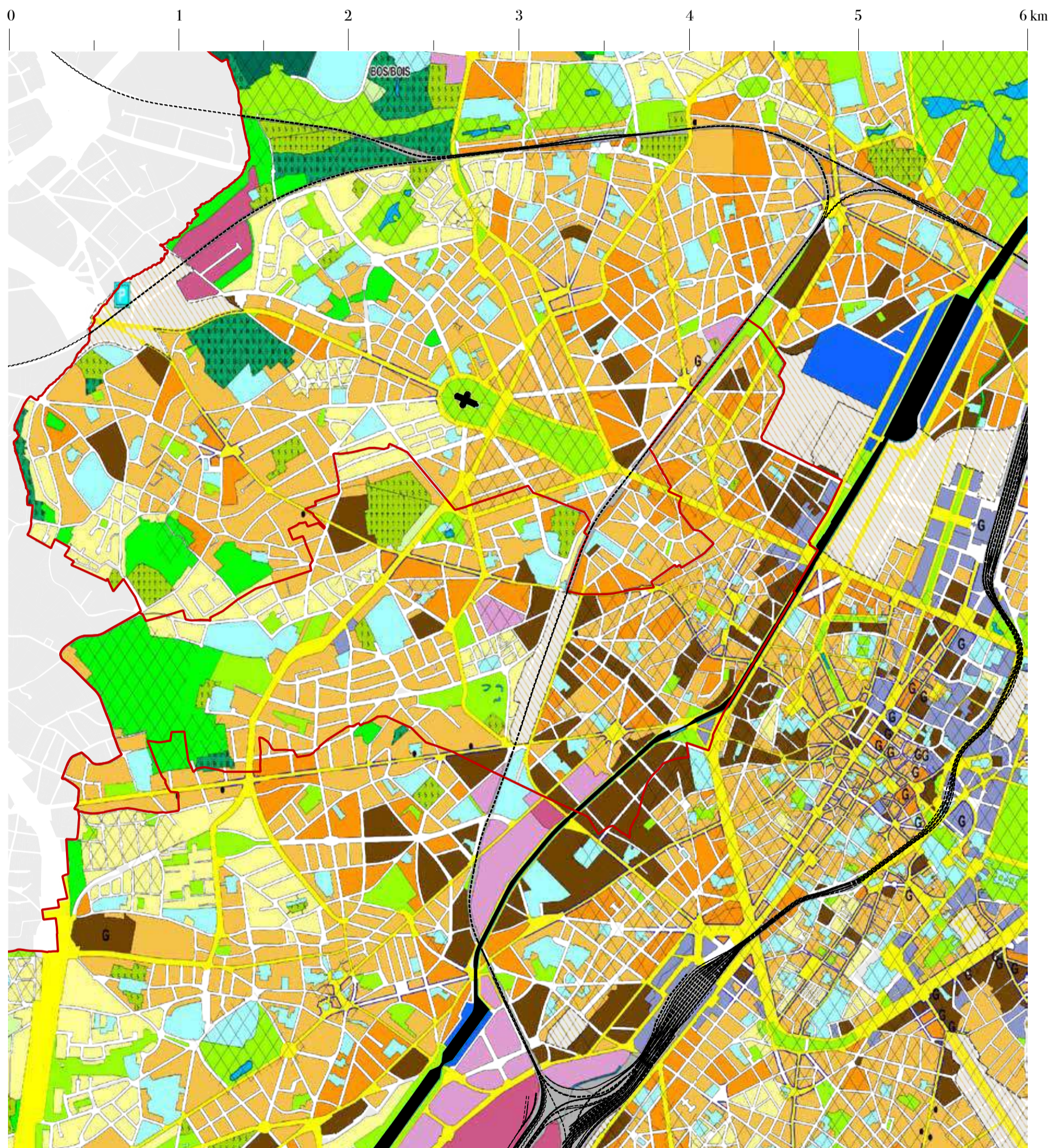
(Perspective.brussels 2020)

Depuis 2001 le PRAS a fait l'objet de plusieurs errata et modifications. Pour faciliter la lecture de ce plan réglementaire et de ces adaptations deux documents ont été édités:

- PRAS Cahier des prescriptions consolidé Janvier 2018
Perspective.brussels 2018 application
- PRAS Carte des affectations consolidée août 2019

La carte de la page suivante fait référence à ces documents consolidés.

Que veut devenir Molenbeek ? Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)



Le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) / Het Gewestelijk Bestemmingsplan (GBP)

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Espaces structurants Affectations: ■ Eau ■ Zone d'habitation à prédominance résidentielle ■ Zone d'habitation ■ Zone mixte ■ Zone de forte mixité ■ Zone d'industries urbaines ■ Zone d'activités portuaires et de transports ■ Zone administrative | <ul style="list-style-type: none"> ■ Zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public ■ Zone d'entreprise en milieu urbain ■ Zone de chemin de fer ■ Zone verte ■ Zone verte de haute valeur biologique ■ Zone de parc ■ Domaine royal ■ Zone de sports ou de loisirs en plein air ■ Zone de cimetière ■ Zone forestière | <ul style="list-style-type: none"> ■ Zone agricole ■ Zone d'intérêt régional ■ Zone de réserves foncières ■ Liseré de noyau commercial ■ Zichée ● Point de variation de mixité ■ Parking |
|--|--|---|

Source : BruGIS - Affectation du sol (WMS), 2019



Que veut devenir Molenbeek ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS)

« Le Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) est un outil communal qui définit les règles d'aménagement à l'échelle d'un quartier (un ou plusieurs îlots). [...]

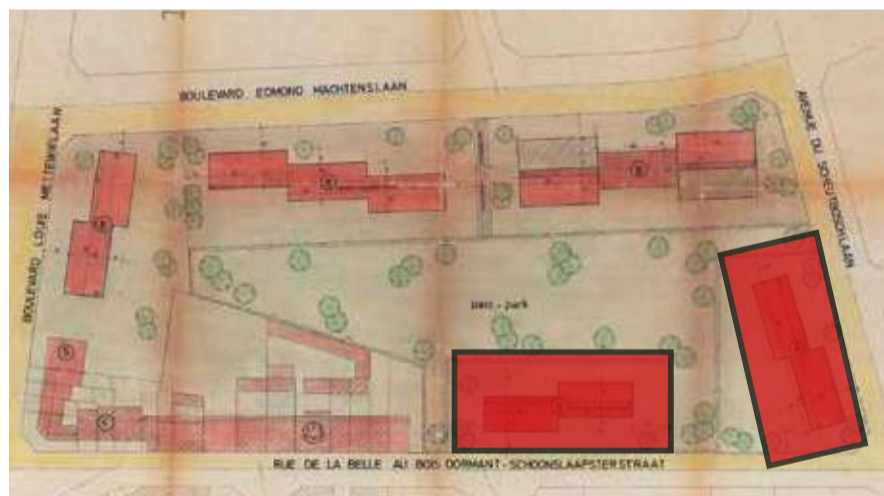
Initié à l'échelle communale, le Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) détermine les affectations et règle le mode d'utilisation du sol. Il permet de cadrer le développement urbanistique d'un périmètre précis.

Le PPAS précise et complète le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS). Il s'inscrit dans les orientations du Plan Communal de Développement (PCD). [...] »

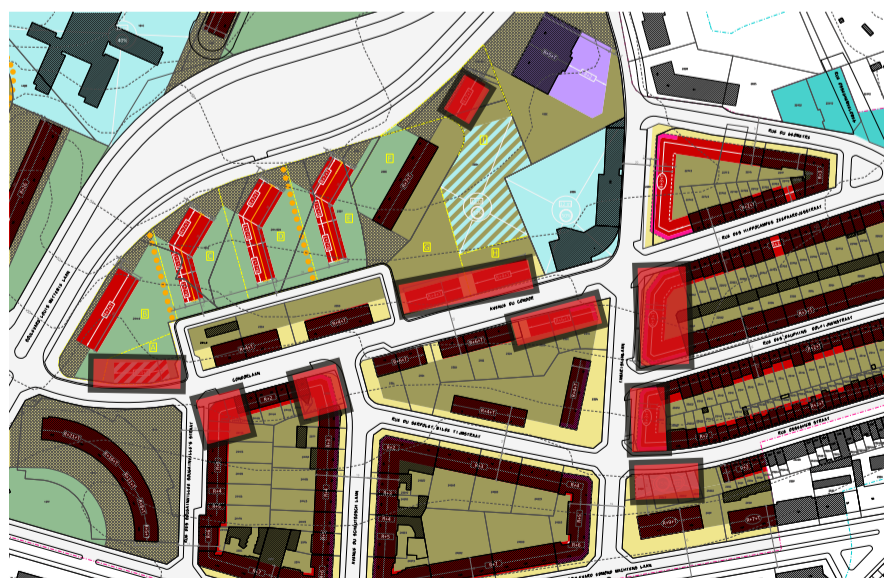
(Perspective.brussels, 2020, Plan Particulier d'Affectation du Sol)

Liste des PPAS dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean

1. PPAS Léopold II A - Jette-Jubilé (1992)
2. PPAS Léopold II B - de Ribaucourt-Jubilé (1992)
3. PPAS Léopold II C - de Ribaucourt-Canal (1992)
 - Partiellement abrogé (2010)
4. PPAS Léopold II C* - Ulens-Picard (1993)
5. PPAS 6D modifié - Machtens, Scheutbosch (2017)
 - Champs de construction pas encore entièrement construits (voir image Plan 5)



Plan 5: PPAS - Molenbeek-Saint-Jean - 6D modifié - Machtens, Scheutbosch.
La partie indiquée n'a pas encore été construite et est aujourd'hui une zone boisée



Plan 6: PPAS - Molenbeek-Saint-Jean - Mettwie - 8 A ter mod (2012)
La partie indiquée n'a pas encore été construite. Il s'agit des zones boisées, des friches et des espaces verts.

6. PPAS Mettwie - 8 A ter mod (2012)

- Le plan complète les îlots et établit différents champs de construction
- Les Champs de construction sont partiellement non développés
- Peu de l'achèvement des îlots a été accompli
- Clarification: voir image

7. PPAS Mettwie - 9 mod - Mettwie, Tamaris, Géomètre (2009)

- Correspondant à l'état existant

8. PPAS Place communale - 1 (1985)

9. PPAS Scheutbosch ter (2013)

- Champs de construction pas encore entièrement construits (voir image Plan 9 et 14)

PPAS Scheutbosch bis (1992)

- La partie du plan qui est toujours d'actualité pour développement a été remplacée par PPAS - Scheutbosch ter

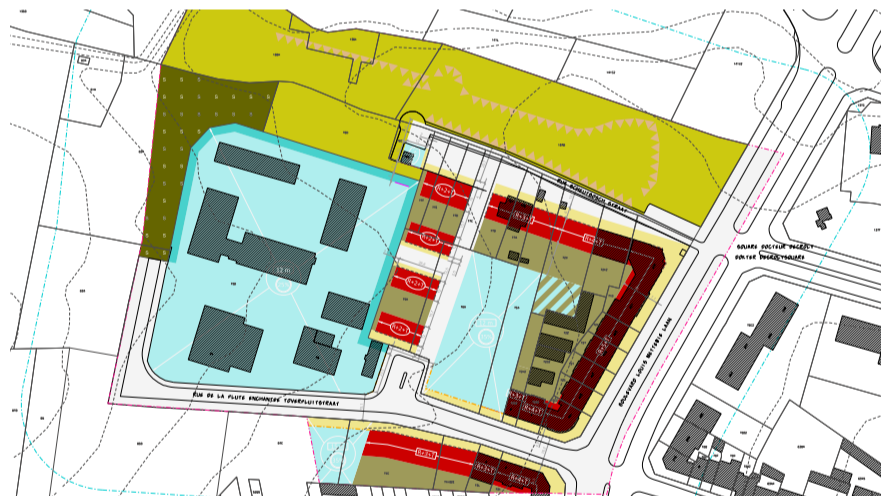
10. PPAS Genot (pas daté mais vieux)

11. PPAS Karreveld (1952)

12. PPAS Château, Mettwie (1967)

13. PPAS Gazomètre (2018)

- Champs de construction pas encore entièrement construits (voir image)



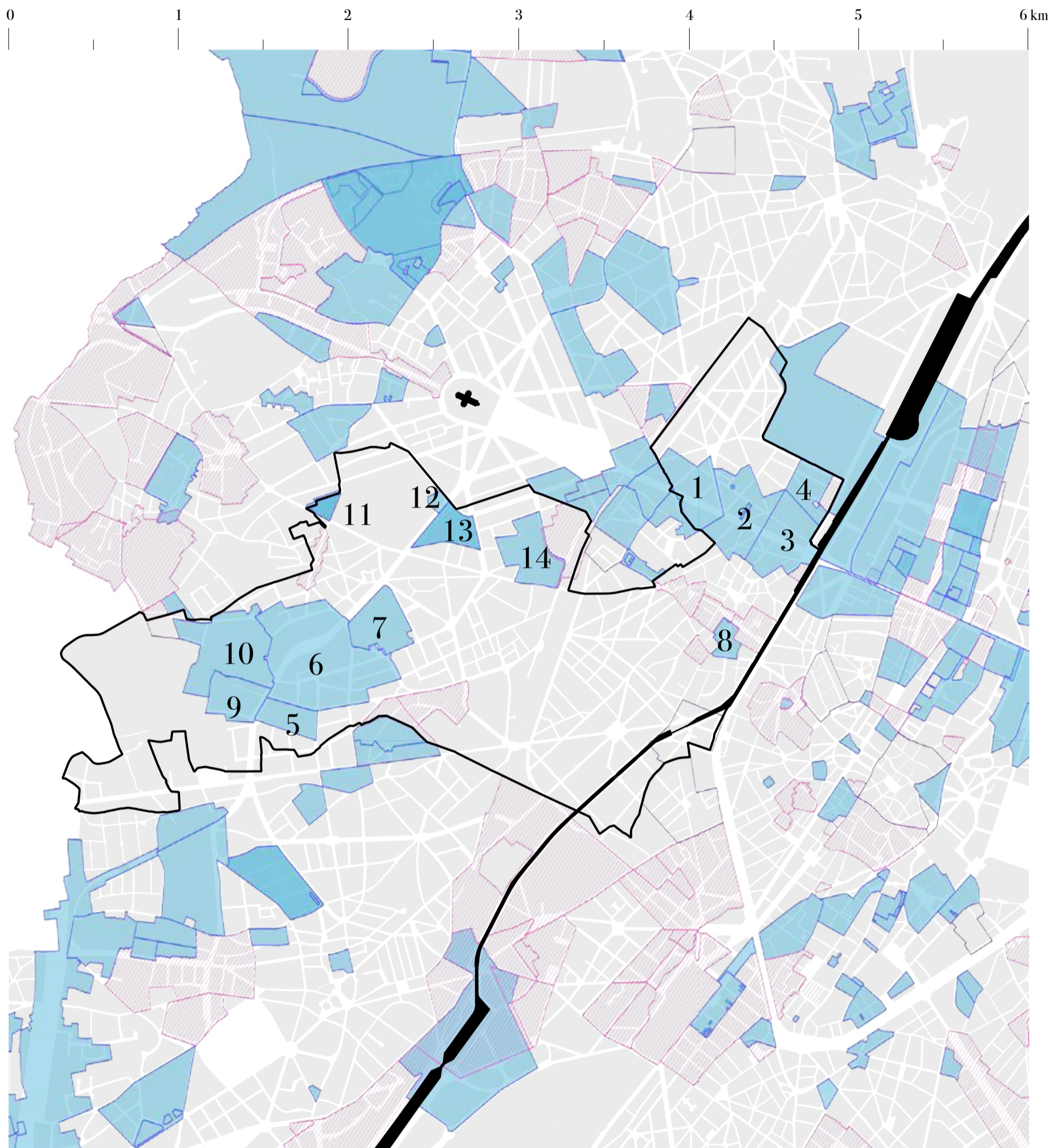
Plan 9: Molenbeek-Saint-Jean - Scheutbosch ter (2013)
La partie indiquée n'a pas encore été construite. Il s'agit des espaces verts, bâti (nord) et minéralisés (sud).



Plan 14: Molenbeek-Saint-Jean - Scheutbosch ter (2013)
La partie indiquée n'a pas encore été construite. Il s'agit des zones boisées, des espaces verts et des jardins potagers.

Que veut devenir Molenbeek ?

Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS)



Le Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) / Het bijzondere bestemmingsplan (BBP)

-  Projet
-  PPAS
-  PPAS en demande d'abrogation
-  PPAS abrogé

Source: BruGIS - PPAS (wms)



Que veut devenir Molenbeek ?

Plan d'Aménagement Directeur (PAD)

« Le Plan d'Aménagement Directeur (PAD) est l'outil d'aménagement de compétence régionale qui permet de définir en un seul mouvement les aspects stratégiques et réglementaires d'une stratégie urbaine. » (Perspective.brussels, 2020)

Les PAD s'inscrivent dans les orientations du Plan Régional de Développement. Ils occupent une place importante dans la hiérarchie des plans mis en œuvre pour le développement de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans le périmètre qu'il couvre, un PAD abroge les dispositions réglementaires des autres plans qui lui sont contraires : dispositions réglementaires du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS), des Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS), des règlements d'urbanisme, des plans régionaux et communaux de mobilité et des permis de lotir en vigueur.

Un Plan d'Aménagement Directeur (PAD) détermine :

- les affectations (habitat, commerces, bureaux, etc.) et les superficies qui doivent leur être dédiées;
- la trame générale des espaces publics (structuration des voiries, espaces publics, paysage)
- les caractéristiques des constructions ;
- l'organisation de la mobilité et du stationnement.

Ces plans sont élaborés par Perspective.brussels, en concertation avec les autorités et opérateurs publics concernés, en associant des acteurs urbains privés et en impliquant la société civile pour mobiliser l'expertise citoyenne.

Les PAD comportent un volet stratégique et un volet réglementaire:

- le volet stratégique indique les grands principes, les lignes de conduite pour l'aménagement du périmètre considéré;
- le volet réglementaire reprend les éléments fondamentaux qui doivent être réglementés et qui s'imposent tant aux particuliers qu'aux autorités publiques.

Trois de dix PAD concernent directement la commune de Molenbeek.

1. PAD Gare de l'Ouest

Le PAD Gare de l'Ouest définit des affectations différentes. Il prévoit un quartier mixte (quadrant sud-ouest), une zone pour des services publics, des bureaux et des activités de production (quadrant nord-ouest), un espace public (quadrant nord-est) et un parc actif (quadrant sud-est). (90 000 m² surface de plancher)

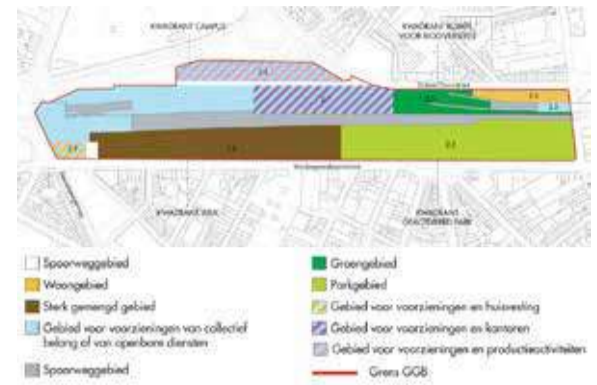
2. PAD Heyvaert

Le programme de ce PAD favorise la création et le maintien d'activités productives mieux intégrées dans le contexte urbain, en maîtrisant les impacts sur les autres fonctions du quartier. Le projet vise aussi le renforcement de la qualité et la quantité d'espace public en valorisant le caractère remarquable du bâti industriel et la présence du canal. Ceci par l'aménagement d'un réseau d'espaces publics perméables en s'appuyant les qualités paysagères du quartier. Ce développement vise un partage plus équilibré sur l'espace entre tous les usagers. Il s'appuie sur l'histoire et l'identité forte du quartier et favorise en même temps la construction de logements sociaux.

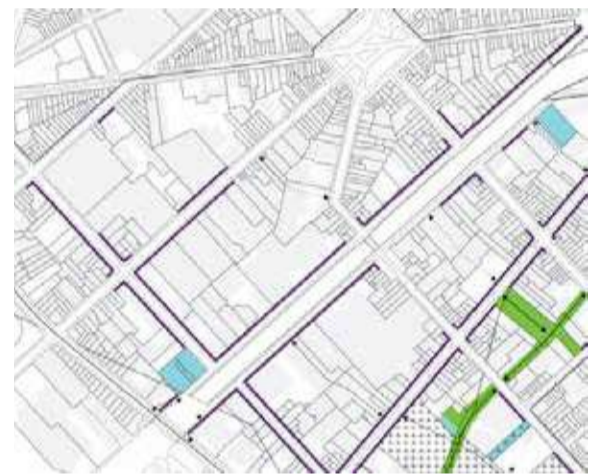
L'impact du plan pour la partie Molenbeek se limite principalement à quelques traversées indicatives (ligne pointillée), le prescription liseré productif (ligne mauve) et une zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public sur le canal (zone bleue).

3. PAD Porte de Ninove

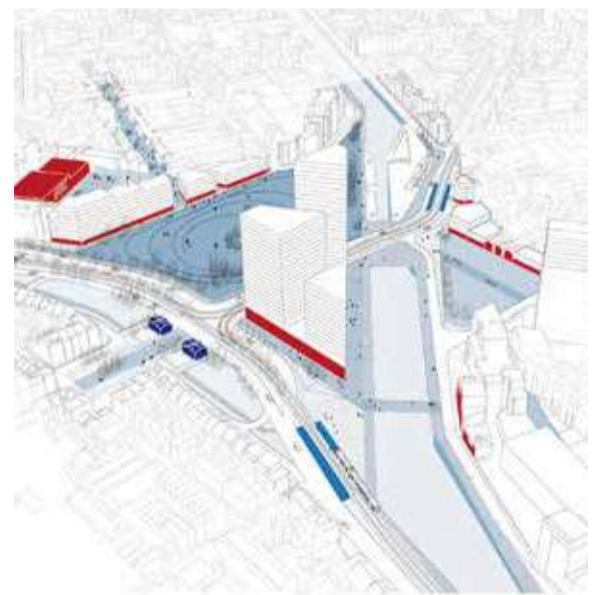
« Le Plan d'Aménagement Directeur (PAD) « Porte de Ninove » propose une vision cohérente l'ensemble des ambitions portées sur ce territoire encore fort marqué par les infrastructures de mobilité. Le projet de plan prévoit l'implantation de quelques 35.000 m² de logements (environ 350 logements), ainsi que 3 hectares de parcs, un cadre important pour des équipements publics locaux et métropolitains et des activités économiques variées. Ces nouvelles fonctions s'organiseront dans cadre bâti recomposé autour de bâtiments de grande hauteur. » (Perspective.brussels, 2019)



1. PAD Gare de l'Ouest



2. PAD Heyvaert

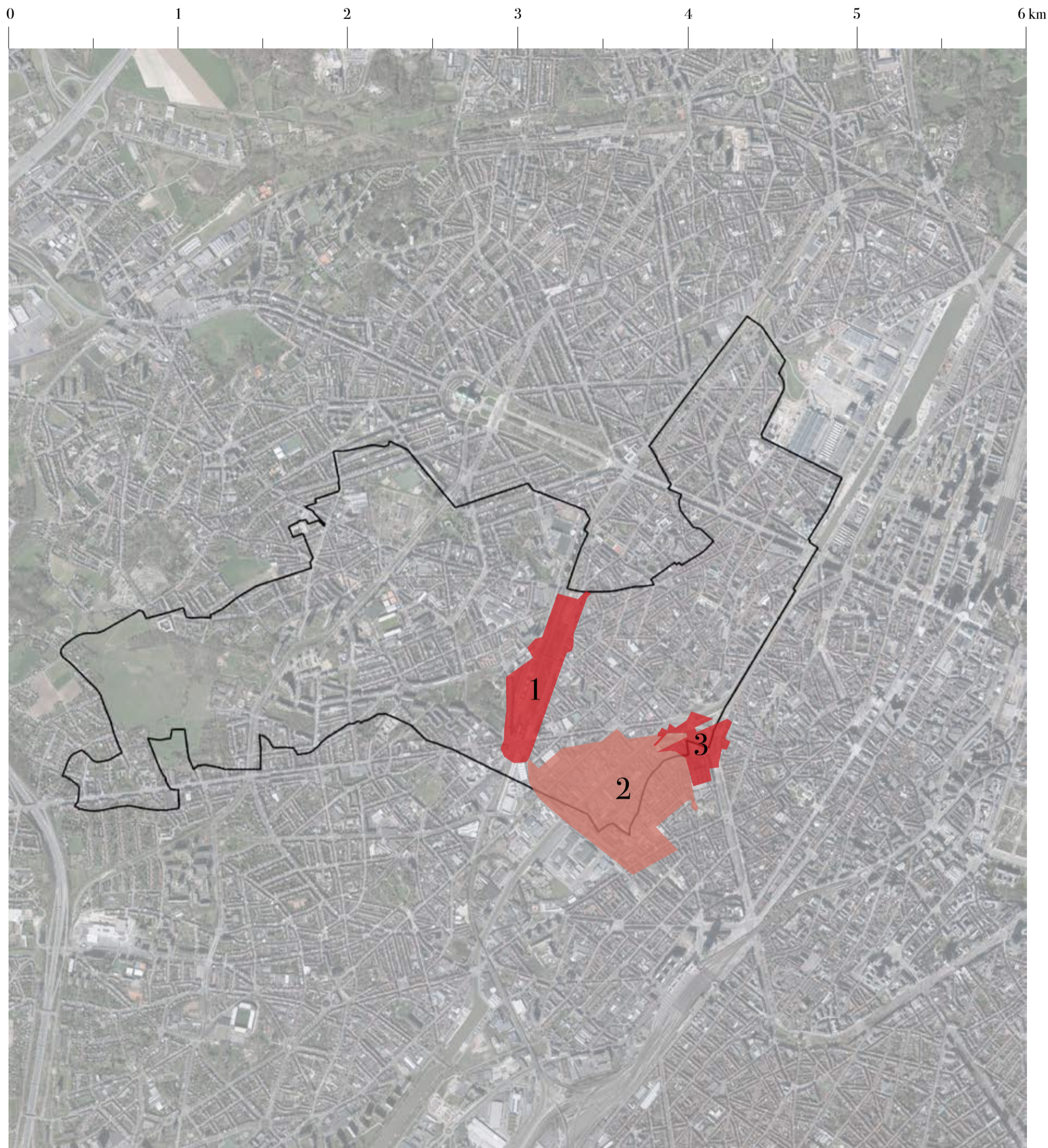


3. PAD Porte de Ninove

Source des images: Les documents des PAD's, Perspective.brussels

Que veut devenir Molenbeek ?

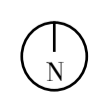
Plan d'Aménagement Directeur (PAD)



Plans d'Aménagement Directeurs (PAD) à Molenbeek

 PAD

Source: Les documents des PAD's, perspective.brussels, 2019



Que veut devenir Molenbeek ?

Plan Régional de Mobilité (Good Move)



Good Move - Piéton

- Piéton CONFORT
- Piéton +
- Piéton + magistrale



Good Move - Vélo

- Vélo CONFORT
- Vélo +



Good Move - Transports publics

- Transport public CONFORT
- Transport public QUARTIER
- Transport public +
- Transport public + hors voirie



Good Move - Voiture

- Voiture CONFORT
- Voiture +

Source: Plan Good Move, 2020



Que veut devenir Molenbeek ?

Plan Régional de Mobilité (Good Move)



Plan Régional de Mobilité Good Move

- | | | |
|--------------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Piéton CONFORT | Piéton + | Transport public + hors voirie |
| — Vélo CONFORT | Piéton + magistrale | Transport public QUARTIER |
| - - - - - Voiture CONFORT | — Vélo + | |
| Transport public CONFORT | - - - - - Voiture + | |
| — Poids lourd CONFORT | Transport public + | |

Source: Plan Good Move, 2020



Que veut devenir Molenbeek ?

Contrat de Quartier (CQ) et Contrat de Quartier Durable (CQD)

Contrat de Quartier

Depuis la création de la Région de Bruxelles-Capitale, la politique de revitalisation des quartiers est définie selon trois principes : la construction ou la rénovation de logements, le reclassement des espaces publics, y compris les intérieurs d'îlots, et les actions visant la cohésion sociale. L'ordonnance instituant les « contrats de quartier » en 1993 a créé un mécanisme de rénovation transversal et innovant pour l'époque. 13 séries de contrats de quartier ou 56 programmes se sont succédés depuis. À Molenbeek ont été réalisés 11

Contrats de Quartier :

- CQ Saint-Jean-Baptiste (1994-1998), terminé
- CQ Duchesse-Brabant (1990-2003), terminé
- CQ Cristal-Etangs noirs (2000 - 2004), terminé
- CQ Fonderie-Pirron (2001-2005), actif
- CQ Heyvaert (2002-2006), terminé
- CQ Quartier Maritime (2003-2007), terminé
- CQ Escaut-Meuse (2004-2008), actif
- CQ Ateliers-Mommaerts (2005-2009), actif
- CQ Rives Ouest (2007-2011), actif
- CQ Écluse-Saint-Lazare (2008-2011), actif; en réalisation
- CQ Cinéma-Bellevue (2009-2013), actif, en réalisation

Les contrats de quartiers « actifs » ont toujours un impact sur le quartier. En effet les conditions de vente et d'occupation sont valables 20 ans après la construction des logements. Donc pendant tout ce temps les logements pourront être attribués ou vendus qu'à des ménages avec des revenus moyens.

Contrat de Quartier Durable

Début 2010, la nouvelle Ordonnance a converti le vaste programme des contrats de quartier en «contrats de quartier durables». Ces contrats accordent une attention particulière à une approche environnementale transversale et au caractère durable des opérations et des actions menées.

Les contrats de Quartiers Durables représentent un ensemble d'actions qui s'intègrent dans cinq domaines principaux d'interventions:

- **Le logement**, avec une priorité à la production destinée aux bas et moyens revenus, le respect des critères d'éco-construction (standard « passif » pour les constructions neuves et standards « très basse énergie » pour les rénovations), et l'adaptation de certains logements aux besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite.
- **Les équipements et infrastructures de proximité** avec une priorité à l'enfance et à la jeunesse. (minimum une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance dans chaque programme, l'aménagement, l'extension ou la réhabilitation de plaines de jeux, espaces sportifs et espaces ludiques).
- **Les espaces publics** par l'amélioration du caractère convivial et accessible des espaces publics, priorité aux modes de déplacement actifs, création de piétonnier, etc., création de nouveaux espaces verts, et accessibilité renforcée pour les personnes à mobilité réduite.

- **Les actions socioéconomiques** soutenant l'insertion socioprofessionnelle et la formation des demandeurs d'emploi, la sensibilisation des habitants aux économies d'énergie et au respect de l'environnement, le soutien scolaire et extrascolaire (ex : écoles de devoirs), la prévention des difficultés liées à l'adolescence, l'amélioration de la cohésion sociale, l'amélioration de la propreté publique.
- **Les espaces productifs, économiques et commerciaux**, par la construction ou transformation de lieux destinés aux entreprises et commerces de proximité : la superficie de chaque espace ne peut excéder 500 m² par opération et chaque commerce soutenu est situé au sein ou en bordure d'un noyau commercial existant.

Un contrat de quartier durable est mis en œuvre sur la base de critères objectifs et d'une concertation entre la Région de Bruxelles-Capitale et les communes. Il est le résultat d'un partenariat entre les différents acteurs et de multiples consultations avec les habitants, et se réalise sur une période spécifique et limitée dans le temps :

- avant la phase opérationnelle d'un contrat, une année est consacrée à l'élaboration du programme, y compris l'analyse des besoins et la préparation du dossier (avec une prolongation possible de trois mois) ;
- la phase opérationnelle dure 50 mois : opérations immobilières, environnementales et socio-économiques et restauration des espaces publics (avec une prolongation possible de six mois) ;
- à la fin de la phase opérationnelle, 30 mois sont accordés pour la réalisation de certains projets.

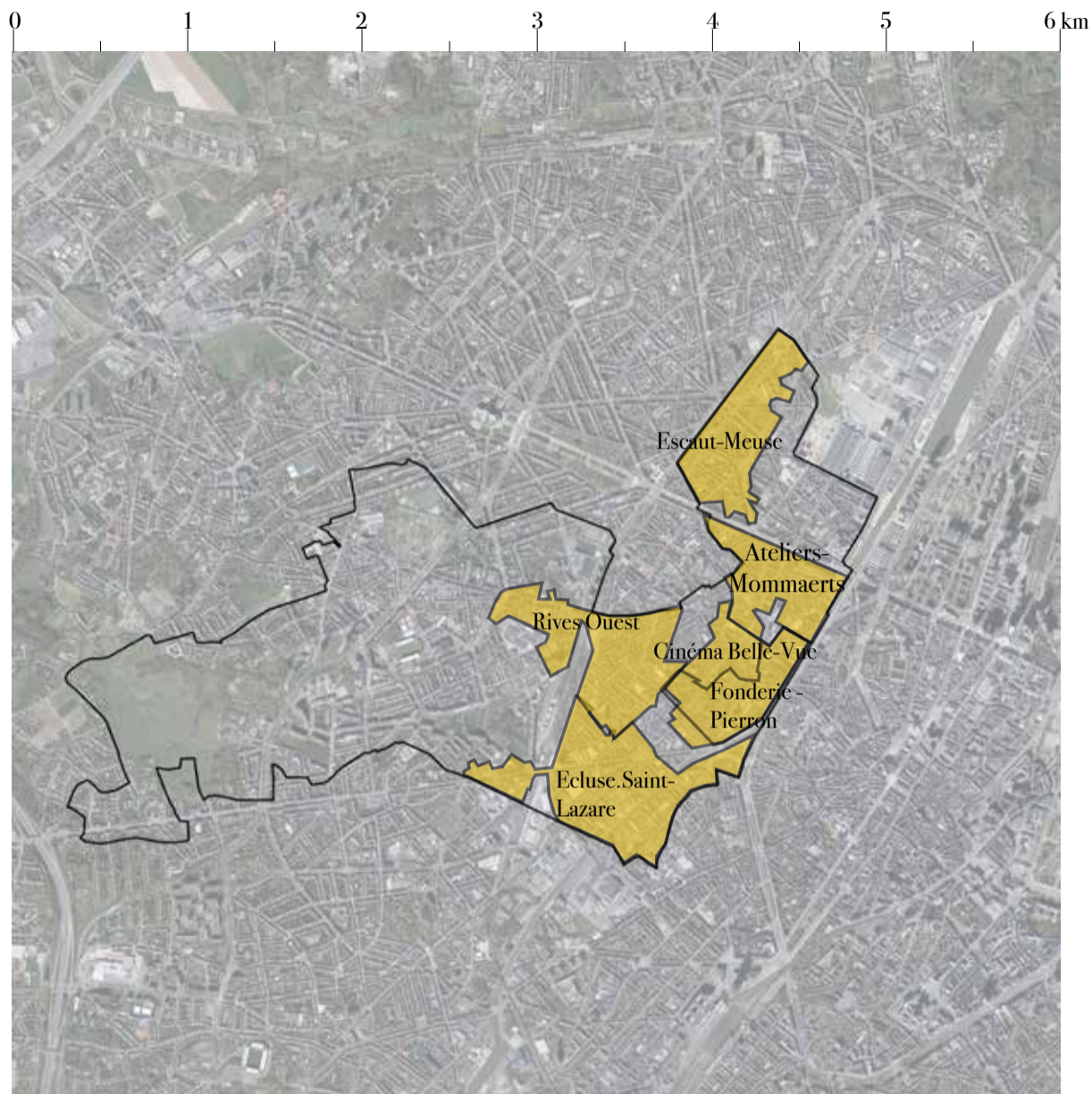
À Molenbeek les Contrats de Quartier suivants sont en cours de finalisation, de mise en oeuvre ou d'élaboration:

- CQD Autour de Léopold II (2012-2016)
- CQD Petite Senne (2014-2018)
- CQD Autour du Parc de l'Ouest (2019-2023)

Que veut devenir Molenbeek ?

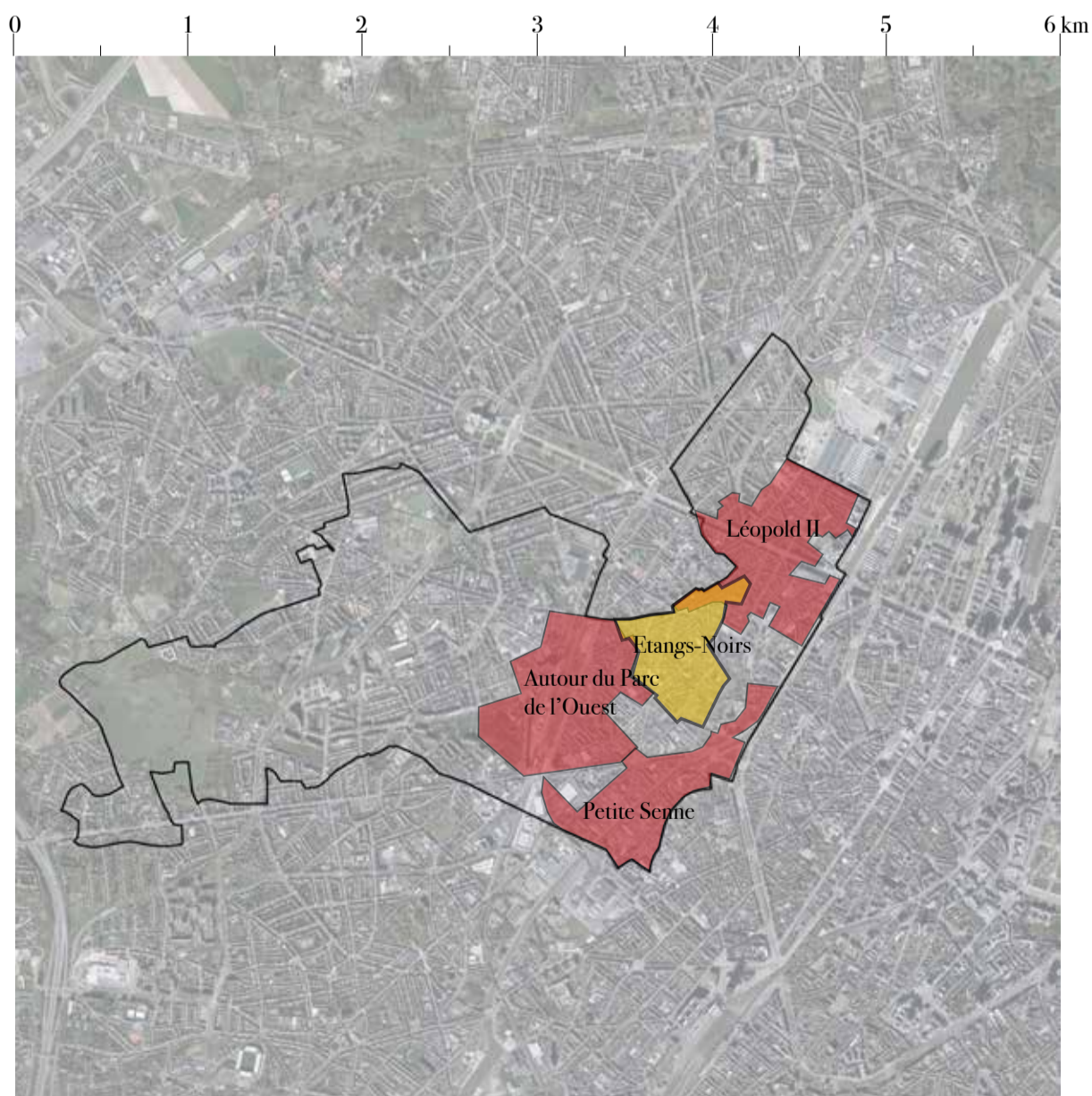
Contrat de Quartier (CQ) et Contrat de Quartier Durable (CQD)

Contrats de Quartier à Molenbeek



Source: Les documents des CQs, perspective.brussels

Contrats de Quartier Durables à Molenbeek



Source: Les documents des CQDs, perspective.brussels

Que veut devenir Molenbeek ?

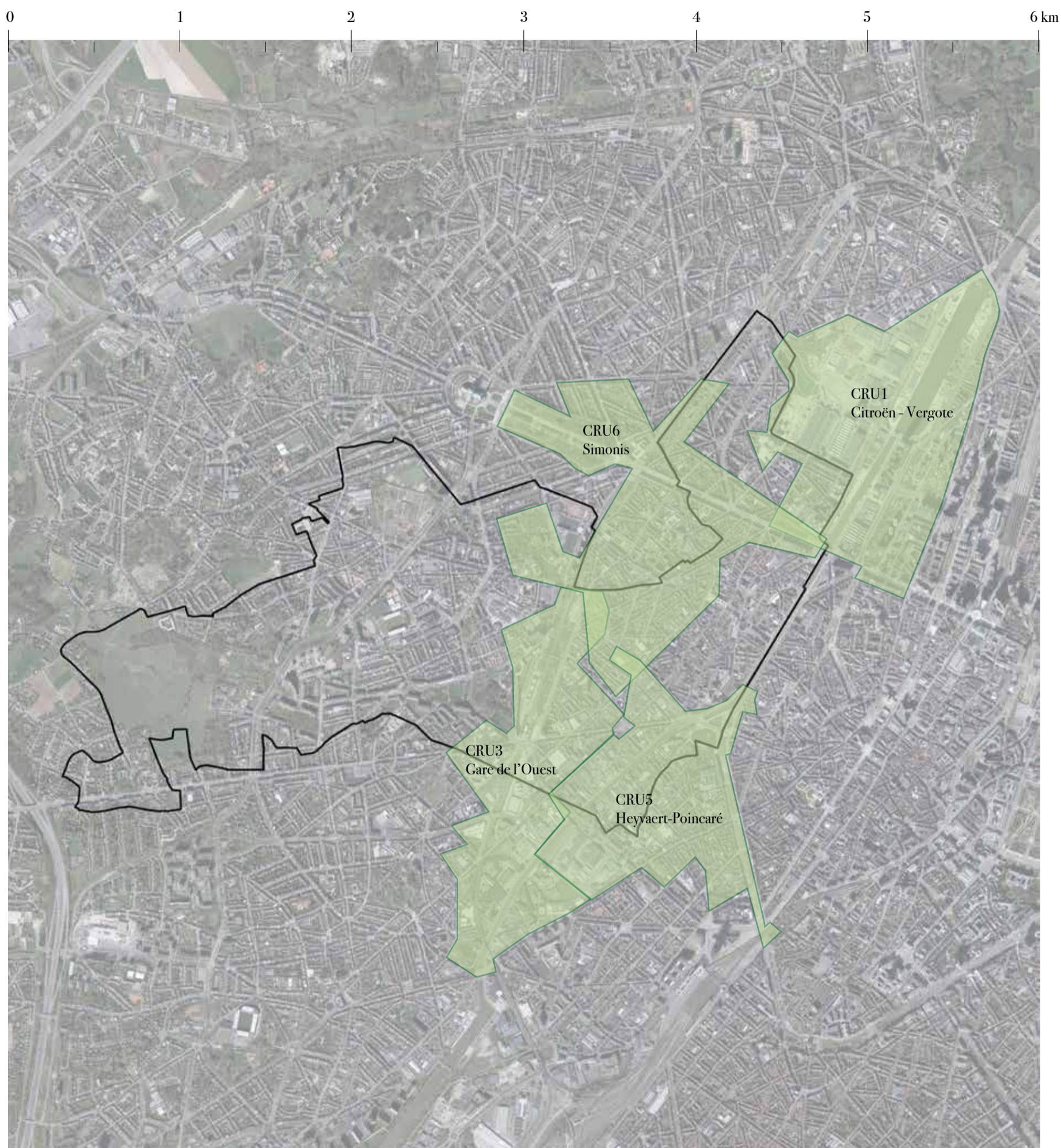
Contrat de Rénovation Urbaine (CRU)

Les Contrats de Rénovation Urbaine s'appuient sur les expériences positives passées (et plus spécifiquement les Contrats de Quartiers Durables), mais visent surtout à surmonter les limitations constatées des outils qui l'ont précédés, notamment en permettant d'intervenir sur des zones concernant plusieurs territoires communaux par une collaboration entre les communes et la Région au sens large. Le CRU combine des opérations de régénération urbaine de type immobilier, socio-économique, d'espace public et environnemental, réalisées par des opérateurs régionaux et municipaux dans des zones faisant partie de la ZRU (Zone de Rénovation Urbaine) et s'étendant au-delà des frontières d'au moins deux municipalités. Là où les Contrats de Quartier interviennent dans le tissu local, parfois par de petites interventions stratégiques (un bâtiment, une crèche, une rue, etc.), les projets du CRU ont une importance régionale : grands axes routiers, grands espaces verts, équipements sportifs, culturels ou scientifiques impliquant l'ensemble de la population. Les CRU sont exclusivement pilotés par la Région. L'objectif est de réhabiliter les espaces frontaliers et les réseaux urbains, parfois délaissés en matière de d'aménagement.

La Commune de Molenbeek est concernée par quatre des six Contrats de Rénovation Urbaine:

- CRU1 - Citroën - Vergote: Région / Ville de Bruxelles / Molenbeek; Bureau d'étude City Tools + Studio Paola Vigano ; Approbation des adaptations finales<: 12 avril 2019.
- CRU3 - Gare de l'Ouest: Région / Molenbeek / Anderlecht; Bureau Taktyk, Alive et 1010; Approbation des adaptations finales: 28 février 2019.
- CRU5 - Heyvaert-Poincaré: Région / Ville de Bruxelles / Anderlecht / Molenbeek; Bureau JNC International; Approuvé le 14 décembre 2017.
- CRU6 - Simonis: Région / Koekelberg / Molenbeek; la recherche d'une équipe pour élaborer le programme de base du CRU et son RIE est en cours.

Que veut devenir Molenbeek ? *Contrat de Rénovation Urbaine (CRU)*



Contrats de Rénovation Urbaine à Molenbeek

 CRU

Source: Les documents des CRUs



Que veut devenir Molenbeek ?

Le programme Politique de la Ville (PdV)

La Politique de la Ville (PdV) a pour objectif principal d'octroyer des subventions régionales en vue de mener diverses opérations et actions qui permettent de lutter contre le sentiment d'insécurité. Elle est mise en œuvre suivant deux axes (2017-2020) :

Axe 1 : la Politique de la Ville par l'aménagement du territoire.

Cet axe vise à lutter contre le sentiment d'insécurité généré par la présence dans l'environnement urbain d'immeubles à l'abandon, d'immeubles insalubres et inadaptés et d'espaces publics dégradés. Il est menée au moyen d'opérations ponctuelles immobilières ou d'interventions sur l'espace public.

Peuvent être subventionnées aux communes et CPAS sur la totalité du territoire de la Région :

- L'acquisition d'immeubles à l'abandon ou inoccupés, même partiellement;
- La rénovation, la réhabilitation ou la démolition suivie de la reconstruction de biens immeubles insalubres ou inadaptés en vue de les affecter principalement à du logement assimilé au logement social;
- Les mesures d'intervention rapide contre les dégradations de l'espace public.

Axe 2 : la Politique de la Ville par le développement des quartiers.

Cet axe est réalisé dans la zone de revitalisation urbaine (ZRU) par des programmes pluriannuels. Il permet aux communes, dont une partie du territoire est située dans la ZRU, de lutter contre le sentiment d'insécurité grâce aux actions et mesures de régénération urbaine. Les communes sont les bénéficiaires principaux mais elles peuvent déléguer l'exécution et/ou la mise en œuvre d'un ou plusieurs projet(s) à des bénéficiaires délégués (CPAS, OIP, AIS, ASBL, fondations d'utilité publique, société à finalité sociale).

Parmi les six objectifs opérationnels subventionnables, la commune de Molenbeek a opté pour :

- L'objectif opérationnel 1: Améliorer la qualité et le cadre de vie des quartier : réhabilitation des espaces publics et développement d'infrastructures de quartier en vue de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale, à savoir :
 - La requalification de l'espace public par le développement d'espaces verts et ludiques de proximité (Du plaisir autour du Zwart Paardplein, Aire de jeux – Rue Jean-Baptiste Decock, Espace Vert Collectif Petite Senne, Animations autour du parc Menin – Etangs Noirs, Parc Menin – Etangs Noirs, Projet Pilote Écoles - Parcours Cadre de vie sur la ZRU) ;
 - Soutien de la Jeunesse et développement d'infrastructures de proximité dans les quartiers (Ateliers - Stages créatifs pour enfants / MCCS, Hall des sports Mohamed Ali (anciennement Hall des Sports Heyvaert), Gestionnaires- animateurs d'Infrastructures socio sportives quartiers Maritime et Decock, Animations autour de l'espace Saint-Rémi).
- L'objectif opérationnel 2: Garantir le mieux vivre ensemble: lutte contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et amélioration de l'image et du rayonnement de Bruxelles, à savoir:
 - Soutien des publics fragilisés dans la précarité (SAMPA

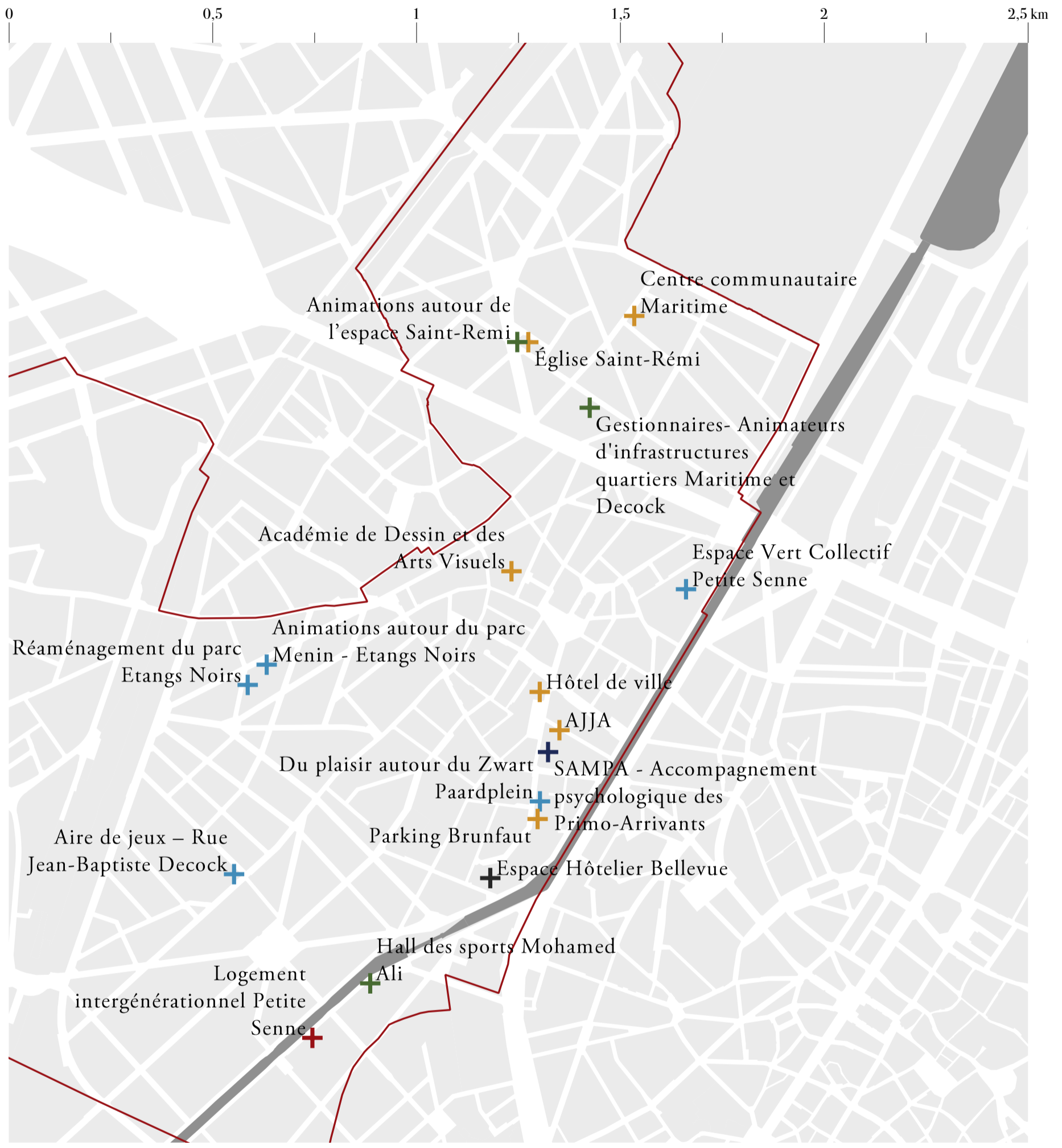
- Accompagnement psychologique des Primo-Arrivants);
- Développement de projets collectifs via le mieux vivre ensemble et la lutte contre la dualisation sociale (Actions collectives et citoyennes dans le quartier Maritime via le CCM, Actions collectives dans le quartier Heyvaert via la WAQ, Mission participative et d'accompagnement pour le projet d'aménagement Aire de jeux – Rue Jean-Baptiste Decock).
- L'objectif opérationnel 3: Favoriser la lutte contre la précarité, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, à savoir :
 - Remise à l'emploi via l'insertion socio-professionnelle (Espace Hôtelier Bellevue, Projet ISP - Pavage et Rénovation de bâtiments).
- L'objectif opérationnel 4: Favoriser le développement de logements publics spécifiques pour des segments particuliers de la population (personnes âgées, souffrant d'un handicap, en situation d'urgence, étudiants, etc.);
 - Accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés (Guidances énergétiques),
 - Création de logements intergénérationnels et solidaires (Logement intergénérationnel Petite Senne), Co-production.

Plan lumière 1 et 2

En 1997, la Région de Bruxelles-Capitale a lancé son premier plan d'éclairage. Quinze ans plus tard, en 2012, l'étude de 1997 a fourni une base solide pour l'élaboration de nouvelles recommandations. Le Plan Lumière 2017 ajuste et adapte ces recommandations pour actualiser le plan en fonction de la nouvelle réflexion. Ce nouveau plan vise à fournir une vision globale de l'éclairage à l'échelle régionale et à soutenir les actions menées dans zones définies comme prioritaires. À cette fin, le document contient des propositions spécifiques pour ces zones, qui sont marquées sur toutes les cartes du plan d'éclairage par un filigrane pour souligner leur grande importance pour le développement régional. Parallèlement au plan lumière, des études détaillées ont été menées dans un certain nombre de ces domaines afin d'apporter une réponse concrète et pragmatique en termes d'éclairage. Trois d'entre elles concernent le territoire de Molenbeek :

- Etude détaillée du canal et des environs de Saintelette/Botanique/Sainte-Marie
- Fiche de projet pour le quartier de la Gare de l'Ouest
- Fiche de projet pour le quartier de Tours & Taxis

Que veut devenir Molenbeek ? Le programme Politique de la Ville (PdV)



Catégories d'actions

- | | | |
|--|--|---|
| + Jeunesse et infrastructures de proximité | + Plan lumière | + Remise à l'emploi via l'insertion socioprofessionnelle |
| + Logements intergénérationnels et solidaires | + Projets collectifs contre la dualisation sociale | + Requalification de l'espace public |

Source : perspective.brussels, 2017 - 2020



Que veut devenir Molenbeek ?

Le programme Politique de la Ville (PdV)

Projets et actions suivis pour le programme PdV 2021-2025

1.1 - Parc de la Petite Senne

1.2 - La Minoterie, un lieu de rencontre

1.3 - Le grand parc de la Fonderie

1.4 - Manchester, un appui au pôle culturel

1.5 - Passage doux et potager de quartier Jean-Baptiste Decock

1.6 - Hall des sport Muhammed Ali

1.7 - Gestionnaires-Animateurs d'infrastructures socio-sportives des quartiers Maritime et Decock

2.1 - Animations autour du Parc Menin Etangs Noirs

2.2 - Mon Quartier, Ma Maison !

2.3 - Ateliers et Stages Créatifs par la MCCA

2.4 - La Poursuite du développement du quartier Saint-Rémy

2.5 - Actions collectives et citoyennes dans le quartier Maritime via le CCM

2.6 - Actions collectives dans le quartier Heyvaert via la WAQ

3.1 - Espace de formation Bellevue

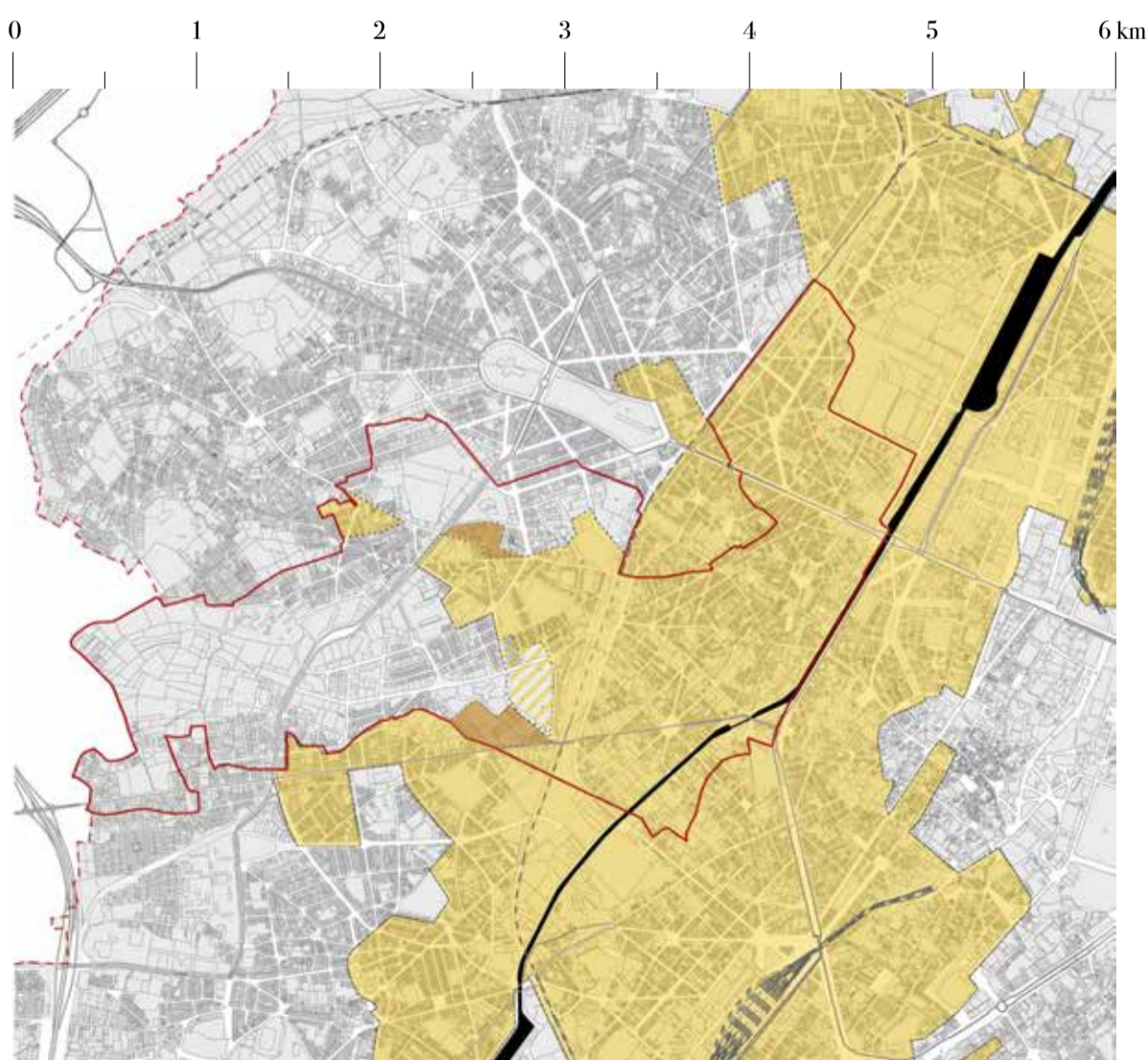
3.2 - Projet ISP - Paysages et Rénovation de bâtiments

3.3 - Guidance Energétique

3.4 - Accompagnement psychologique des Primo-Arrivants par le SAMPA

3.5 - Heyvaert, la production en ville

6.1 - Coordination



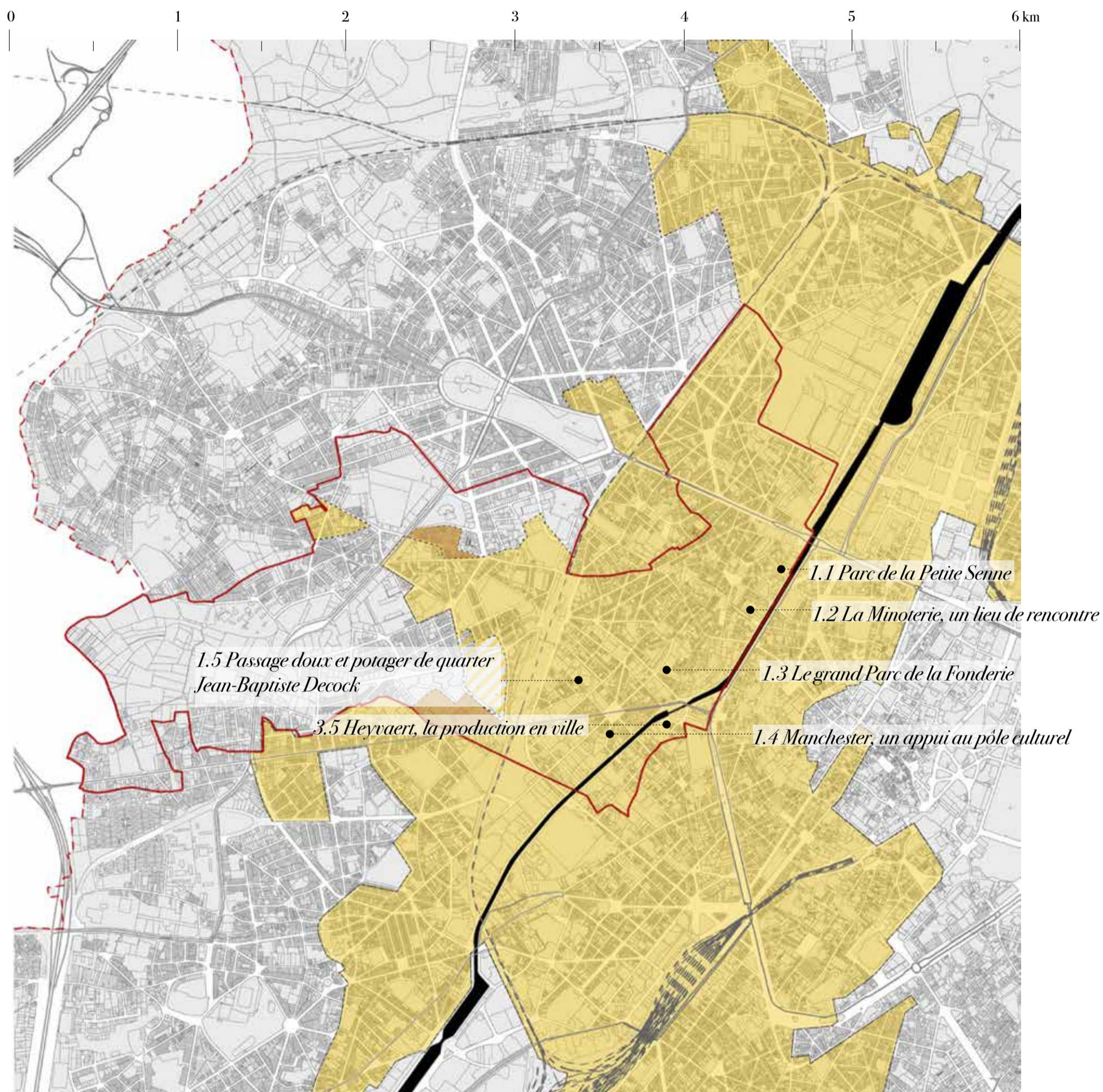
La Politique de la Ville (PdV) 2017 - 2020

- 1.2. Aire de jeux – Rue Jean-Baptiste Decock
- 1.3. Espace Vert Collectif Petite Senne
- 1.4. Animations autour du parc Menin - Etangs Noirs
- 1.4.bis Parc Menin – Etangs Noirs
- 1.5. Projet Pilote Ecoles - Parcours Cadre de vie sur la ZRU
- 1.6. Ateliers - Stages créatifs pour enfants / MCCA
- 1.7. Hall des sports Mohamed Ali (anciennement Hall des Sports Heyvaert)
- 1.8. Gestionnaires- Animateurs d'Infrastructures socio-sportives quartiers Maritime et Decock
- 1.9. Animations autour de l'espace Saint-Remi
- 1.10. Plan Lumière
- 2.1. SAMPA – Accompagnement psychologique des Primo-Arrivants
- 2.2. Actions collectives et citoyennes dans le quartier Maritime via le CCM
- 2.3. Actions collectives dans le quartier Heyvaert via la WAQ
- 2.4. Mission participative et d'accompagnement pour le projet d'aménagement
- 1.2. Remise à l'emploi via l'insertion socio-professionnelle
- 3.1. Espace Hôtelier Bellevue
- 3.2. Projet ISP - Pavage et Rénovation de bâtiments
- 3.3. Guidances énergétiques
- 4.1. Logement intergénérationnel Petite Senne
- 6.1. Coordination

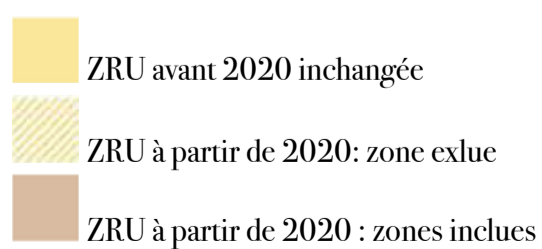
Source: Brugis 2020



Que veut devenir Molenbeek ? Le programme Politique de la Ville (PdV)



Projets suivis pour le programme PdV 2021-2025



— Limite de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

Source: Brugis 2020



Que veut devenir Molenbeek ?

Scénario Zéro - Dynamiques dans la commune

Le scénario zéro prend ici la forme d'une carte qui met en lumière les dynamiques en place, leurs potentialités, mais aussi leurs éventuelles contradictions.

Les projets collectés sont à différentes étapes de définition, ils vont d'un stade très avancé (en cours de réalisation, études validées ou en cours de définition) à un stade assez proche de l'intention (esquisses, idées). Ils ont été divisés par typologies (projets d'habitat, projets de services et d'équipements, projets d'espaces publics et d'espaces verts et projets liés à la mobilité).

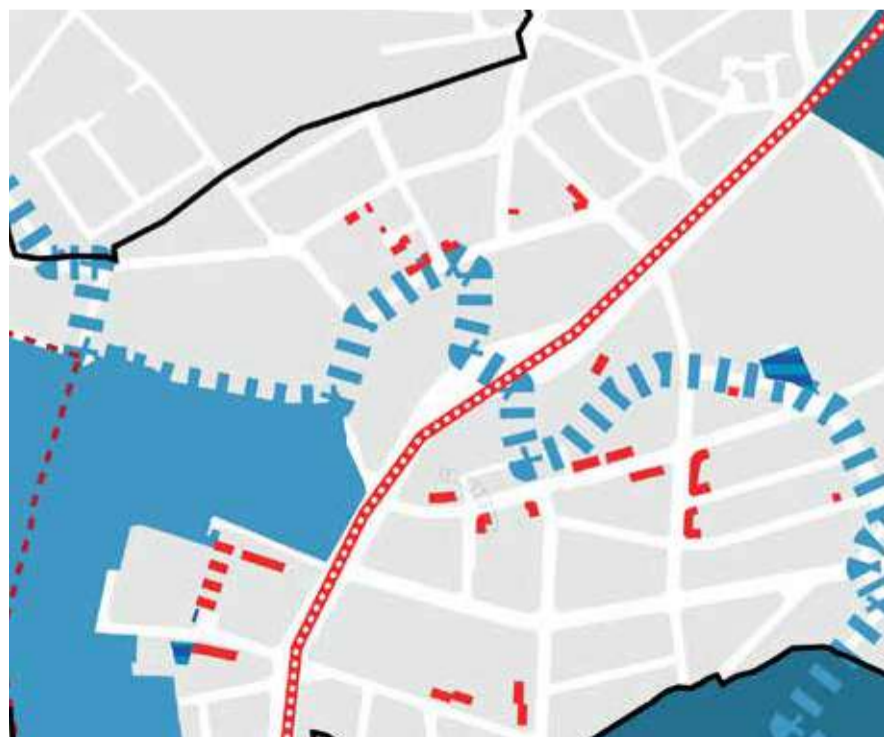
La carte du scénario zéro met en lumière des stratégies de développement différentes entre le haut-Molenbeek et le bas-Molenbeek. D'une part, du côté ouest de la ligne de chemin de fer, les opérations immobilières ou d'aménagement montrent une volonté de renforcer et de compléter le tissu urbain existant, de structurer les grands axes (boulevard Louis Mettewie) et de renforcer le maillage des équipements sportifs. A l'inverse, dans le Molenbeek historique, la tendance est à l'ouverture des îlots, avec la création de nouveaux espaces publics et d'espaces verts (notamment le projet de la Petite Senne entre Molenbeek et Anderlecht) et l'aménagement de rues ou places structurantes. A cela s'ajoutent aussi de grandes opérations de densification dans une partie de Molenbeek déjà très dense (tour Bexis, tour Brunfaut, tour Dockside, projet KBC et projet de la gare de l'Ouest).

Dans un second temps, la carte du scénario 0 fait ressortir trois clusters qui concentrent une majorité de grands projets avec une grande part pour du logement : Tour & Taxi et place Saintelette, Gare de l'Ouest et Porte de Ninove.

Ces clusters et opérations de densification sont des attracteurs à l'échelle de la Région et auront un impact sur un tissu urbain déjà très dense. Ils sont donc à regarder avec soin et une attention particulière doit être apportée à la relation entre ces projets d'envergure métropolitaine et l'espace public diffus du Molenbeek historique.

Projets, Plans et Contrats en cours de réalisation

1. Nautica
3. Lavoisier City
4. Gosset Connect
5. Go West
6. PPAS Edmond Machtens



7. PPAS 8A Ter Mod.
8. PPAS Schteubosch
9. PAD Porte de Ninove
10. CQD Autour de Leopold II
11. Grande Halle CQD Petite Senne
12. Îlot Brunfaut

Projets, Plans et Contrats ayant fait l'objet d'études validées

13. Tour Brunfaut
14. Cyclostrade L28
15. Dockside - 130 logements + rez commercial
16. Parc Beco
17. CQD Autour du Parc de l'Ouest
18. CRU 01 Citroën, Parc Maximilien, Vergotte
19. CRU 03 Gare de l'Ouest
20. CRU 05 Heyvart-Poincaré

Projets et Plans en cours d'études et de définitions

21. ex Dépôt Design - 140 logements
22. KBC - 244 logements
23. Tour Bexis - Porte de Ninove
24. Lion City
24. PPAS Gazomètre
25. PAD Gare de l'Ouest
26. CRU6 - Simonis: Région / Koekelberg / Molenbeek

Projets faisant l'objet d'intentions sans études en cours

27. Extension STIB
28. Ligne de tram bvd L.Mettewie
29. Ligne de tram chaussée de Ninove

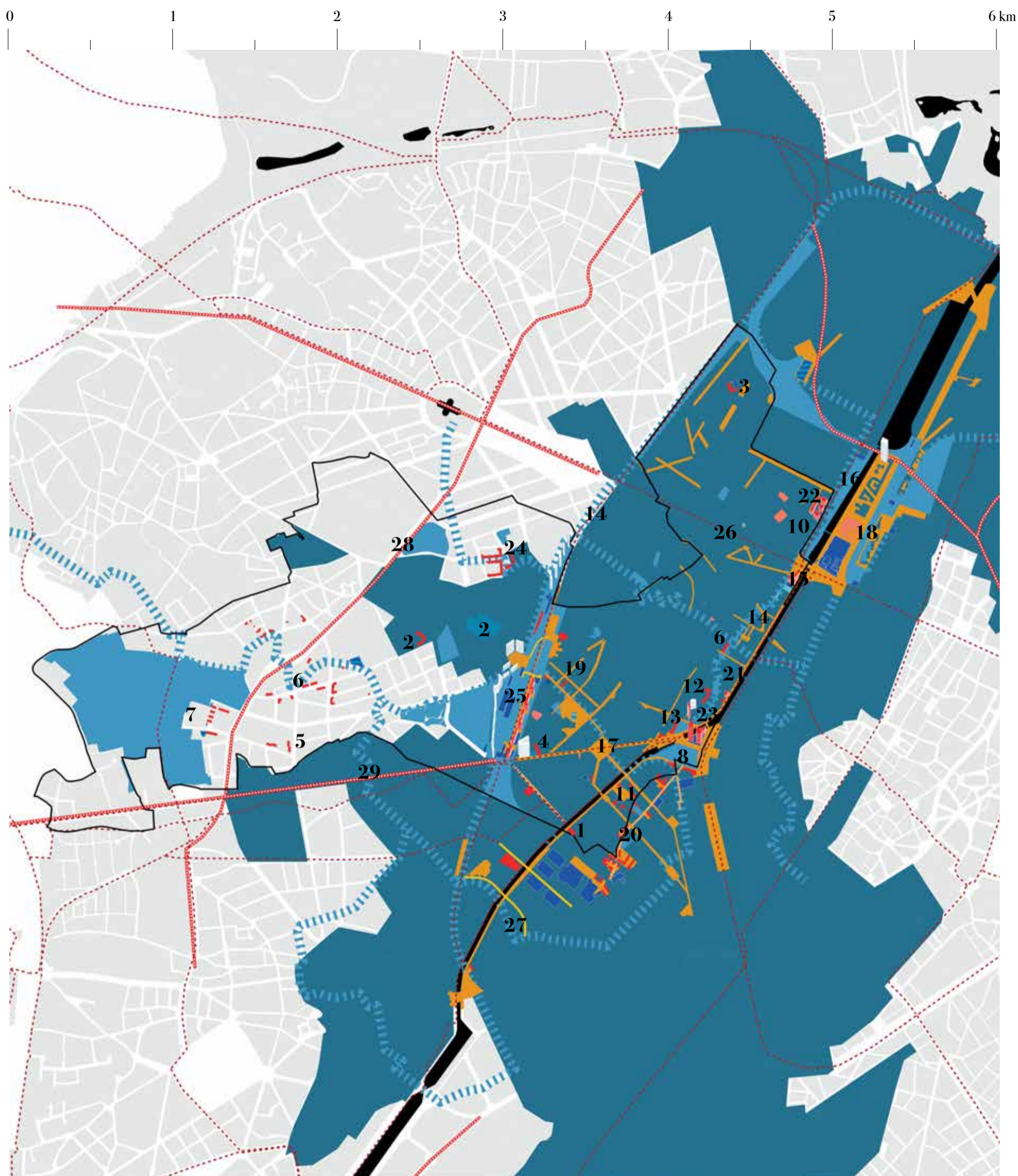


Différences dans les opérations d'aménagement urbain entre le haut Molenbeek (à gauche) et le bas Molenbeek (à droite).













Que veut devenir Molenbeek ?

Scénario Zéro - Dynamiques dans la commune



Scénario 0

- | | | |
|---|---|---|
|  Projets résidentiels et mixtes |  Espaces verts projetés ou existants |  Continuité verte PRDD |
|  Projets d'aménagements de l'espace public |  Limite PdV (Politique de la Ville) |  Franchissement |
|  Projets d'équipements |  Canal et plans d'eau |  Ligne vélo RER |
| | |  Projets de lignes de tram |

Source : Perspective.brussels / citydev.brussels / revitalisation.urbaine.brussels / CQD / CQ / CRU / PAD / PPAS / PRDD



Que veut devenir Molenbeek ?

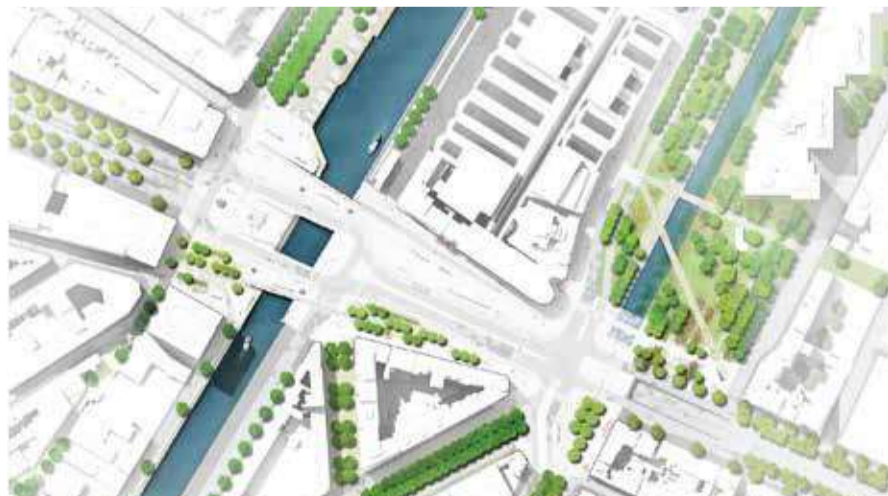
Scénario Zéro - Trois clusters de projets métropolitains



KBC - Office KGVDS



Dockside - V+ / ms-a / TRANS / BB



Sainctelette - Agence Ter / Karbon' / Arcadis

Cluster 1 : Tour & Taxi / Sainctelette

Le premier cluster de projets concerne la partie nord/est de Molenbeek, entre Tour & Taxi et la place Sainctelette. Sur ce secteur s'appliquent différents Contrats de Rénovation Urbaine (CRU), des Contrats de Quartier (CQ), des Contrats de Quartier Durable (CQD) et le Plan Canal (BKP).

Le CRU01 - Citroën-Vergotte en complément avec le site de Tour & Taxi vise à revaloriser les abords du canal et le bassin Vergotte.

Ces différents projets d'aménagement visent à se réappropriier les abords du canal. Les aménagements prévoient la construction de nouveaux logements, la réfection des espaces publics structurants et la création de nouveaux espaces verts. D'un point de vue programmatique on constate une accumulation de projets immobiliers autour du canal qui ont pour but la création d'environ 1500 logements (800 à 1000 logements sur le site de Tour & Taxi, 409 logements pour le projet de la tour Riva déjà réalisé, 130 logements pour le projet de la tour Dockside et près de 244 logements pour le projet de l'ex-KBC).

Cette opération de densification va avoir un impact pour les quartier résidentiels. Il est alors nécessaire d'avoir une attention particulière et de travailler sur la membrane entre ces projets métropolitains et le tissu existant.

-  Continuité verte PRDD
-  Franchissement
-  Ligne vélo RER
-  Projets de lignes de tram
-  Espaces verts projetés ou existants
-  Limite PdV (Politique de la Ville)
-  Canal et plans d'eau
-  Projets résidentiels et mixtes
-  Projets d'aménagements de l'espace public
-  Projets d'équipements



Source : Perspective.brussels / citydev.brussels / revitalisation urbaine.brussels / CQD / CQ / CRU / PAD / PPAS / PRDD

Que veut devenir Molenbeek ?

Scénario Zéro - Trois clusters de projets métropolitains



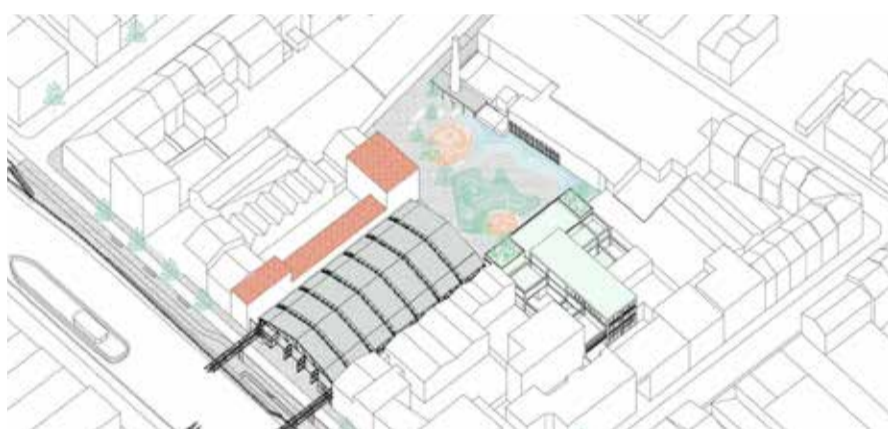
Cluster 2 : Porte de Ninove

Les aménagements sur la Porte de Ninove sont à l'échelle métropolitaine. La Porte de Ninove est à la croisée de trois grands axes. Le boulevard de l'Abattoir, le canal et la chaussée de Ninove.

Le PAD Porte de Ninove est toujours en cours de validation, faisant l'objet de contestations de la part des riverains. En cause notamment le projet Besix qui prévoit la construction de trois tours de logements dont la plus haute est de 90 mètres. Ce projet apporte une densité non négligeable sur une partie de Molenbeek qui concentre déjà d'autres opérations immobilières avec la création de nouveaux logements (Tour Brunfaut, îlot Brunfaut, projet ex-Depot Design).

Au sud de la Porte de Ninove, un autre projet d'envergure, vise à ouvrir le tissu urbain de Cureghem sur l'ancien tracé de la Petite Senne. Ce projet d'espace public doit connecter les Abattoirs à la Porte de Ninove et enclencher une série d'opérations immobilières ou la création d'espaces publics le long de ce tracé. Notamment avec le Contrat de Quartier Durable et le projet de la Grande Halle.

Le projet de la Porte de Ninove pose des questions sur le devenir de la Petite Senne et du quartier Brunfaut. Quelles synergies peuvent parvenir à faire cohabiter ce projet métropolitain aux projets d'échelle plus locale?



Grande Halle - ZAmponne architectuur / L'Escaut architectures



Cluster 3 : Gare de l'Ouest

La gare de l'Ouest fait l'objet d'un Plan d'Aménagement Directeur (PAD Gare de l'Ouest) et d'un Contrat de Rénovation Urbaine (CRU 03 Gare de l'Ouest) et d'un Contrat de Quartier Durable (CQD Autour du Parc de l'Ouest).

La restructuration de la Gare de l'Ouest est le projet majeur de ces différents plans d'aménagement. La SNCB souhaite densifier et construire du logement le long des voies. L'étude du PAD, encore en cours de définition, prévoit la majeure partie des logements le long de la rue Alphonse Vandenpeereboom. Cette nouvelle façade ajoute une densification sur une partie de Molenbeek déjà très dense. Cependant, l'étude prévoit la création de deux nouveaux franchissements sur les voies ferrées. Aujourd'hui, sur la commune, trois points de passage existent (parvis de la gare de l'Ouest, passerelle Beekant et chaussée de Gand) ce qui complique les relations entre le haut-Molenbeek et le bas-Molenbeek.



West Station - TAKTYK / Alive Architecture / 51N4E

Que veut devenir Molenbeek ?

Scénario Zéro - Dynamiques dans la Région Bruxelles-Capitale

Le scénario 0 à l'échelle de la métropole met en lumière les développements en cours ou à venir portés par Perspective. brussels et la Région Bruxelles-Capitale.

A la lecture de la carte, certains projets métropolitains ont une résonance avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Le plus important d'entre eux est le BKP, qui vise à renforcer la cohésion entre les territoires limitrophes et à retrouver une qualité paysagère autour de la grande figure territoriale qu'est le canal.

1. Beeldkwaliteitsplan (BKP): Renforcer la cohésion et la qualité des espaces publics du territoire du canal.

2. Schaarbeek-Formation : Zone d'Intérêt Régional n° 11 Schaarbeek-Formation présente une accessibilité et un potentiel foncier uniques. Elle constitue le lieu idéal pour envisager le développement d'un nouveau pôle d'activités, d'une plateforme logistique multimodale et d'un nouveau quartier ouvert sur le Canal, à proximité immédiate du Domaine royal de Laeken

3. Tour & Taxis : Reconnu pour son patrimoine industriel remarquable, le site de Tour & Taxis est en pleine reconversion. L'objectif est d'en faire un quartier durable exemplaire au bénéfice de tous, tout en réfléchissant à un aménagement urbain se réappropriant les rives du canal.

4. Porte de Ninove : Coincée entre des voiries et deux axes structurants de la Région, le Canal et la Petite Ceinture, la Porte de Ninove entame un nouveau virage. Une stratégie de développement a pour objectifs le réaménagement des espaces publics et la création d'un nouveau paysage urbain.

5. Heyvaert : Une stratégie pour le développement et la rénovation du quartier Heyvaert se construit aujourd'hui. Celle-ci permettra notamment de faire évoluer l'économie du quartier vers une activité plus adaptée à un mode de vie urbain de qualité.

6. Biestebroek : Ancienne zone industrielle en déclin, les quartiers situés autour du bassin de Biestebroek font l'objet d'une stratégie de développement. L'objectif est d'y redéployer des activités résidentielles et productives via des formes innovantes de mixité.

7. Territoire Nord : Le quartier Nord est aujourd'hui en pleine mutation. Plusieurs initiatives publiques (CRU 1 & 2, PAD Max, tram Belgica-Rogier) ainsi qu'un certain nombre de projets privés (Zin, Moebius, Quatuor, CCN) et de travaux académiques témoignent de l'intérêt renouvelé pour ce morceau de ville enclavé entre la petite ceinture, le canal et les voies ferrées.

8. Site Défense : Développer une vision urbaine pour le site de la Défense et son environnement. Compte tenu de sa localisation, il s'agit aussi d'un projet pilote de concertation interrégionale.

9. Josaphat : Pôle de développement stratégique pour la Région de Bruxelles-Capitale, le site Josaphat est une ancienne gare de triage établie sur les communes de Schaarbeek et d'Evere. Acquis par la Société d'Aménagement Urbain (SAU)

en 2006, ses 24 hectares sont sur le point de se transformer en un quartier de ville mixte et durable, autour d'un espace vert public.

10. Reyers : Le quartier Reyers va totalement se transformer d'ici à 2030. Partant de la dynamique existante autour de la télévision et du cinéma, la Région bruxelloise va y développer un pôle urbain de qualité : mediapark.brussels. Plusieurs grands projets d'aménagement, parmi lesquels huit hectares de nouveaux espaces publics arborés, en feront d'ici quelques années un territoire urbain vivant, mixte, accessible et animé, axé sur les médias et les industries créatives.

11. Quartier européen : En tant que premier pôle d'emploi international de la Région de Bruxelles-Capitale, le Quartier européen représente un enjeu de développement majeur. L'objectif de la Région est d'en faire un quartier mixte et dense, avec des logements diversifiés, ainsi qu'un pôle culturel pour tous.

12. Quartier Midi : La gare du Midi est l'une des principales gares internationales d'Europe et la première de Belgique. Dans le cadre d'une stratégie ambitieuse, la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé un schéma directeur pour le quartier aux horizons 2022 et 2030. Celui-ci vise à renforcer la qualité de vie de cette porte d'entrée essentielle de Bruxelles.

13. Gare de l'Ouest : La friche ferroviaire de la Gare de l'Ouest, traversée par le chemin de fer qui partage en deux la commune de Molenbeek-Saint-Jean, offre un potentiel de développement exceptionnel. Le redéploiement de ce site, très bien desservi par les transports en commun, est en cours d'élaboration dans le cadre d'une stratégie territoriale soutenue par un Plan d'Aménagement Directeur (PAD).

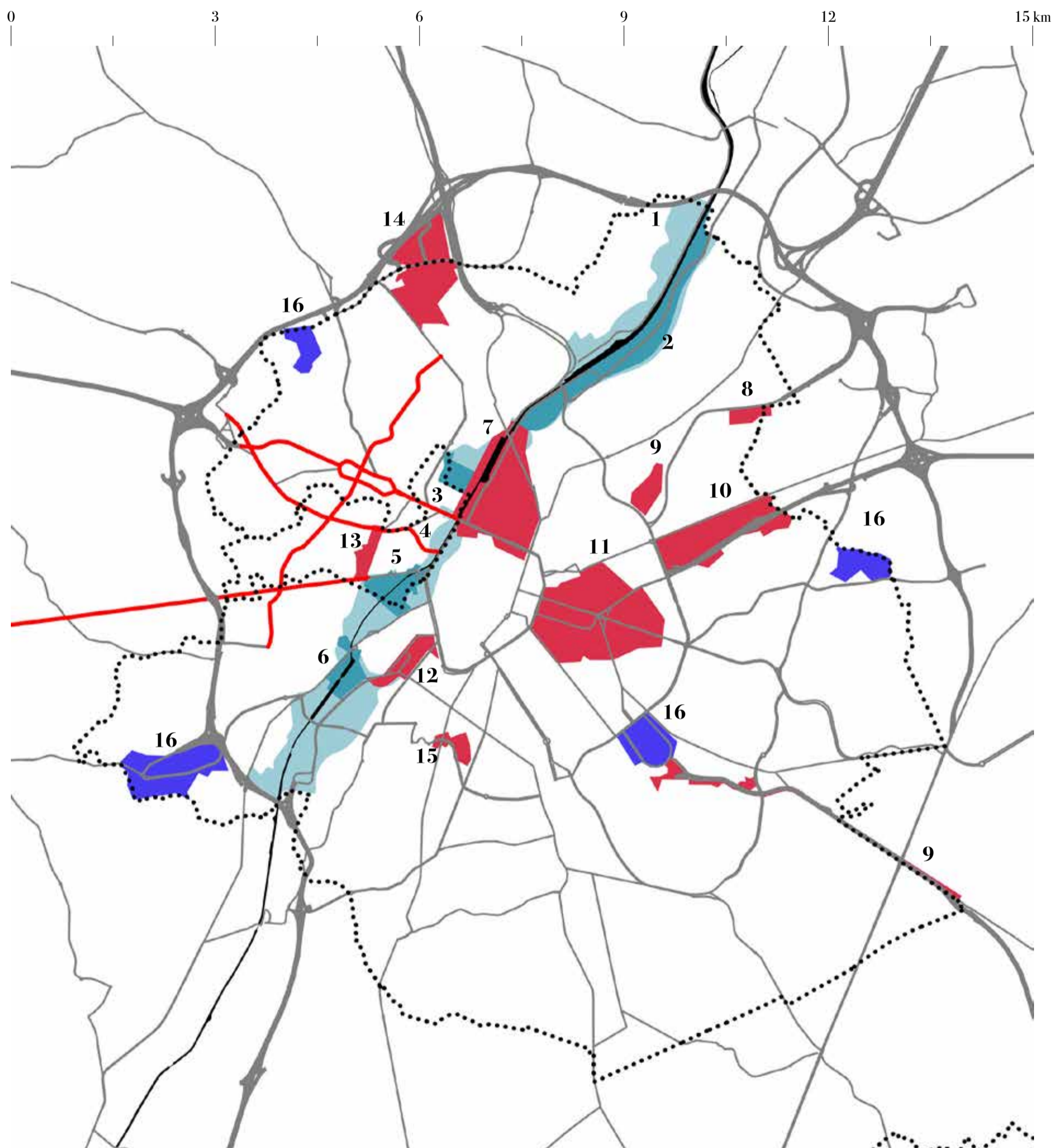
14. Heysel : Un nouveau grand projet, moderne et multifonctionnel, de réurbanisation va transformer le visage du plateau du Heysel. Le quartier regroupe des monuments iconiques et des équipements de rayonnement international : l'Atomium, Brussels Expo, le Trade Mart, etc. Baptisé Neo, ce projet en plusieurs phases de développement, va contribuer à l'apport de nouvelles fonctions urbaines et conforter les activités existantes.

15. Prisons Saint-Gilles et Forest : Lancée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, une étude de faisabilité a confirmé le potentiel de réaménagement des prisons de Saint-Gilles, Forest et Berkendael. Au cœur du tissu urbain, ces trois sites pourraient être reconvertis en logements et écoles, une fois la nouvelle prison de Haren mise en service.

16. Campus universitaires : Les campus universitaires constituent des pôles spécifiques de la Région et doivent bénéficier d'une grande attention. Effectivement, la Région est le 1er centre universitaire et académique du pays, un pôle d'attraction pour les étudiants, la recherche universitaire, ses extensions économiques. Bruxelles entend pleinement profiter de ce statut.

Que veut devenir Molenbeek ?

Scénario Zéro - Dynamiques dans la Région Bruxelles-Capitale



Scénario Zéro à l'échelle de la Région Bruxelles-Capitale

- | | |
|---|---|
| Pôles stratégiques et potentiels de développement | Plan canal |
| Développement des pôles universitaires | Structure urbaine en relation avec Molenbeek |

Source : *Perspective.brussels / citydev.brussels / revitalisation urbaine.brussels / CQD / CQ / CRU / PAD / PPAS / PRDD*



